communauté de communes
Dômes Sancy Artense

Plan de Mobilité Simplifié
Communauté de communes
Dômes Sancy Artense

Diagnostic Mobilité

Plan de mobilité simplifié

Avril 2022 – Février 2024

Les objectifs du diagnostic mobilité

- Faire un état des lieux de l'offre de mobilité actuelle sur le territoire
- Connaitre les habitudes de déplacement de la population locale
- Faire ressortir les atouts, faiblesses, opportunités et menaces de la mobilité en Dômes Sancy Artense
- Identifier des enjeux pour établir le plan d'action

SOMMAIRE

Intro

Introduction : Contexte d'un PDMS

- Page 3 -

I

Etat des lieux : Un territoire rural de montagne aux nombreux enjeux de mobilité

- Page 6 -

II

Diagnostic structurel : L'offre de mobilité en Dômes Sancy Artense

- Page 28 -

III

Diagnostic comportemental : Les habitudes de déplacement de la population locale

- Page 48 -

IV

Bilan du diagnostic : AFOM et enjeux

- Page 74 -

V

Annexes

- Page 77 -

Calendrier

- Diagnostic réalisé entre Avril et Août 2022
- Mise à jour réalisée entre octobre 2023 et février 2024

Introduction : Contexte d'un PDMS en Dômes Sancy Artense

Retour sur l'historique mobilité du territoire :

2019

- Publication de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) le 24 décembre 2019
- Cette loi transforme en profondeur la politique des mobilités, elle permet notamment aux intercommunalités de se doter de la compétence mobilité sur leur ressort territorial.

Mars 2021

- En mars 2021, suite à la mise en place de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), les élus communautaires de Dômes Sancy Artense décident de prendre la compétence afin d'agir sur la mobilité des administrés à une échelle locale.

Juillet 2021

- Prise de compétence effective au premier juillet 2021.

2022

- Suite à cette prise de compétence, un diagnostic mobilité et un diagnostic spécifique au covoiturage sont réalisés sur le territoire en 2022.

Juin 2023

- En juin 2023, le conseil communautaire de Dômes Sancy Artense décide de lancer le territoire dans l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié.

2023 2024

- En 2023 le diagnostic mobilité est mis à jour
- En 2024 la communauté de communes élabore sa stratégie mobilité et son plan d'action

Qu'est ce qu'un Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) ?

Le plan de mobilité simplifié est un document de planification réalisé à l'échelle d'un territoire utilisé afin de mettre en place une stratégie mobilité adaptée aux besoins et caractéristiques territoriales. Créé par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de 2019, il s'adresse aux territoires moins denses et n'a pas de caractère obligatoire.
Composé d'un diagnostic de la mobilité, d'une stratégie et d'un plan d'action, ce document permet d'agir sur le territoire de manière organisée et cohérente à court, moyen et long terme.

Son cadre juridique est simple : il ne nécessite pas d'enquête publique, ni d'évaluation environnementale. Il n'implique pas d'opposabilité ni de lien réglementaire de compatibilité avec d'autres documents de planification.

Pourquoi élaborer un PDMS en Dômes Sancy Artense ?

- Pour mettre en œuvre la compétence mobilité et lui donner du contenu ;
- Pour donner aux élus et au territoire la feuille de route en matière de mobilité, à partir d'un diagnostic et en définissant des mesures et actions prioritaires ;
- Pour dépasser la vision de projets isolés en créant une cohérence de projet de développement local ;
- Pour contribuer au projet de territoire global de l'intercommunalité ;
- Pour fédérer des acteurs locaux autour de la mobilité ;
- Pour faciliter la réponse à certains appels à projet ;
- Pour agir plus rapidement en cas de sollicitations ;
- Pour abonder les autres outils de planification (PLU, …).

I) ETAT DES LIEUX : Dômes Sancy Artense Territoire rural de montagne aux nombreux enjeux de mobilité

A) Une géographie rurale et de moyenne montagne

Dômes Sancy Artense est un espace rural, montagnard avec des altitudes comprises entre 700 mètres dans les vallées de la Sioule et de la Dordogne et 1500 mètres sur les contreforts du massif du Sancy.

Situé aux portes de la Métropole Clermontoise dans sa partie nord-est, ce milieu montagnard traverse plusieurs ensembles physiques d'est en ouest, jusqu'aux limites avec le Cantal et la Corrèze : La Chaîne des Puys ; Le bassin de Rochefort-Montagne, formé de plateaux entrecoupés des vallées de la Sioule et de la Miouze ; Le sud des Combrailles ; Les contreforts des Monts-Dore et du Sancy ; La vallée et les gorges de la Dordogne ; Les plateaux granitiques de l'Artense (Projet de territoire CC Dômes Sancy Artense, 2021).

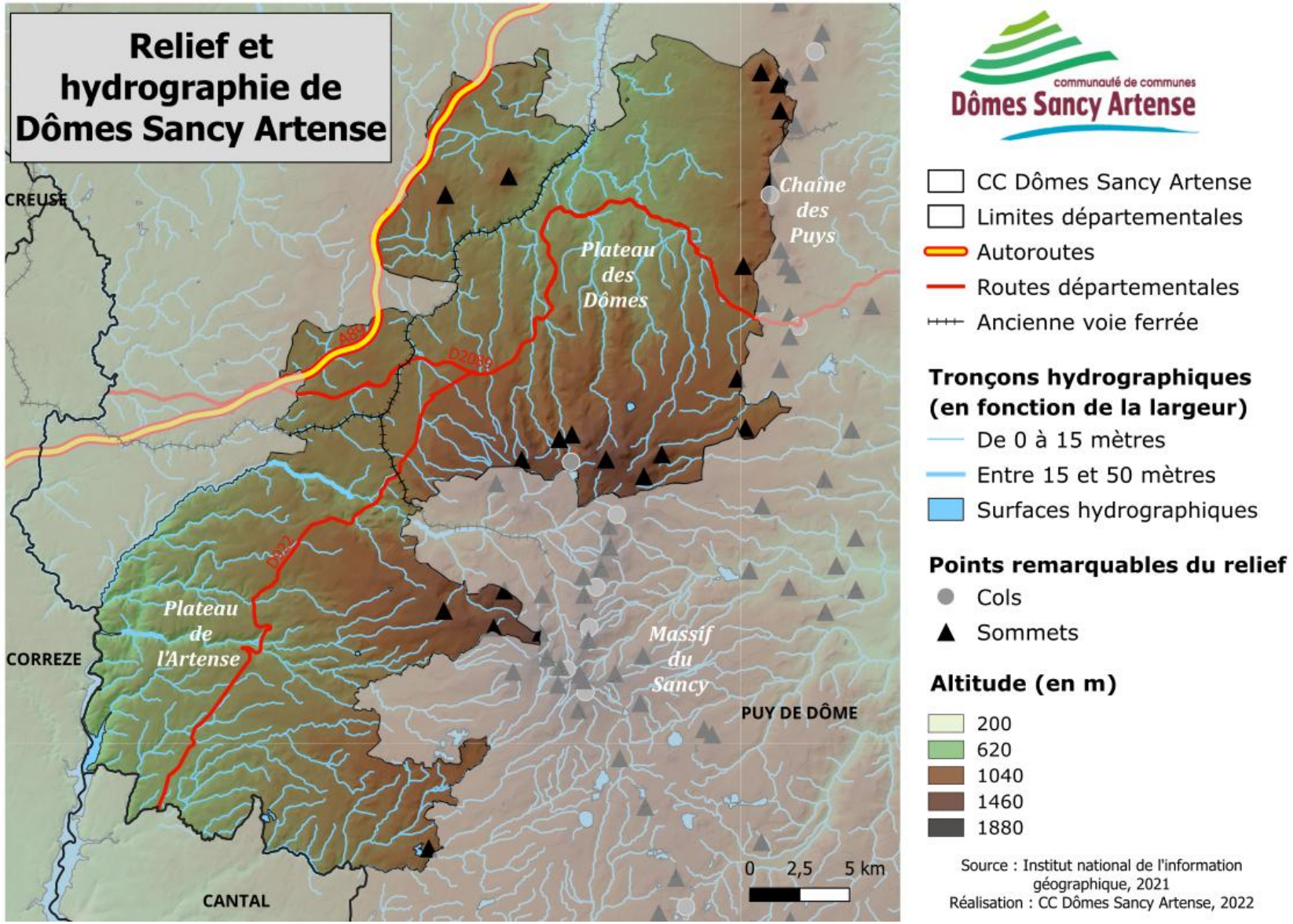

Dômes Sancy Artense est également un territoire situé entre influence métropolitaine et ruralité.

Situé au cœur du Parc Naturel Régional de Volcans d'Auvergne, une dichotomie se retrouve sur le territoire, avec un territoire du Sud, du plateau de l'Artense, limitrophe du Cantal et de la Corrèze, éloigné des principaux pôles urbains et de la métropole clermontoise. Ce territoire, avec une baisse de la population et une population vieillissante est caractérisé de « territoire rural ». Et un Nord avec des communes sous l'influence urbaine de la métropole clermontoise, où la population est en légère augmentation et un peu moins vieillissante. Cette partie est caractérisée de « territoire rural sous influence métropolitaine ». Cette dichotomie entre ces deux espaces au sein de la communauté de communes est apparue en lien avec la fusion des intercommunalités de 2017. En effet, suite à la loi NOTRE, le maillage territorial a été revu, et les intercommunalités existantes se sont agrandies en fusionnant, c'est donc à ce moment que les anciennes communautés de communes de « Sancy Artense » et de « Rochefort-Montagne » se sont réunies pour former la communauté de communes « Dômes Sancy Artense ».

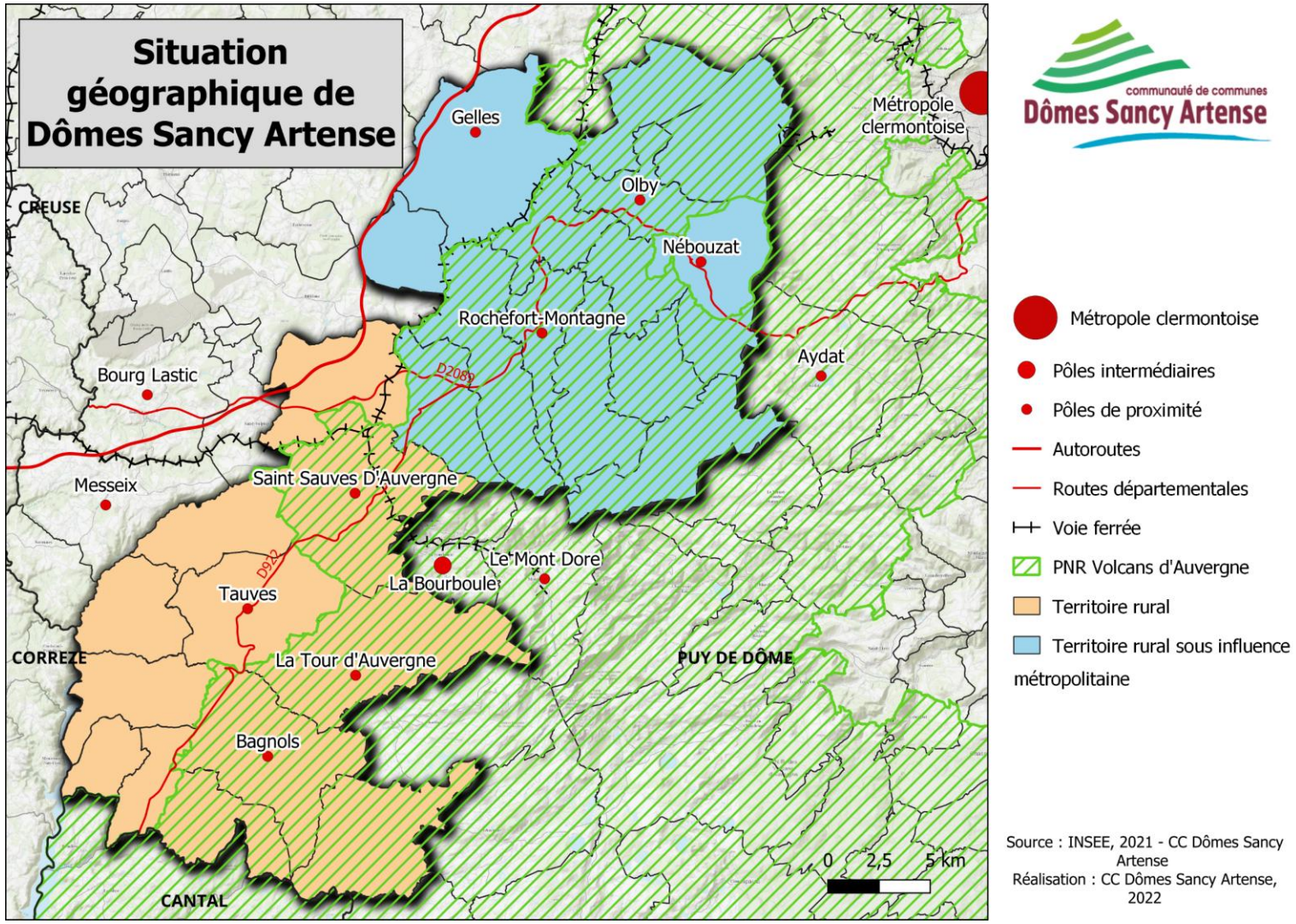

B) Une démographie caractéristique des territoires ruraux

Un territoire peu peuplé …

Le territoire de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense rassemble **27 communes** pour une population totale de **13 049 habitants**, sur 690,70 km² (INSEE, Population au 01.01.2024).
La densité de population est faible avec **18,8 habitants/km²** (82 habitants/km² dans le Puy-de-Dôme). Dômes Sancy Artense est un territoire peu peuplé avec 13 049 habitants, ce qui représente à peine 2 % de la population du Puy-de-Dôme.

La commune de St-Sauves est la plus peuplée avec 1156 habitants, Labessette est la moins peuplée avec 70 habitants (INSEE, Population au 01.01.2024).

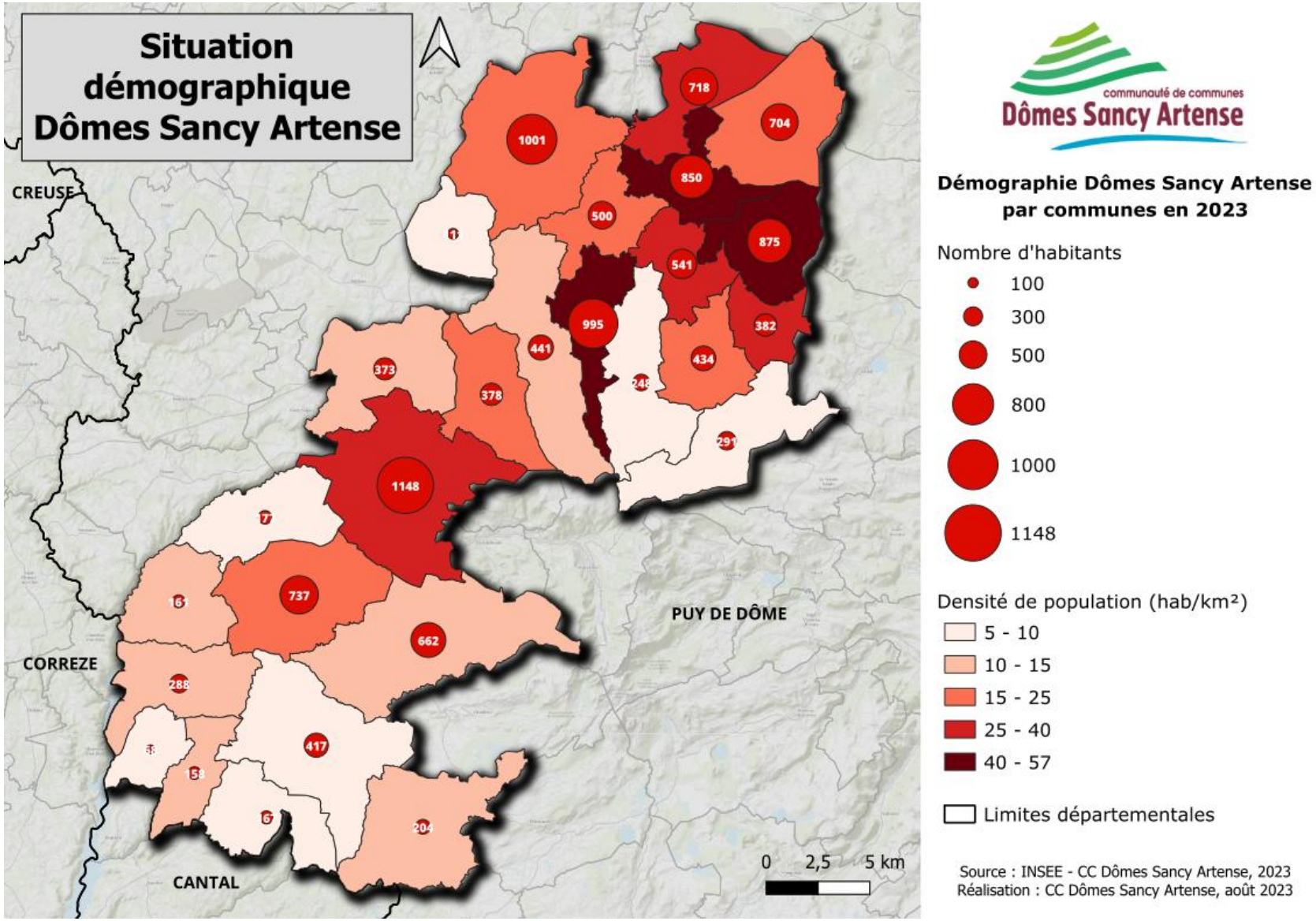

… avec une évolution de la population disparate

Territoire en perte d'habitants jusqu'en 1999, la tendance démographique globale s'est aujourd'hui inversée : Dômes Sancy Artense présente une augmentation de population de + 6 % depuis 1999. L'évolution annuelle moyenne de la population est de +0,4 % depuis 2012 (le solde naturel reste négatif à -0.3% mais le solde migratoire positif à +0,6%).

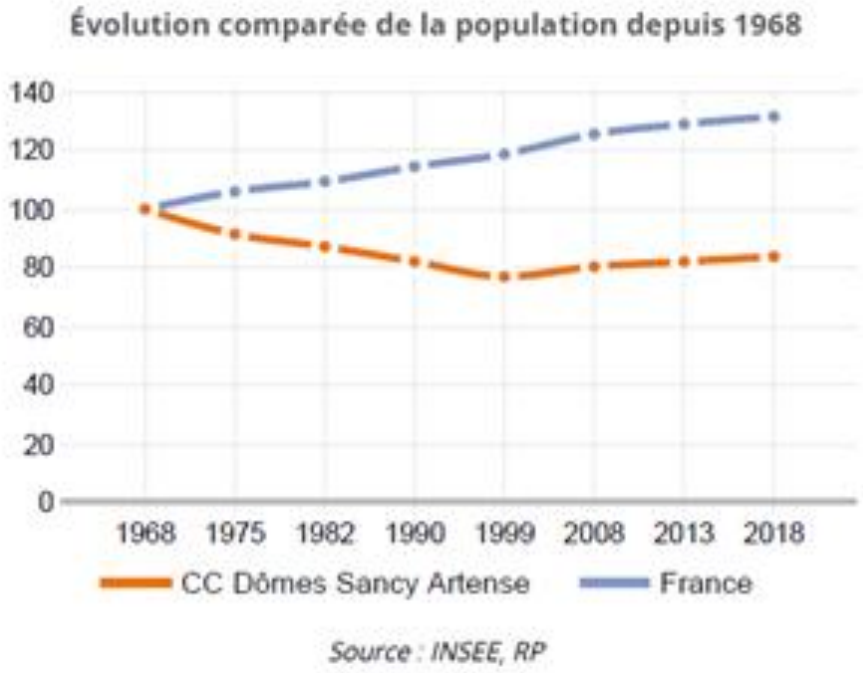

Ces taux restent toutefois très différents entre les communes du périmètre : St Donat, Bagnols et Tauves ont perdu en population depuis 2016 (de -8% à -16 % environ) ; Aurières, St-Pierre-Roche et St-Bonnet-près Orcival ont gagné en population depuis 2016 (+14 à 18 % environ). Ce qui peut s'expliquer par la proximité de la métropole Clermontoise qui attire de nouveaux ménages à s'installer sur le territoire.

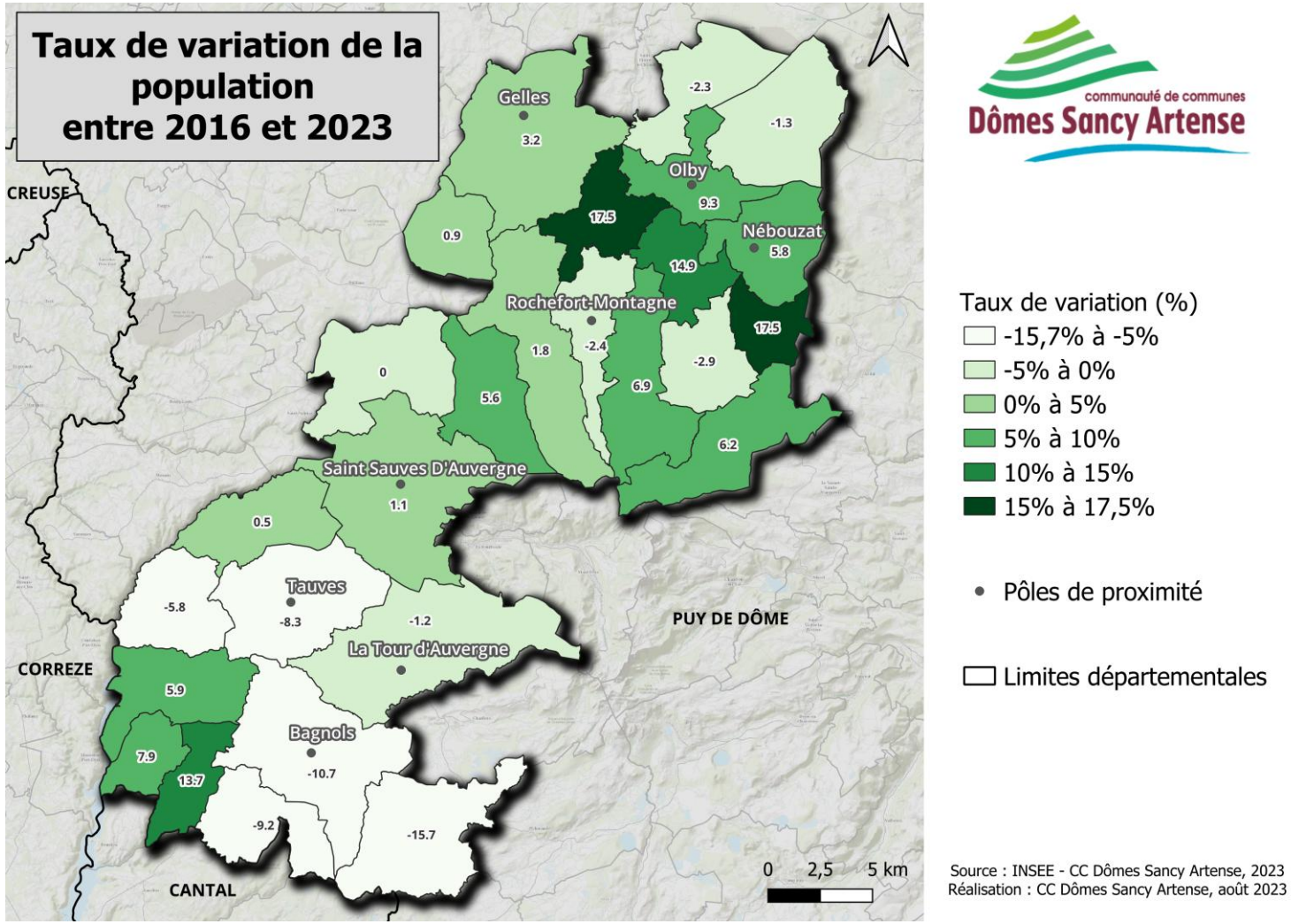

Une disparité géographique des classes d'âge

La part des moins de 15 ans est de 16,2 % en 2018 en Dômes Sancy Artense (contre 18 % à l'échelle régionale) et les plus de 75 ans représentent 11,2 % de la population (contre 9,5 % à l'échelle régionale). Cette démographie reste très contrastée entre les communes, avec un territoire plus jeune sur la partie nord, proche de la métropole clermontoise ; et un territoire vieillissant sur la partie sud. L'indice de jeunesse (part des moins de 20 ans/part des + 60 ans) est globalement faible sauf sur les communes limitrophes de la métropole. (Projet de territoire CC Dômes Sancy Artense, 2021).

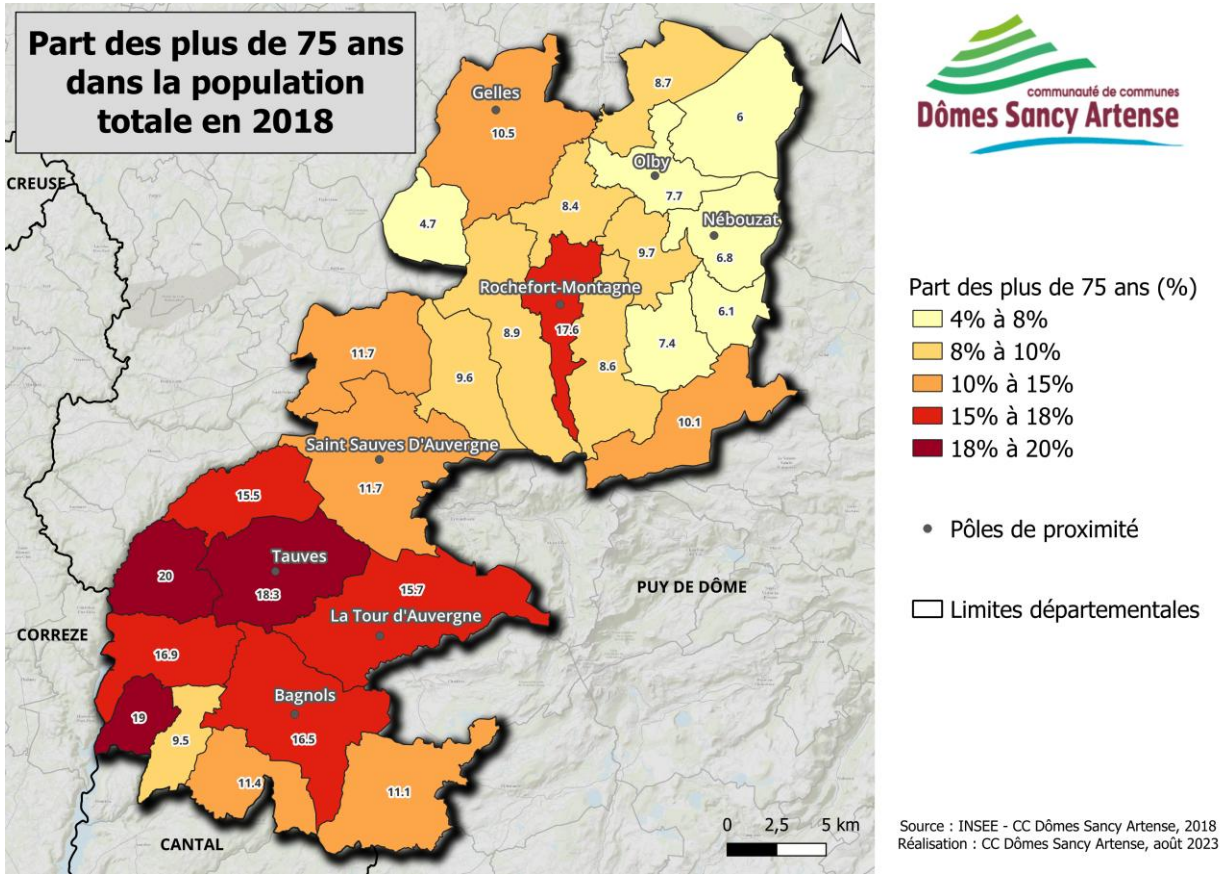

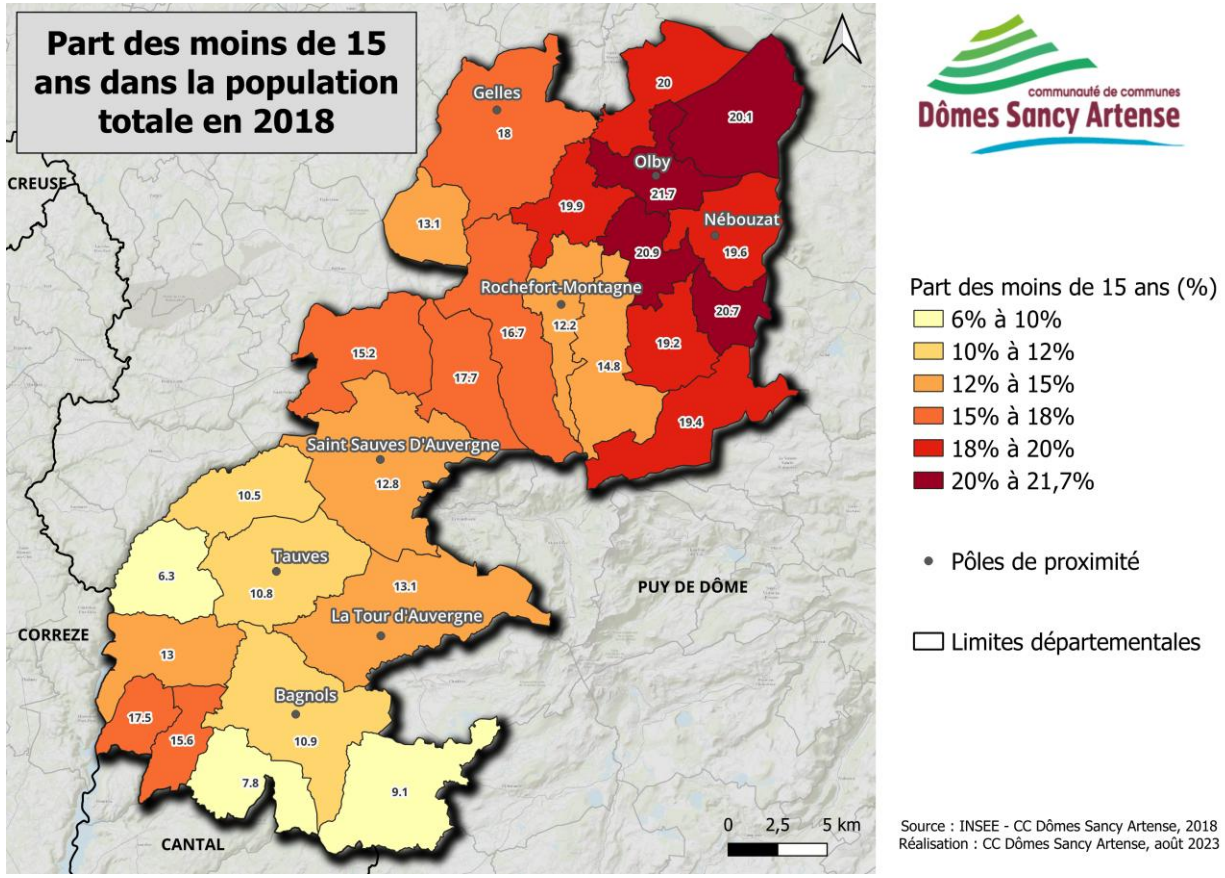

Et une population vieillissante et isolée

Le vieillissement de la population est caractéristique des territoires ruraux. En plus d'avoir une population vieillissante, le pourcentage de la population de plus de 80 ans vivant seule est également importante pour certaines communes.

Ces publics isolés, souvent dans des situations de perte d'autonomie, peuvent subir leur immobilité. Vivant seules, elles ne peuvent parfois plus compter sur une aide familiale pour palier à leurs besoins de déplacement. Ces personnes peuvent également avoir besoin d'accompagnement pour se déplacer.

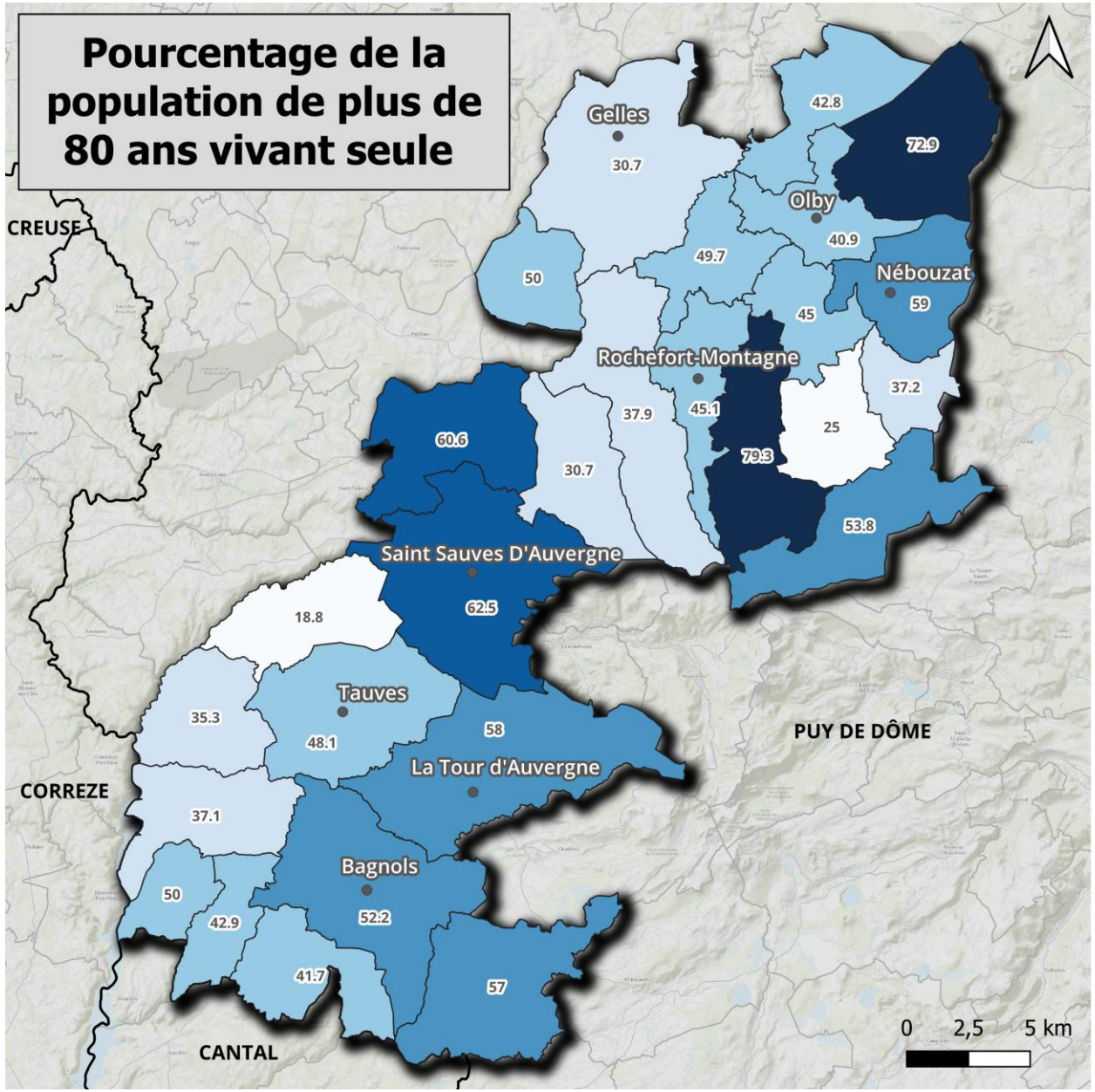

Population de plus de 80 ans vivant seule, en 2020 (en %)

- Moins de 30%
- 30% à 40%
- 40% à 50%
- 50% à 60%
- 60% à 70%
- Plus de 70%

- Pôles de proximité

- Limites départementales

Source : INSEE - CC Dômes Sancy Artense, 2020
Réalisation : CC Dômes Sancy Artense, décembre 2023

C) L'identification des pôles générateurs de déplacement

Un territoire polarisé par 8 centres bourgs et influencé par des pôles extérieurs plus importants

Les caractéristiques géographiques d'éloignement des centres urbains, de relief, etc. font de Dômes Sancy Artense un territoire maillé par plusieurs bourgs-centres équipés en services et commerces, sans prédominance d'une ville. 8 pôles de proximité maillent le territoire : Saint-Sauves d'Auvergne, Gelles, Rochefort-Montagne, Nébouzat, Olby, Tauves, La Tour d'Auvergne et Bagnols. Comme nous le montre la carte des bassins de vie de Dômes Sancy Artense, le territoire reste néanmoins sous l'influence urbaine de Clermont-Ferrand pour la partie nord, de la vallée de La Bourboule et du Mont-Dore pour la partie centre-sud, et de Bort-les-Orgues pour la partie la plus au Sud (Bassins de vie, INSEE 2022).

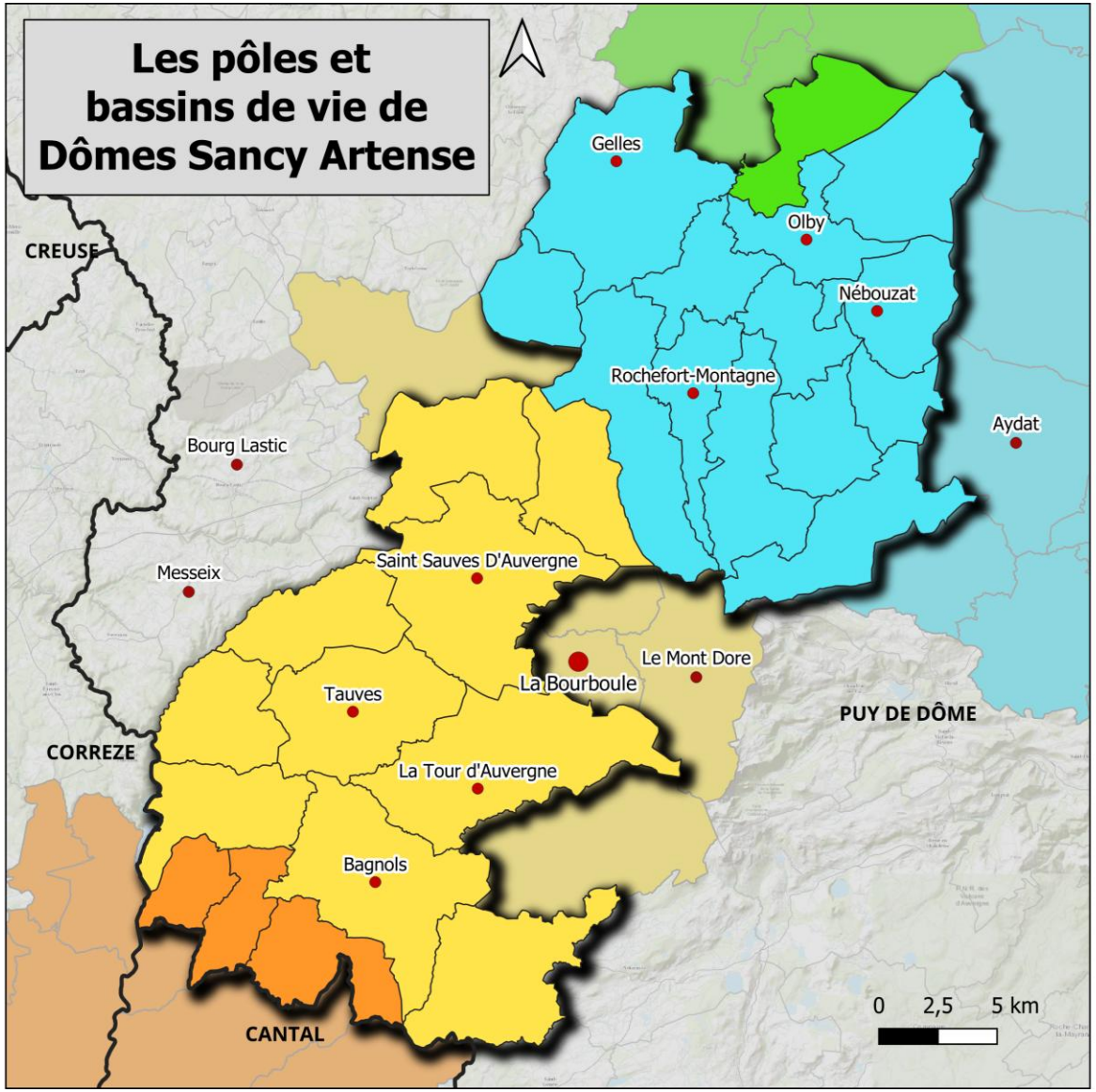

communauté de communes Dômes Sancy Artense

- Pôles de proximité
- Pôles intermédiaires
- Bassin de vie de Clermont-Ferrand
- Bassin de vie de Pontgibaud
- Bassin de vie La Bourboule - Le Mont Dore
- Bassin de vie de Bort les Orgues

Source : INSEE, 2024
Réalisation : CC Dômes Sancy Artense, 2024

La présence de nombreux **commerces et services** sur le territoire de Dômes Sancy Artense, notamment dans les 8 pôles de proximité, génère des déplacements au sein de ces bourgs.

Nous comptons une quarantaine de commerces alimentaires sur la Communauté de communes, assez bien répartis sur le territoire : des boulangeries, épiceries, boucheries, etc.

Plusieurs établissements scolaires maillent le territoire : 18 écoles ; 2 collèges ; 2 maisons familiales et rurales ; ainsi qu'un lycée agricole à Rochefort-Montagne.

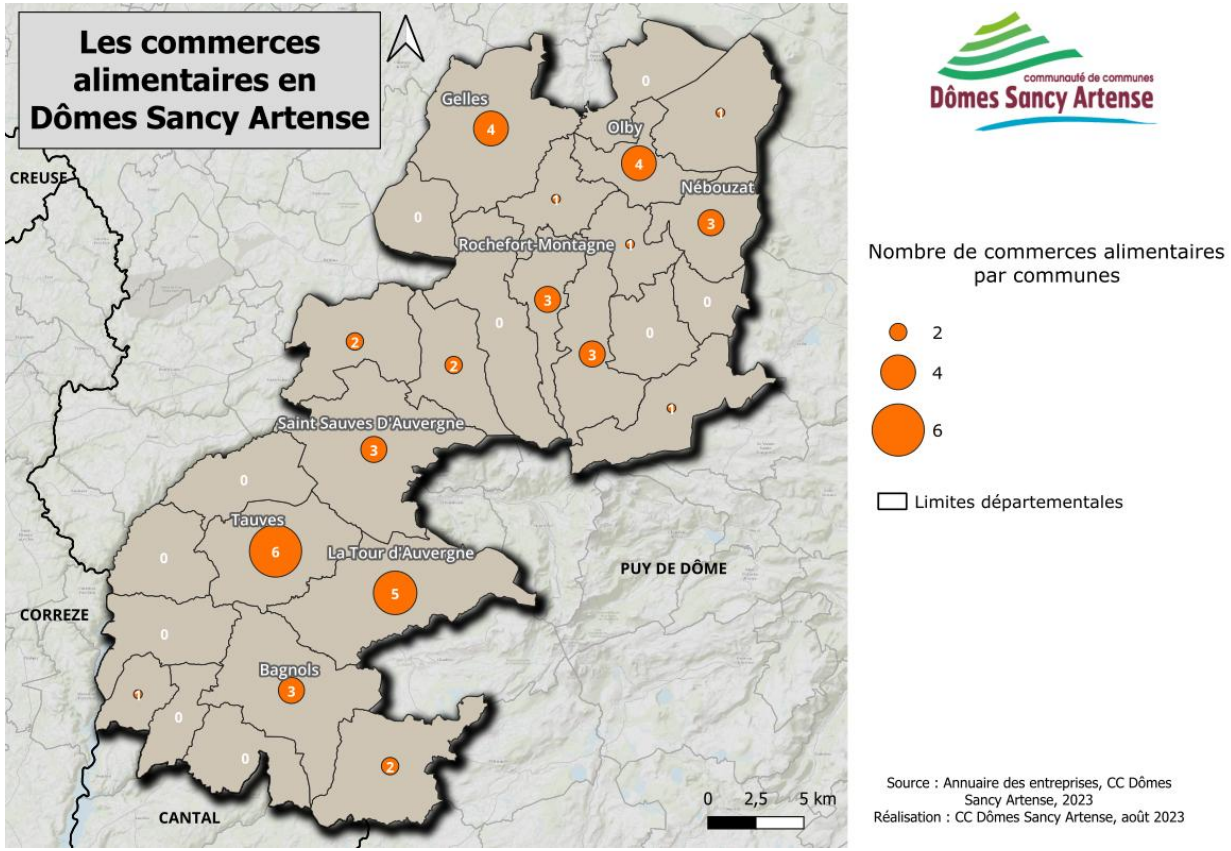

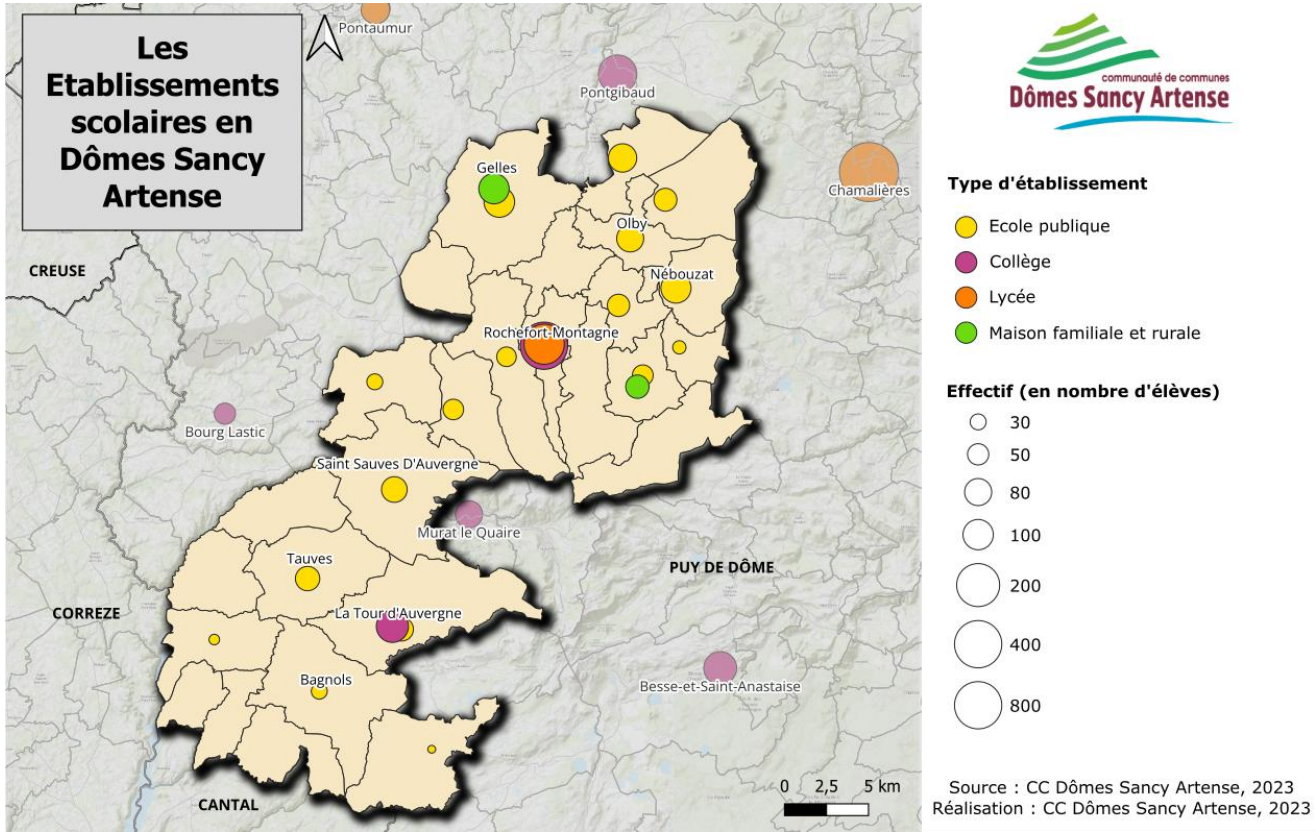

La localisation des services administratifs ainsi que les professionnels de santé structurent également les déplacements au sein du territoire.

Sur Dômes Sancy Artense, nous recensons environ 90 professionnels de santé, principalement situés au sein des 8 pôles de proximité du territoire (médecins généralistes, dentistes, kinésithérapeutes, ostéopathes, etc.).

Les services administratifs sont également présents dans chaque commune avec les mairies, et sur les communes de Rochefort-Montagne, La Tour d'Auvergne et de Tauves recensant plusieurs autres services comme des banques, les espaces France Services, la maison des solidarités, etc.

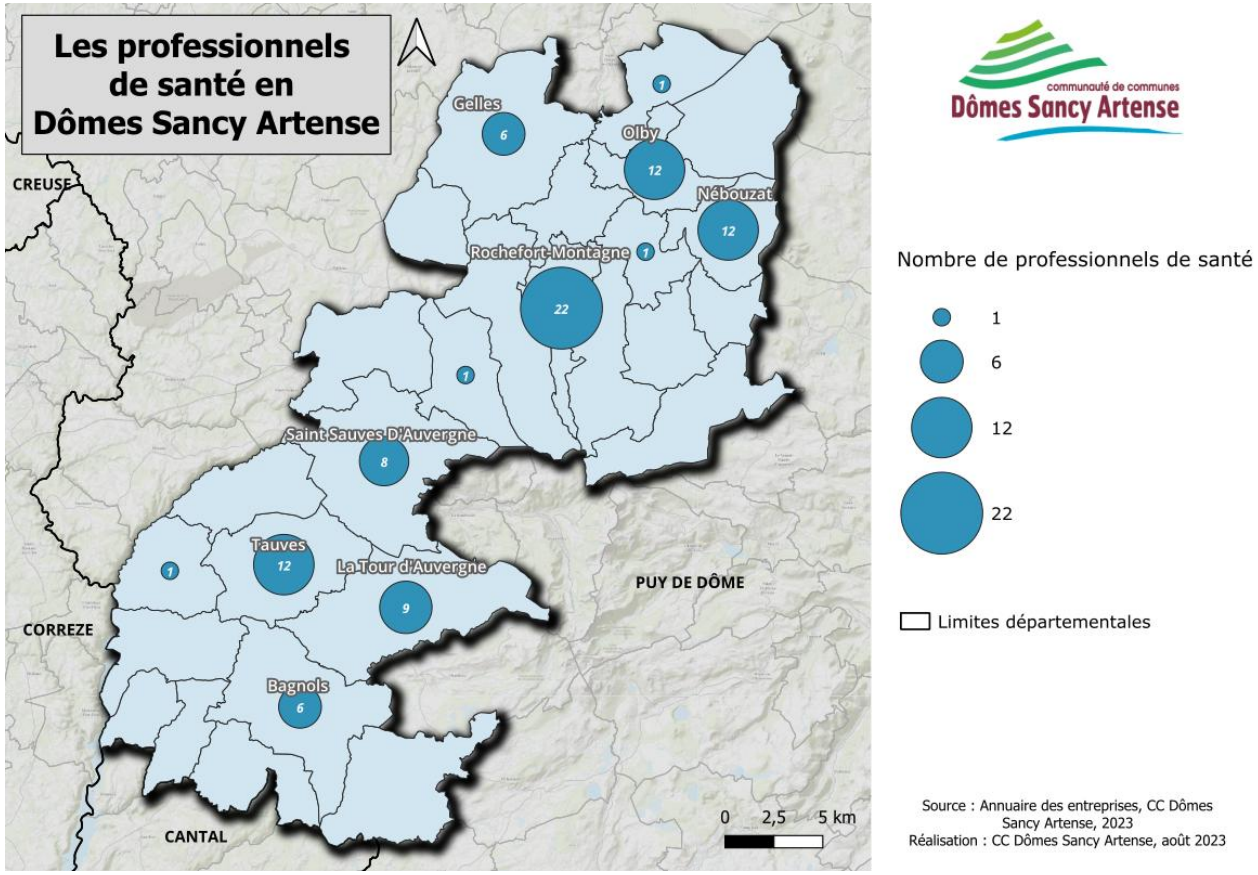

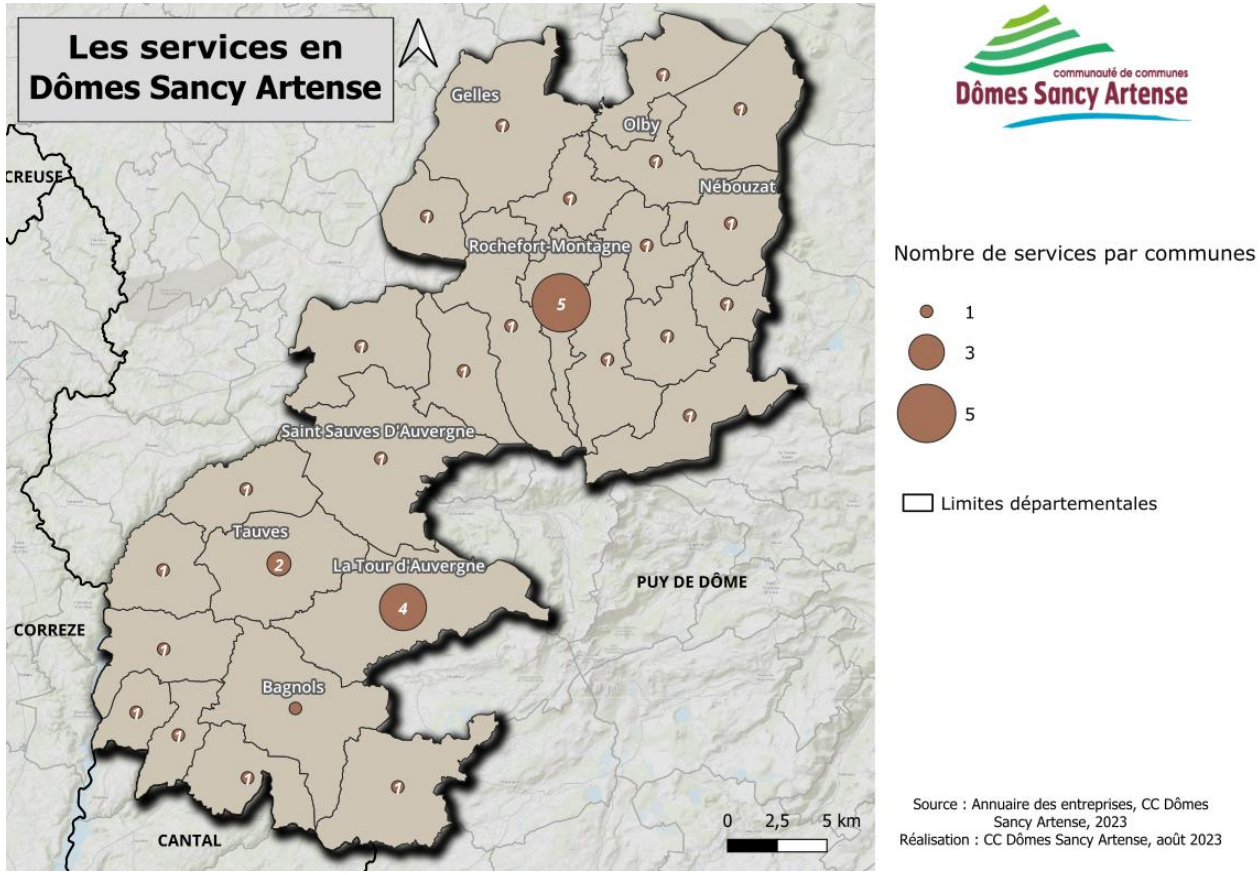

Les lieux touristiques et de loisirs sont également un facteur de déplacement sur Dômes Sancy Artense.

Nous recensons plusieurs équipements sportifs : gymnases, dojo, stades, etc. Et une salle de spectacle intercommunale située à Tauves.

Le territoire avec son patrimoine naturel et architectural attire également de nombreux touristes et visiteurs. Avec des lieux très fréquentés et parfois surfréquentés (Chaîne des Puys, Site du Guéry, etc.).

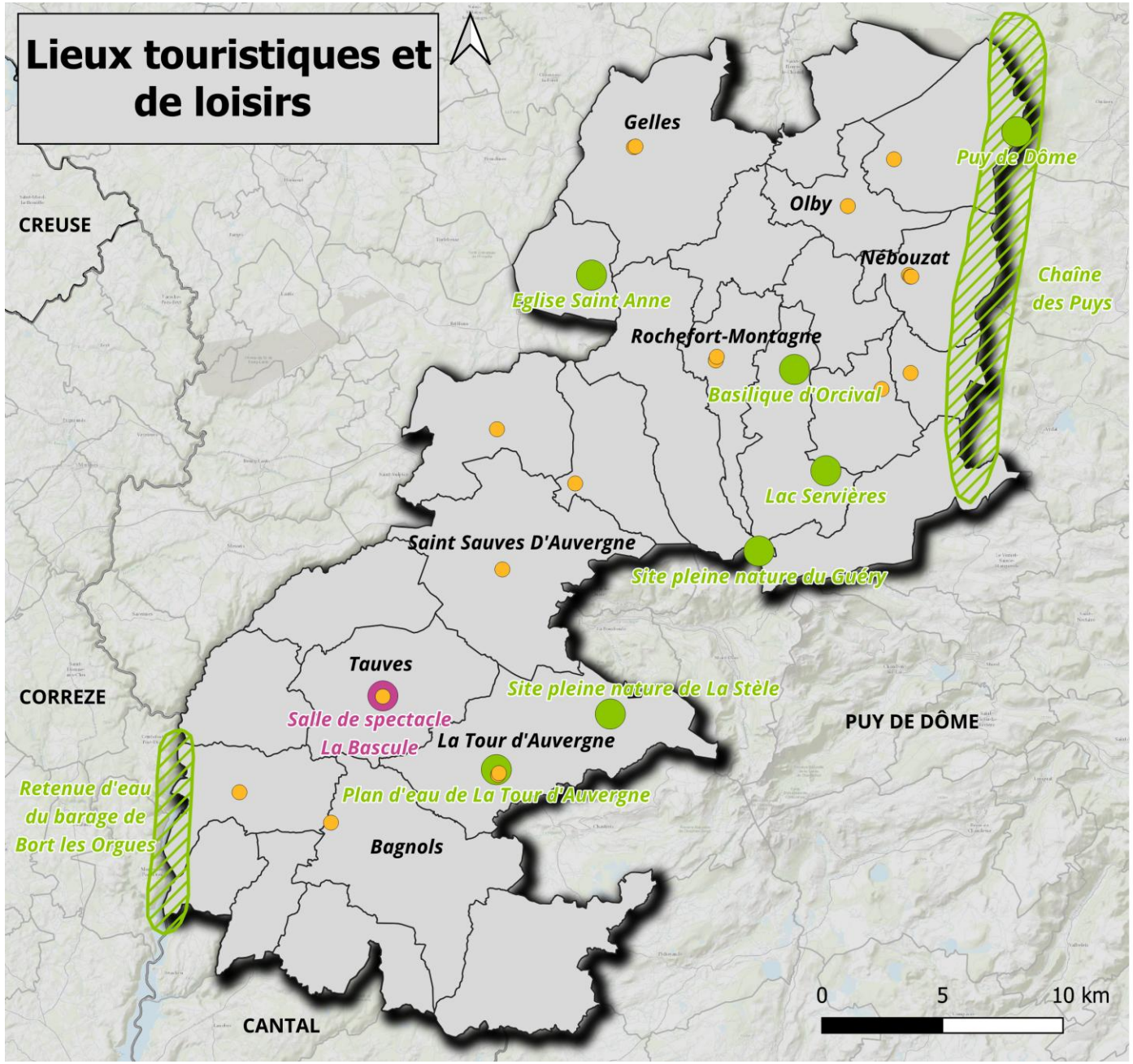

Equipements sportifs

Equipements culturels

Lieux touristiques

Patrimoine naturel touristique

Source : CC Dômes Sancy Artense, 2024
Réalisation : CC Dômes Sancy Artense, 2024

Malgré la présence de pôles de proximité, une partie de Dômes Sancy Artense se retrouve éloignée des pôles intermédiaires et des grandes agglomérations

Bien que désenclavé par la route et avec la majorité des ménages du territoire motorisés, le territoire de Dômes Sancy Artense reste néanmoins assez loin des pôles intermédiaires et assez isolé, ce qui le pousse à être le plus autonome possible. En effet, selon la Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme, seulement 10% de la population de Dômes Sancy Artense est à 10 minutes d'un pôle intermédiaire et de tous les services qu'il propose : le pôle de La Bourboule qui se trouve en dehors de la collectivité. Seules les communes de Nébouzat, Olby, Mazayes et Ceyssat, au nord-est, sont situées à moins de 30 minutes de l'agglomération clermontoise. Même avec cet éloignement des principaux pôles, la communauté de communes reste quand même assez autonome, en effet 8 pôles de proximité structurent le territoire et proposent des commerces et services à la population. De ce fait l'accessibilité moyenne aux services en Dômes Sancy Artense est environ de 5,66 km (Auvergne Rhône Alpes – Energie Environnement, 2019).

Isochrone du temps d'accès aux pôles intermédiaires et supérieurs

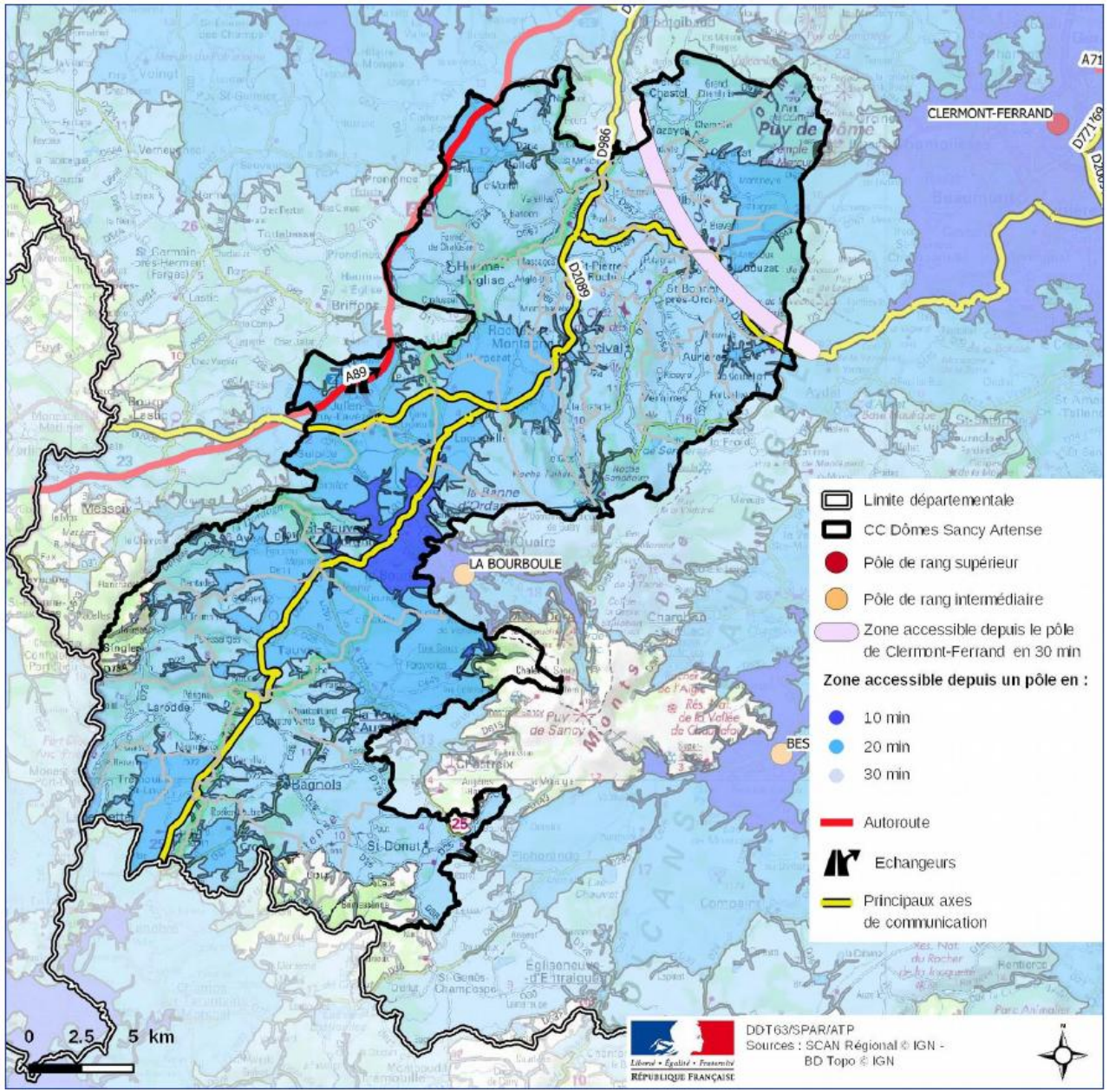

Source : Direction Départemental des Territoires du Puy de Dômes, Portrait de Territoire, 2019

L’emploi, un autre facteur de déplacement

Dômes Sancy Artense est un territoire dynamique où les actifs travaillent majoritairement sur l’intercommunalité.
Avec la présence de plus de 630 entreprises sur le territoire, TPE, PME et quelques entreprises de plus de 50 salariés, plus de la moitié des habitants de l’intercommunalité travaillent sur leur territoire de résidence (54% des actifs de Dômes Sancy Artense travaillent sur le territoire de l’intercommunalité), mais l’autre moitié des actifs quitte le territoire tous les jours pour se rendre au travail (26% en direction de la métropole clermontoise, 9% vers le Massif du Sancy et 11% vers d’autres destinations) (Portrait de territoire, DDT Puy de Dôme, 2019). Ces différents lieux de travail sont en corrélation avec les bassins d’emploi qui dynamisent l’emploi en Dômes Sancy Artense : celui de Clermont-Ferrand, et celui d’Ussel.

Schéma des lieux de travail des habitants de Dômes Sancy Artense

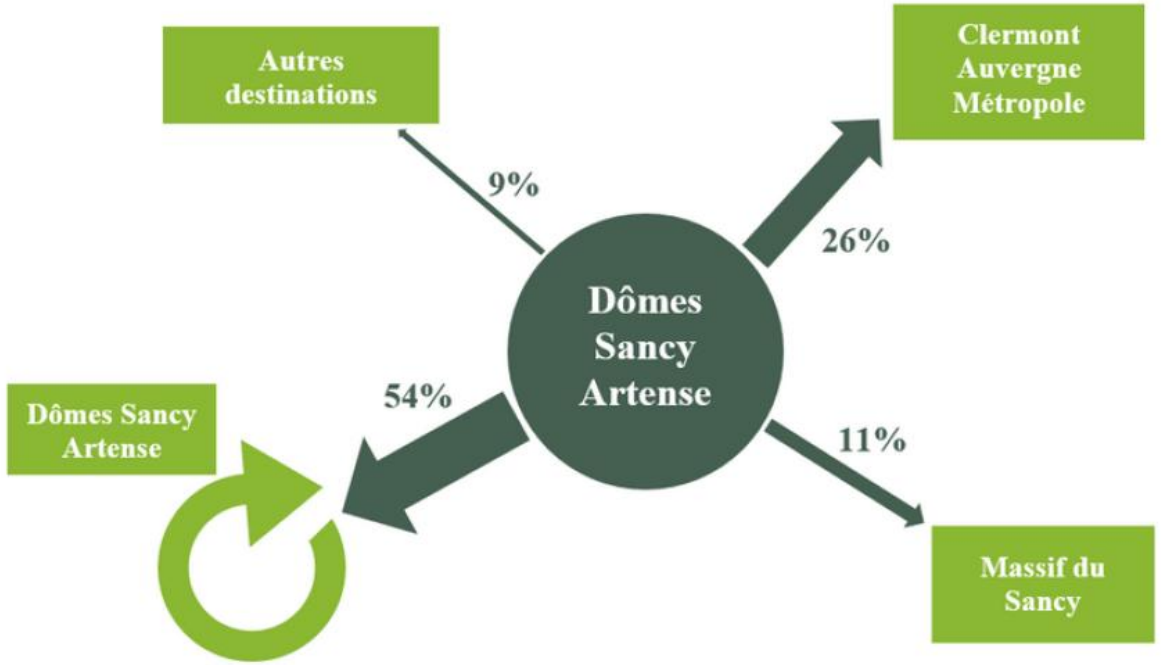

Source : Portrait de territoire, Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme, 2019

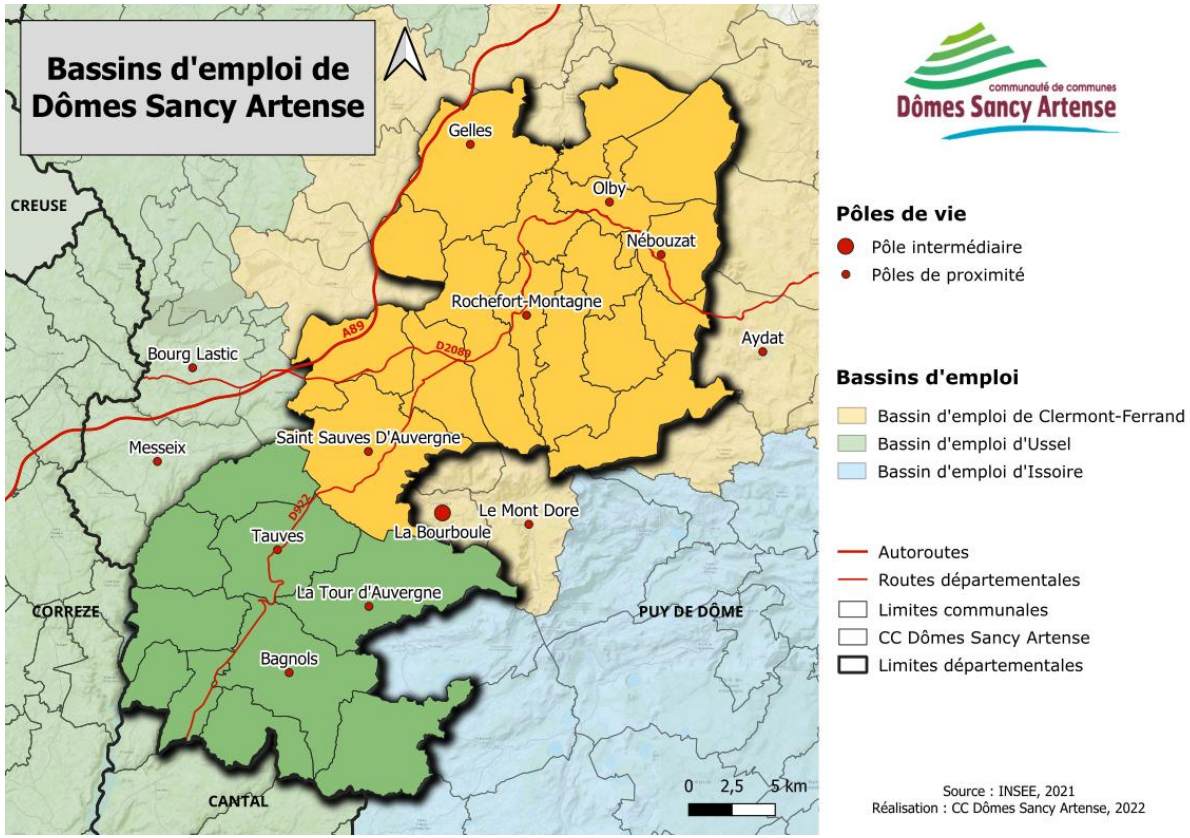

Sur Dômes Sancy Artense il y a 5 971 actifs, soit 78,5 % des 15-64 ans (en emploi ou en recherche), le tout pour 3 670 emplois qui sont répertoriés sur le périmètre. La structure de l'emploi est intéressante pour la mobilité, elle nous permet par exemple de savoir où les actifs travaillent. Les communes ayant le plus d'actifs avec un emploi sont les communes du nord du territoire, néanmoins, ces communes sont également celles où la majorité de ces actifs quittent leur commune de résidence pour le travail. Le taux d'actifs avec un emploi travaillant sur leur commune de résidence représente le potentiel de personnes pour lesquelles il serait possible de se déplacer en modes actifs pour se rendre au travail (vélo, marche à pied, etc.).

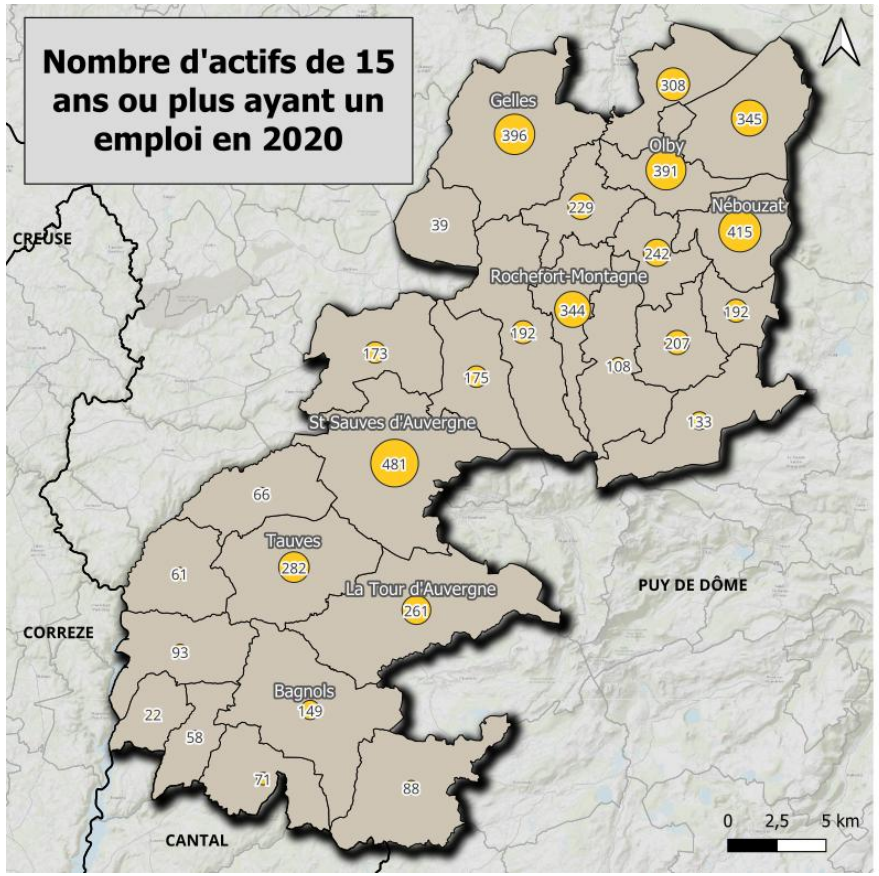

Nombre d'actifs ayant un emploi

- 100
- 200
- 300
- 400
- 500

Source : INSEE, 2020
Réalisation : CC Dômes Sancy Artense, août 2024

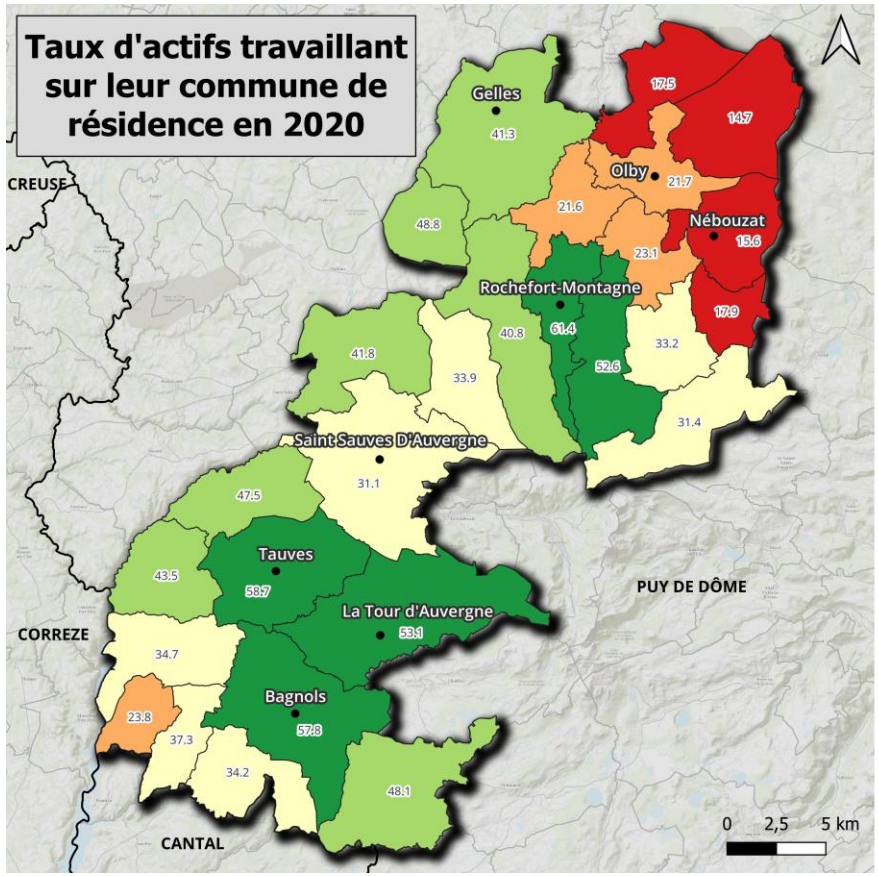

Taux d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi travaillant sur leur commune de résidence

- 14% à 20%
- 20% à 30%
- 30% à 40%
- 40% à 50%
- 50% à 60%

- Pôles de proximité

- Limites départementales

Source : INSEE, 2020
Réalisation : CC Dômes Sancy Artense, 2024

Dômes Sancy Artense recense 3 670 emplois, principalement concentrés au sein des bourgs de proximité du territoire.
Certaines communes ont un taux d'emploi occupés par des personnes extérieures à la commune assez important : les communes de Rochefort-Montagne, Vernines, Laqueuille et Saint Julien Puy Lavèze (à plus de 60% des emplois). Ce qui s'explique par la présence d'entreprises d'envergure, qui emploient plus de 50 voire 100 salariés.

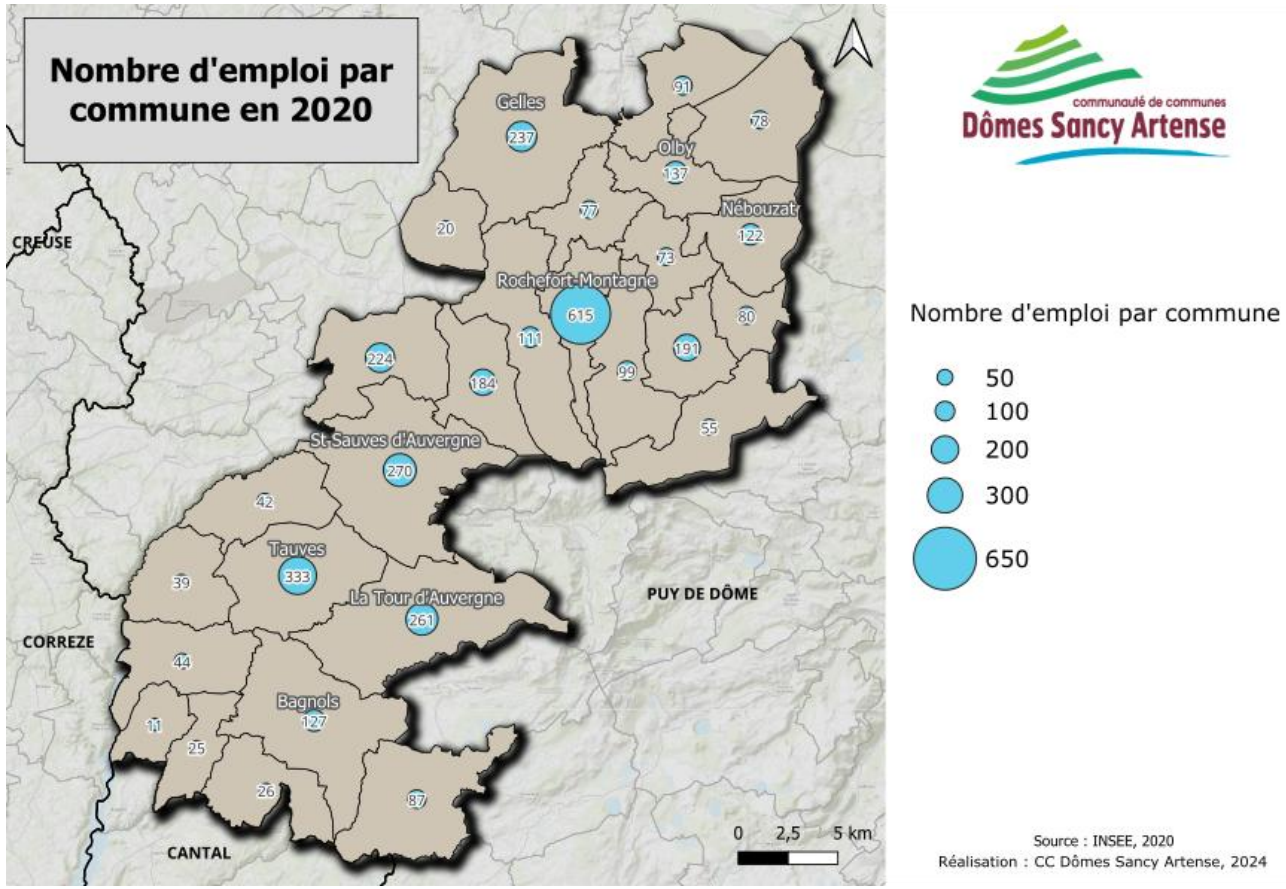

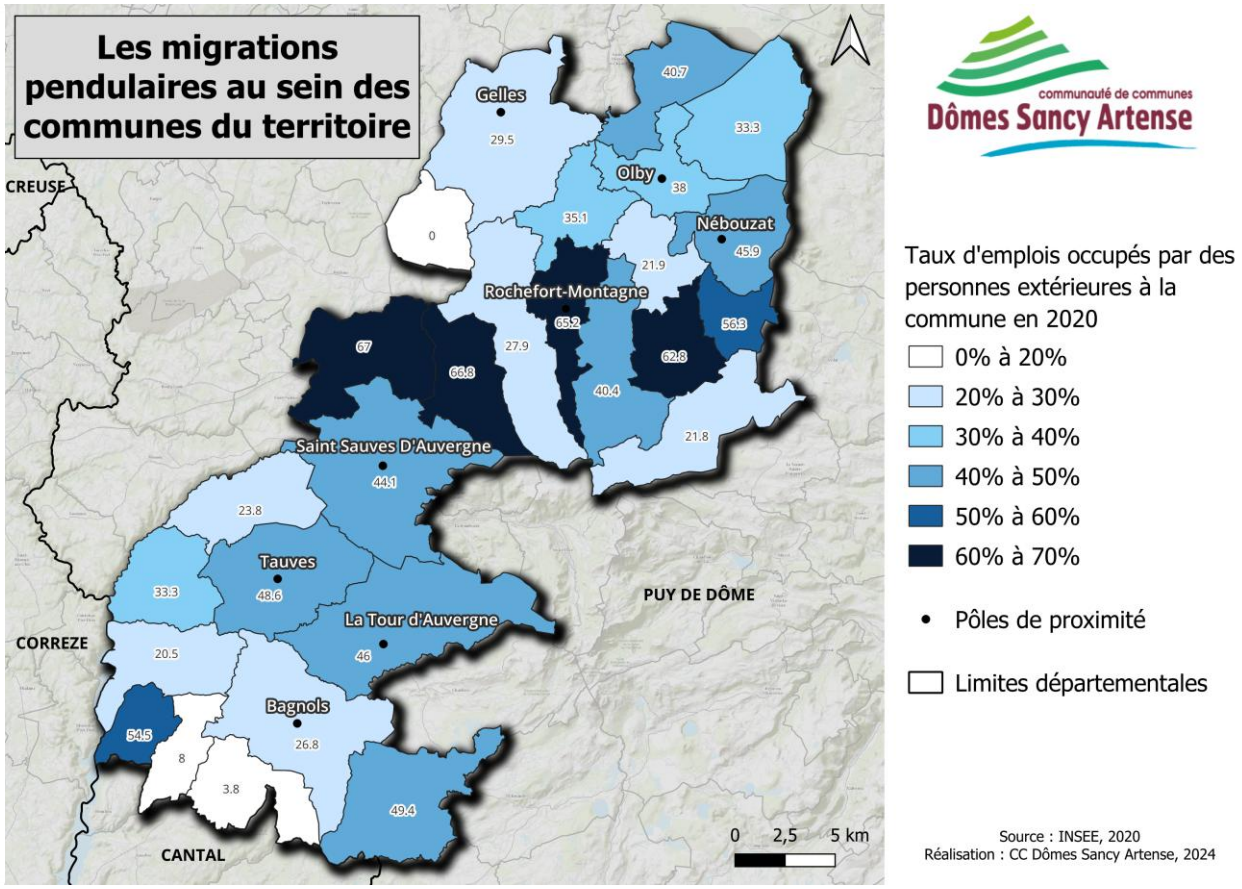

Analyse de la précarité pour identifier les publics potentiellement empêchés de mobilité.

Le taux de chômage est de 6,8 %. Il est inférieur de cinq points à la moyenne départementale. (Projet de Territoire CC Dômes Sancy Artense, 2021).

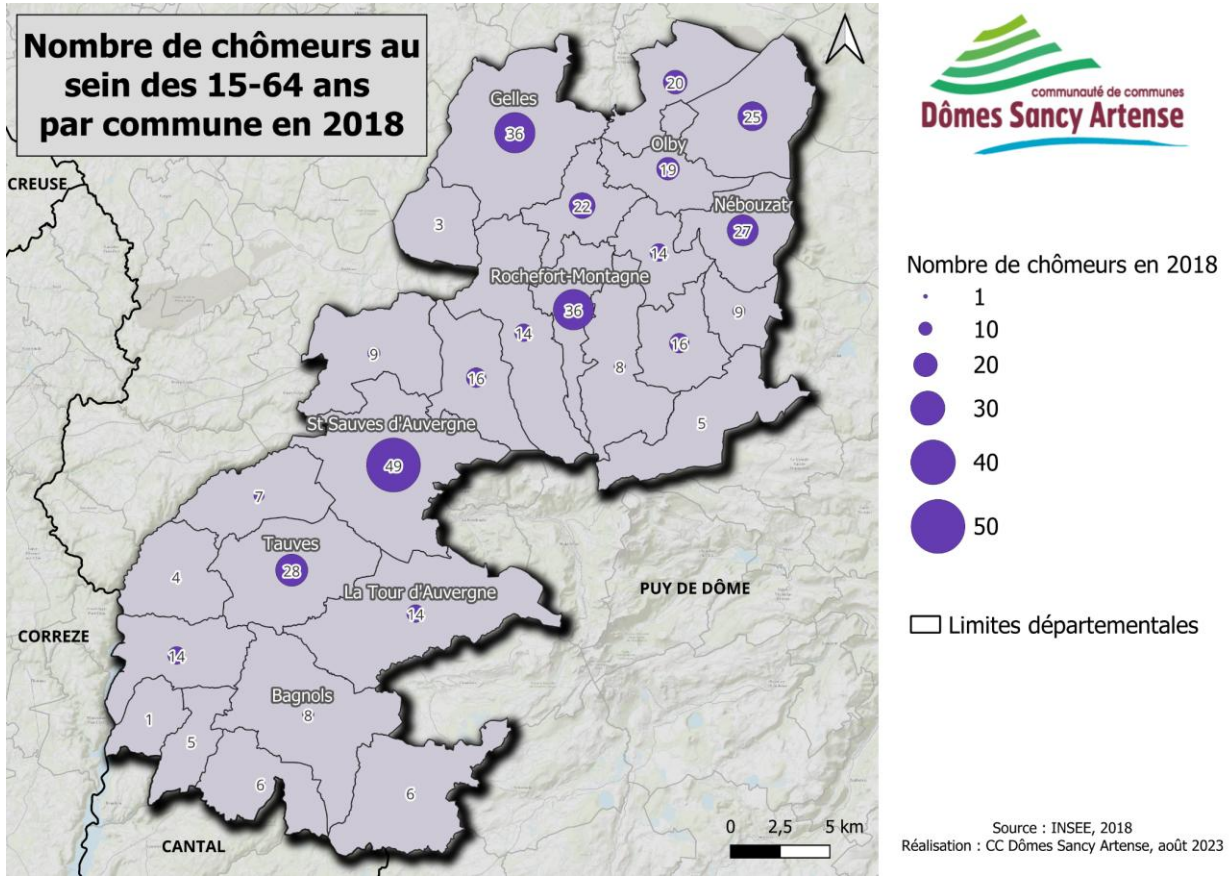

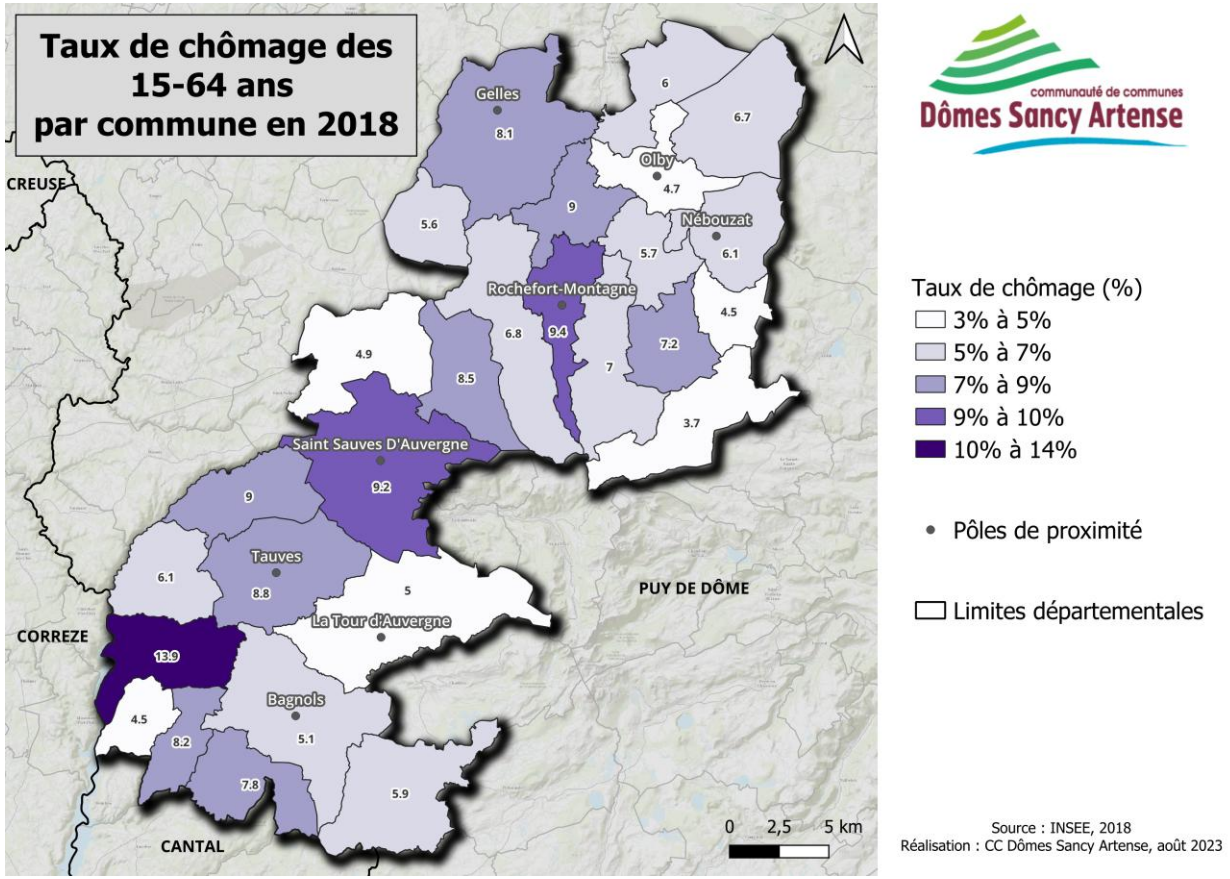

Même si selon l'INSEE, le taux de chômage et le nombre de chômeurs par commune reste relativement bas, en comparaison à la moyenne départementale, cette précarité nous indique que certaines personnes peuvent rencontrer des difficultés de mobilité, sur un territoire dépendant de la voiture individuelle, par exemple pour entretenir leur véhicule et payer les frais engendrés.

Les principaux freins à la reprise de l'emploi en Dômes Sancy Artense

Selon une autre analyse, un des principaux freins à la reprise de l'emploi serait la mobilité.
En effet, suite aux rencontres de l'insertion organisées par la Maison des Solidarités de Rochefort-Montagne, dans l'objectif de mettre en relation des demandeurs d'emploi avec des acteurs du territoire pour les aider à s'insérer dans la vie active, le principal retour identifié est lié à des problèmes de mobilité et de déplacements.
Sur les 40 participants présents à la rencontre de l'insertion de mai 2024, 31% d'entre eux disent que le frein à la reprise de l'emploi est la mobilité. Ce qui est le principal frein à la reprise de l'emploi identifié.

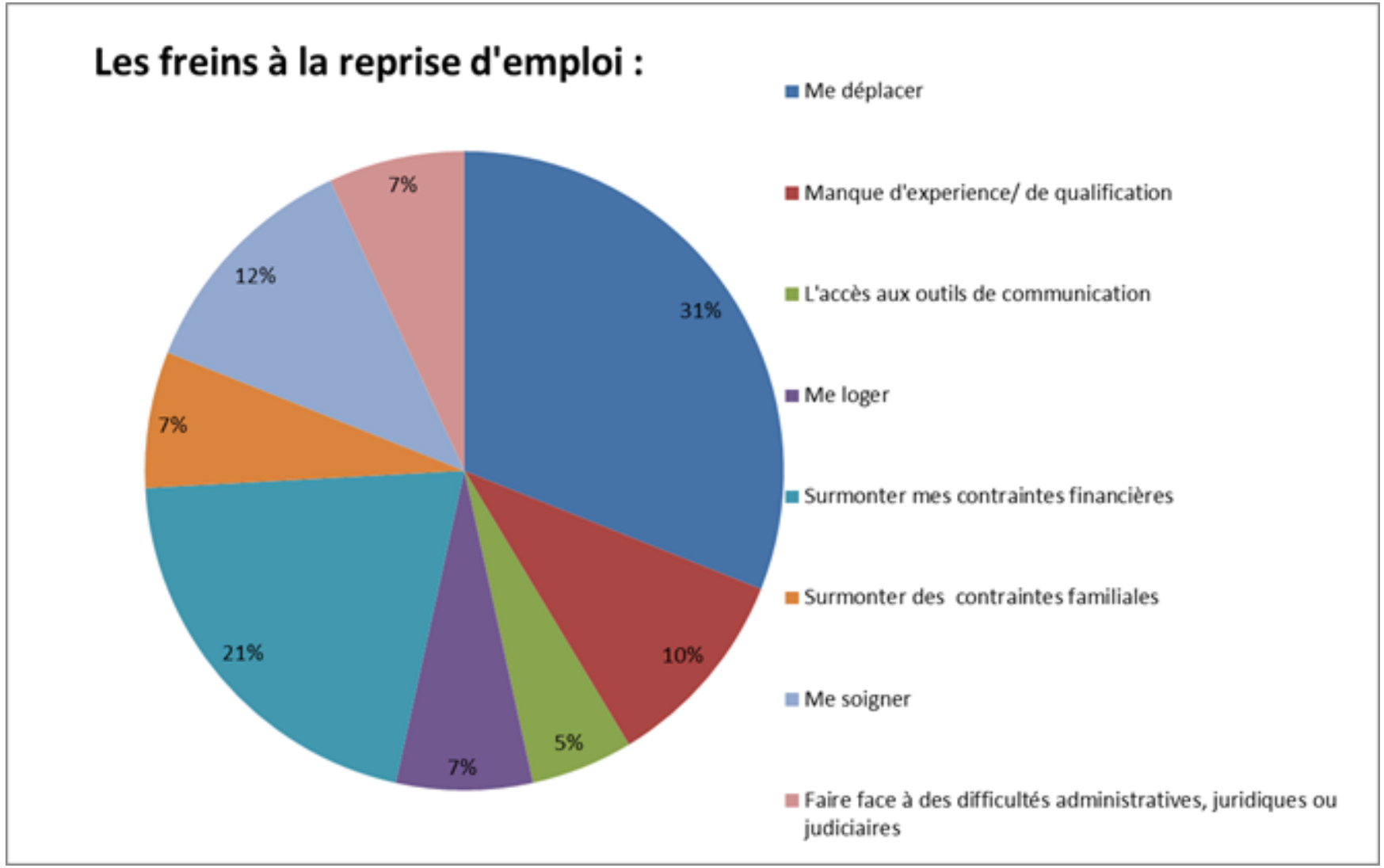

Source : Maison des solidarités de Rochefort-Montagne, rencontres de l'insertion du 28 mai 2024

C) Finalement : un territoire dépendant de la voiture

Le contexte mobilité

Territoire rural de moyenne montagne, Dômes Sancy Artense est désenclavé grâce à la route. Avec la présence de **l'autoroute A89** permettant de traverser la France d'Ouest en Est, entre Bordeaux et Lyon et la présence de l'échangeur de St Julien Puy l'Avèze, véritable porte d'entrée du Puy de Dôme et de l'Auvergne Rhône Alpes depuis la façade Atlantique.
Les deux autres axes routiers principaux du territoire, **les routes départementales D2089 et D922**, structurent aussi les déplacements et désenclavent la communauté de communes. La mobilité en Dômes Sancy Artense reste donc dominée par la voiture.

Plusieurs autres services de transports et de mobilité existent, mais ne sont parfois pas assez bien adaptés et restent peu utilisés. Le territoire était traversé par **l'ancienne ligne de chemin de fer Clermont-Le Mont-Dore** et abritait 3 gares : La Miouze Rochefort à Gelles, Laqueuille-Gare à St-Julien-Puy-Lavèze et St-Sauves d'Auvergne. Aujourd'hui cette ligne est remplacée par des bus régionaux **(les lignes P46 et P47 de la Région)** qui assurent la liaison Mauriac-Clermont ou Clermont-Ussel avec 5 arrêts sur le territoire (Rochefort, Laqueuille-Gare, St-Sauves, Tauves et Bagnols-stade). Les horaires sont peu fréquents vers Mauriac et Ussel (2 à 4 allers journaliers), ils sont plus fréquents entre La Gare de Laqueuille et Clermont-Ferrand (8 à 12 allers quotidiens). La ligne ferroviaire conserve un usage pour le fret qui est aujourd'hui menacé. **Une association de défense de la ligne ferroviaire Volvic-Le Mont-Dore** s'est constituée en novembre 2020. Elle regroupe notamment les 4 EPCI traversés. Elle défend la pérennité du transport du fret et le rétablissement de la ligne de voyageurs. Une convention existe aussi depuis 2020 avec SNCF Réseau pour que l'Etat et les collectivités participent financièrement à l'étude et aux travaux de remise en état de la voie. (Projet de Territoire CC Dômes Sancy Artense, 2021). En 2024, **la fédération Agir pour la ligne Clermont Ferrand - Le Mont Dore - Ussel – Tulle** a été créée, l'objectif de cette fédération est de réunir l'ensemble des acteurs et des associations déjà existantes concernant la défense de cette ligne, pour fédérer et avoir un impact plus important. La Communauté de communes Dômes Sancy Artense, ainsi que toutes les communes de l'EPCI sont membres de cette fédération.

Un réseau interurbain, avec la ligne P52, proposé par la Région permet de se déplacer entre Bourg-Lastic et Clermont-Ferrand, avec 5 arrêts sur le territoire (Rochefort-Montagne, Massages, Massagettes, Le Léry, Olby), et un aller-retour du lundi au vendredi. Cette ligne est principalement utilisée par les actifs et les lycéens se rendant quotidiennement sur Clermont-Ferrand.

Le covoiturage se pratique et se développe, avec l'existence d'aires labellisées sur le territoire et l'apparition de sites d'usage.

Les services de mobilité en Dômes Sancy Artense

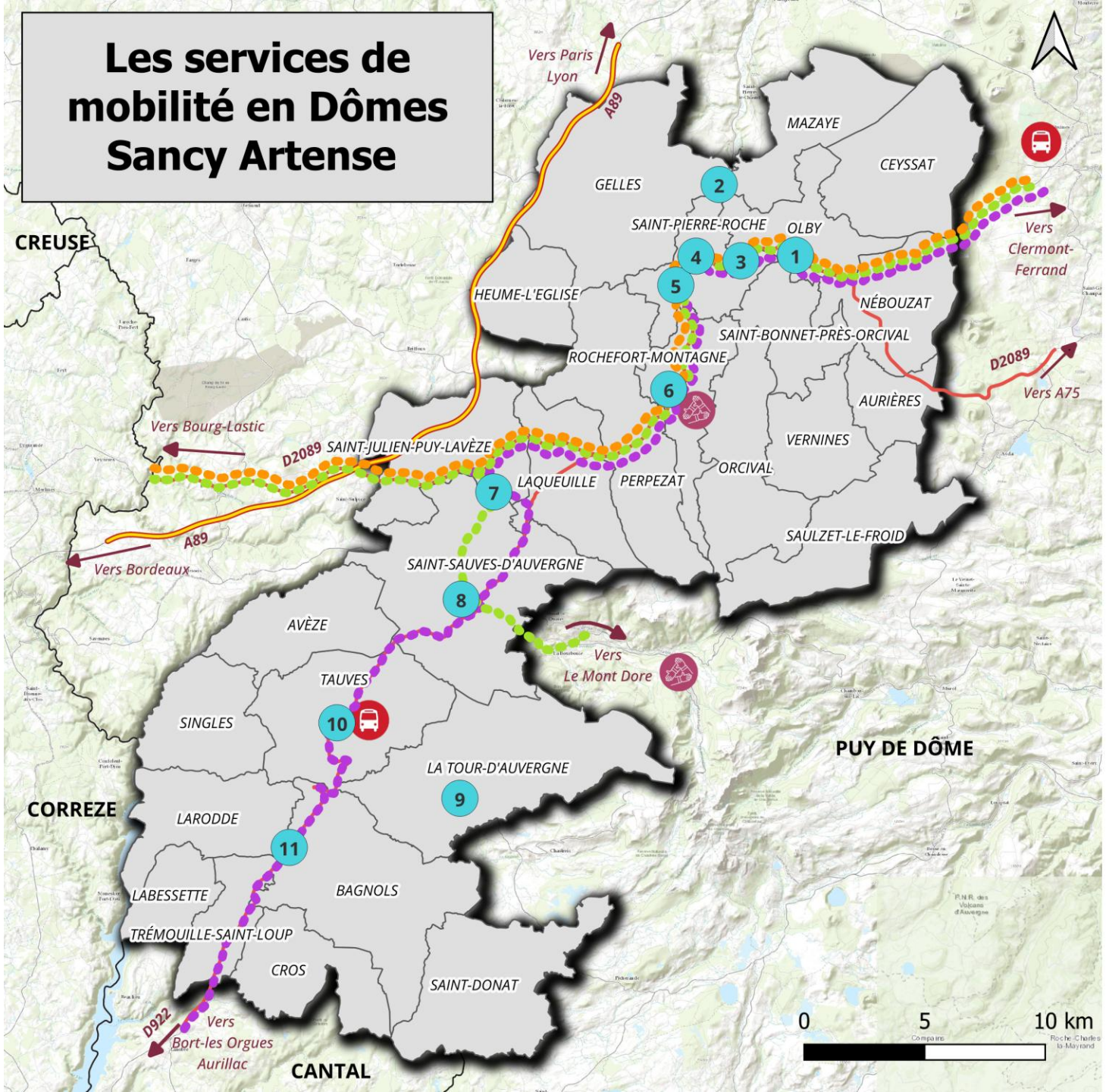

communauté de communes
Dômes Sancy Artense

- Ligne de bus P52
- Ligne de bus P46
- Ligne de bus P47
- Bus des montagnes vers Tauves et Clermont-Ferrand
- Lieux d'accompagnement mobilité de la plateforme mobilité 63
- Arrêts de bus et/ou aires de covoiturage

1. Arrêt de bus du pont d'Olby - Olby
2. Aire de covoiturage de La Miouze – Gelles
3. Arrêt de bus du Léry - St Pierre Roche
4. Arrêt de bus et aire de covoiturage de Massagettes - St Pierre Roche
5. Arrêt de bus de Massages - St Pierre Roche
6. Arrêt de bus et aire de covoiturage collège-lycée - Rochefort-Montagne
7. Arrêt de bus de la gare de Laqueuille - St Julien Puy l'Avèze
8. Arrêt de bus et aire de covoiturage du bourg - St Sauves d'Auvergne
9. Aire de covoiturage de La Tour d'Auvergne
10. Arrêt de bus et aire de covoiturage du bourg - Tauves
11. Arrêt de bus et aire de covoiturage de Bagnols Stade - Bagnols

Source : CC Dômes Sancy Artense, Octobre 2024
Réalisation : CC Dômes Sancy Artense, 2024

Taux de motorisation des ménages important et forte utilisation de la voiture individuelle

En Dômes Sancy Artense, 91,4% des ménages possèdent au moins une voiture (INSEE, Dossier Complet, 2021) et plus de 240 millions de km sont parcourus sur le territoire en une année, à plus de 90% par des voitures particulières, des véhicules utilitaires ou des poids lourds (Auvergne Rhône Alpes – Energie Environnement, 2019), ce qui nous prouve la forte utilisation des véhicules et des routes sur le territoire.

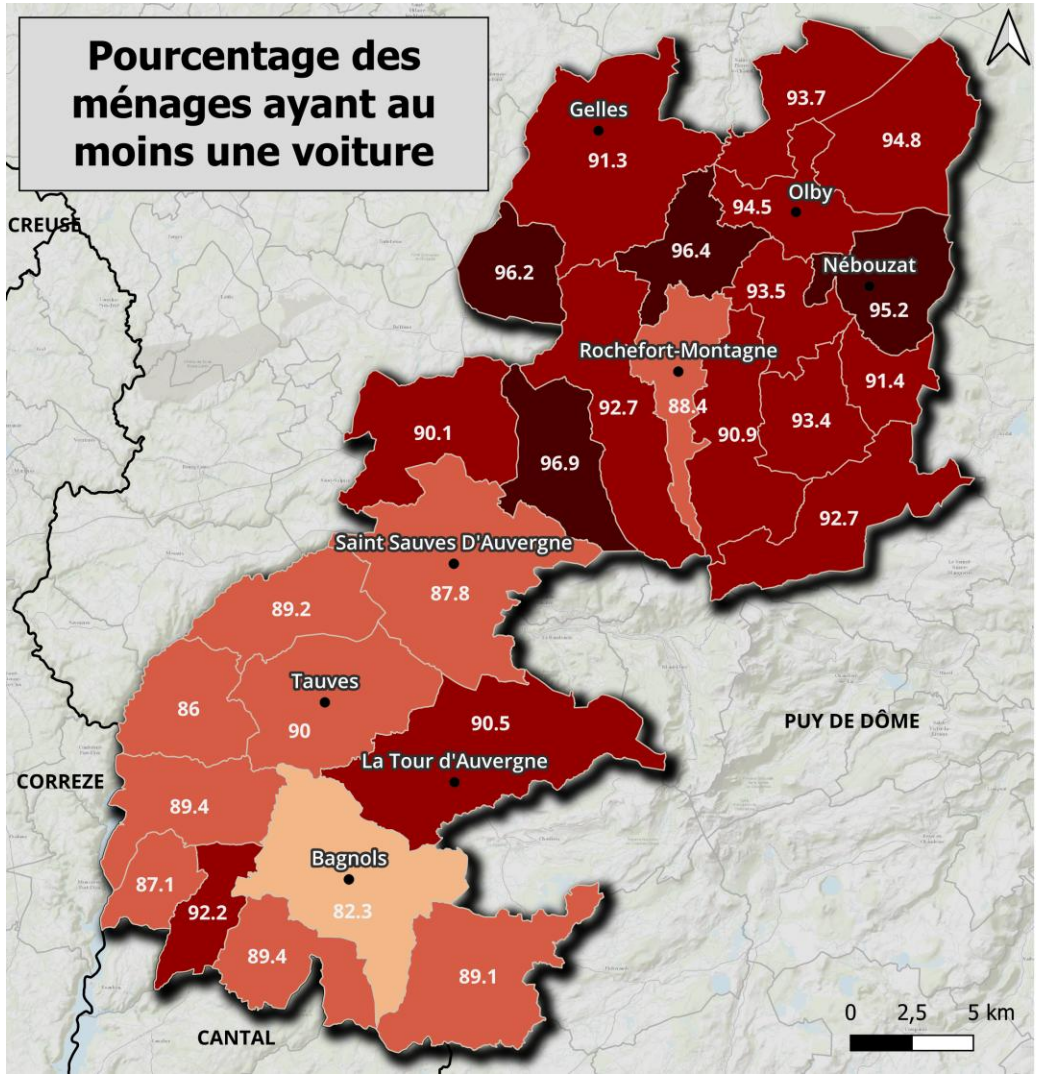

communauté de communes Dômes Sancy Artense

Pourcentage des ménages ayant au moins une voiture (au sein des résidences principales)

- 80% à 85%
- 85% à 90%
- 90% à 95%
- Plus de 95%
- Pôles de proximité
- Limites départementales

Source : INSEE, 2018
Réalisation : CC Dômes Sancy Artense, août 2023

Cette forte utilisation de la voiture est également très visible au niveau des déplacements domicile-travail, 80% des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture, fourgonnette ou camion (INSEE, Dossier Complet, 2021).

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2019

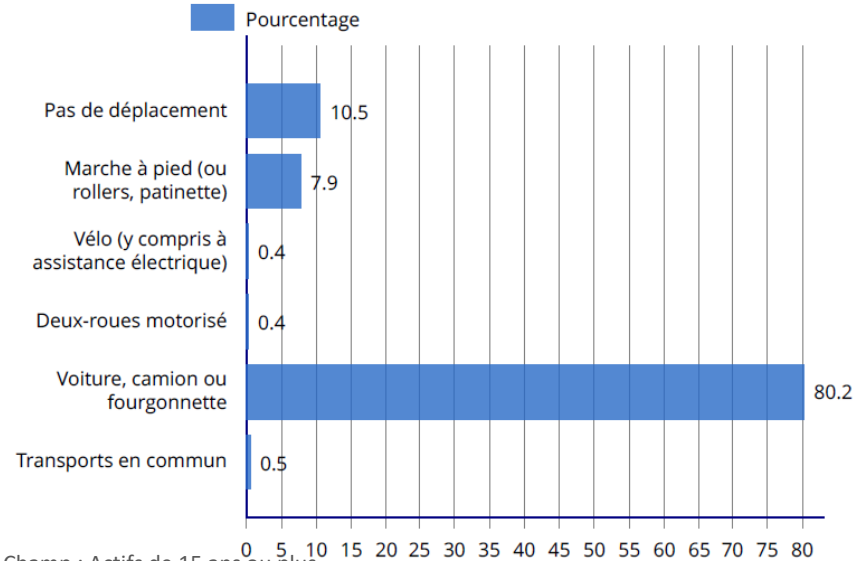

Champ : Actifs de 15 ans ou plus
Source : INSEE, 2021

Une disparité dans l'équipement automobile des ménages

Même si la mobilité du territoire est majoritairement organisée autour de la voiture individuelle, nous pouvons remarquer une disparité dans l'équipement automobile des ménages. Si environ 91,4% des ménages possèdent au moins une voiture, seulement 50% des ménages en possèdent 2 ou plus, et à contrario, 8,6% des ménages ne possède aucun véhicule. Sur la partie nord du territoire les ménages possèdent plus de véhicules que sur la partie sud. Les solutions de mobilité à mettre en place seront donc différentes. Le nord sera plus adapté à des solutions pour réduire l'utilisation de la voiture individuelle, tandis que des solutions de mobilité solidaire permettant aux publics empêchés de mobilité de se déplacer seront plus adaptées au sud du territoire.

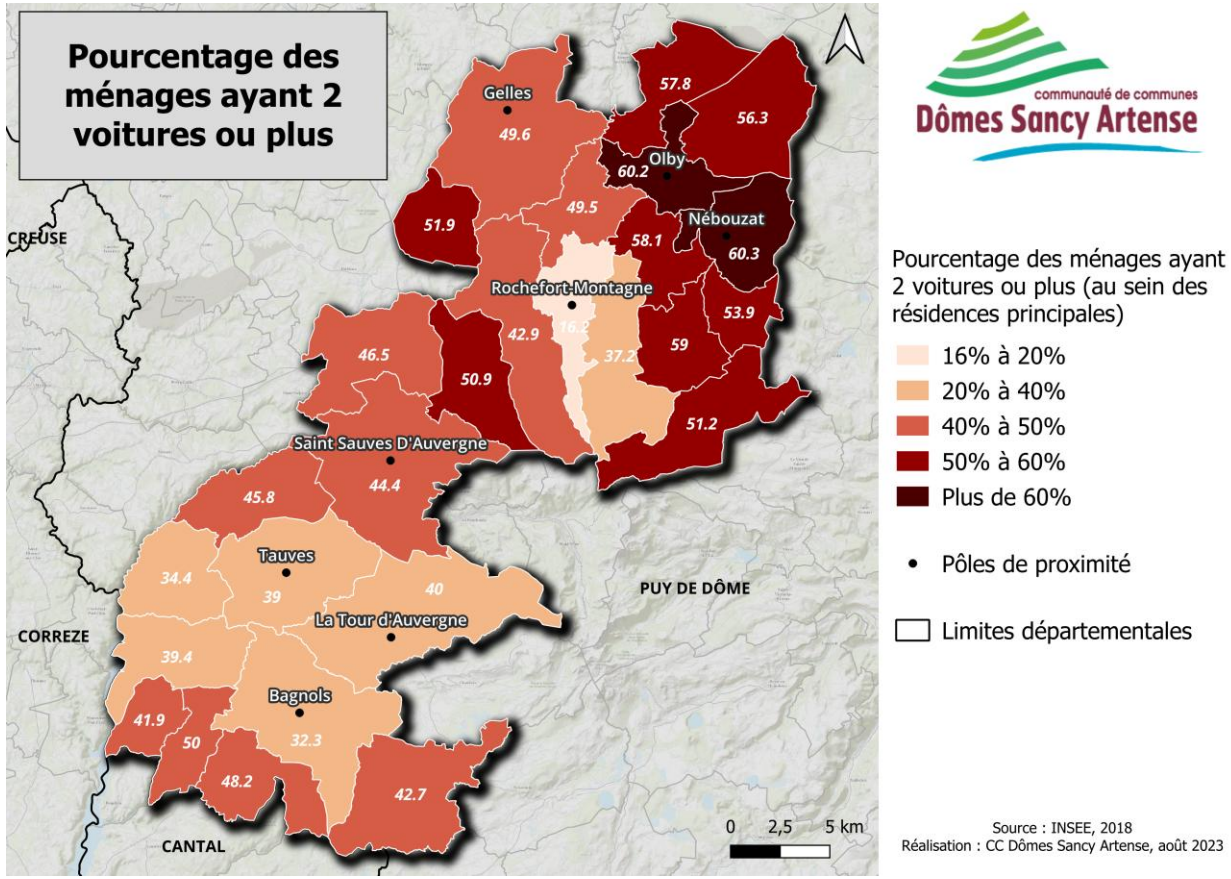

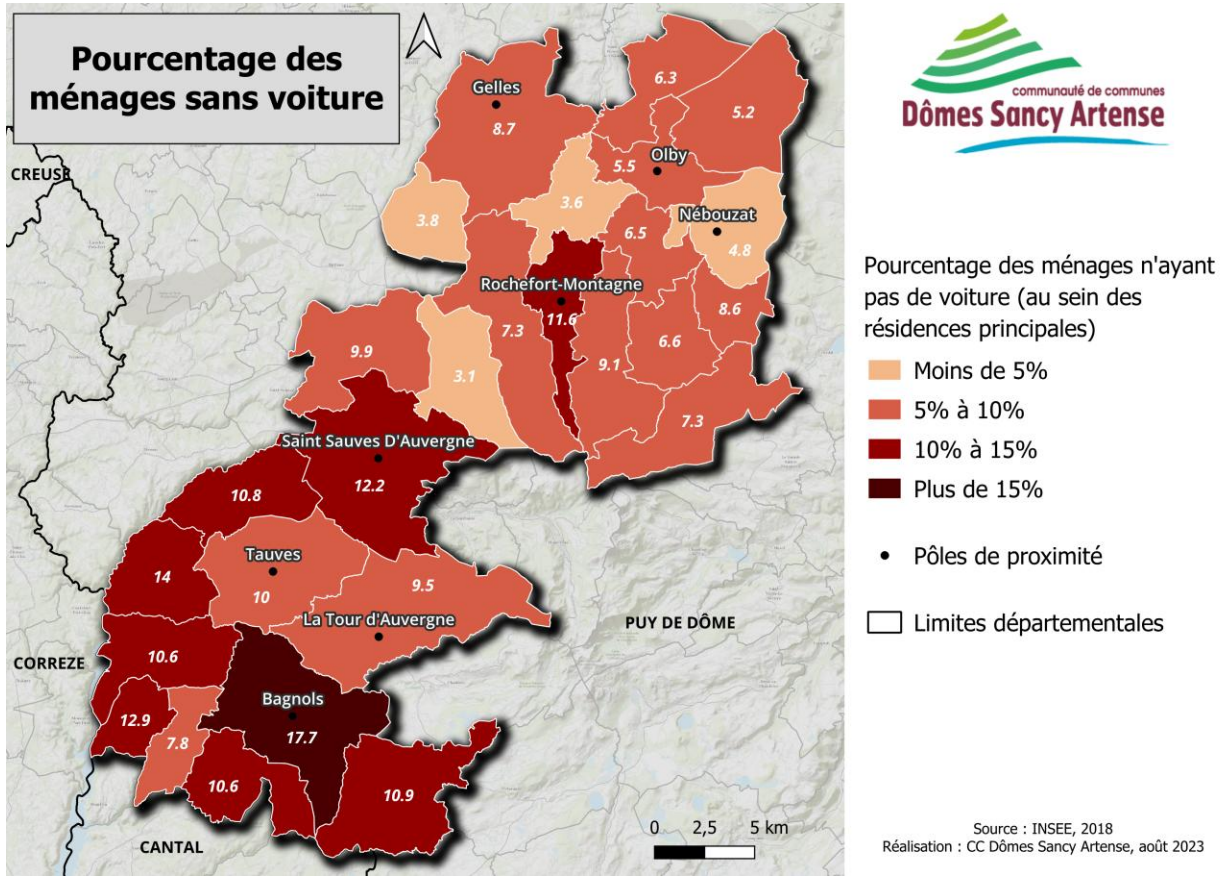

Le transport a de nombreuses conséquences sur les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre du territoire

Comme nous le montrent les graphiques ci-dessous, le transport n'est pas le secteur où les émissions de gaz à effet de serre sont les plus importantes sur le territoire, il se situe néanmoins en 2ème position derrière l'agriculture, la sylviculture et l'aquaculture. Ces chiffres semblent cohérents avec la réalité territoriale, territoire rural et très agricole, les émissions de gaz à effet de serre sont plus importantes dans ce domaine. Or, le transport routier se retrouve comme étant le secteur où la consommation d'énergie est la plus importante, il se retrouve cette fois-ci en première position devant le résidentiel ou l'agriculture.

Évolution de la part de chaque secteur dans les émissions totales de GES

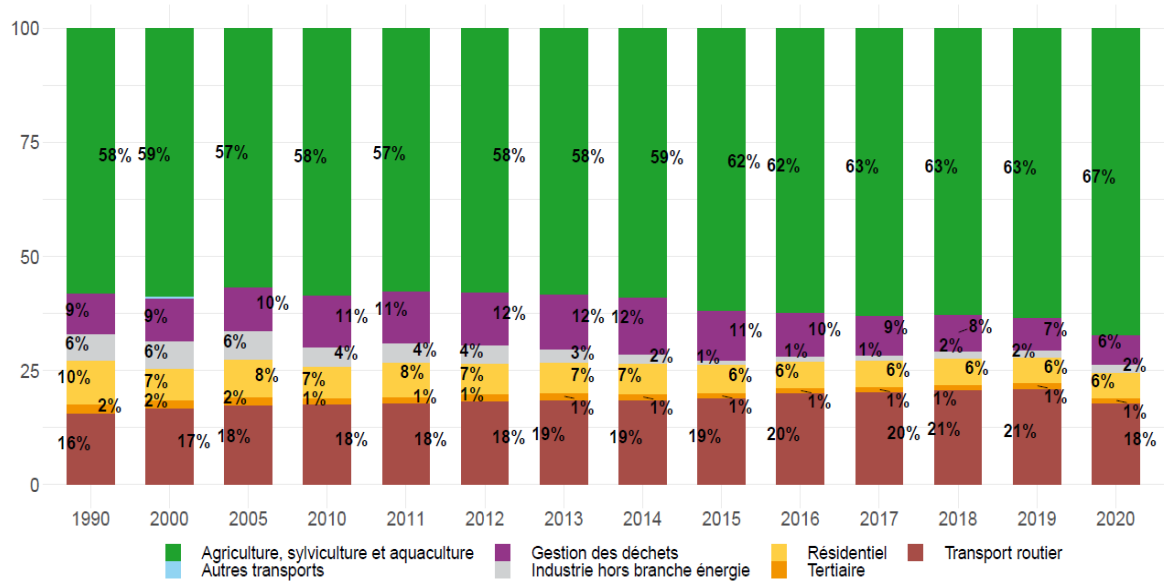

Évolution de la part de chaque secteur dans la consommation d'énergie finale

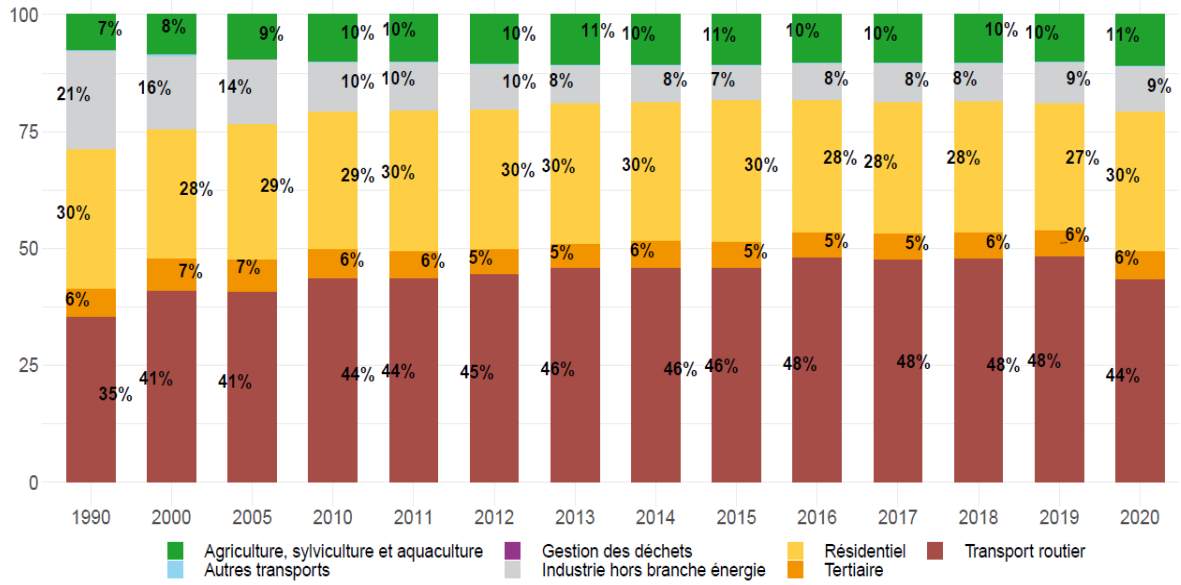

Source : Région Auvergne Rhône Alpes, Observatoire Régional Climat Air Energie, 2022

Territoire très dépendant de la voiture, la population se retrouve contrainte de consommer du pétrole pour se déplacer. Dômes Sancy Artense est donc un territoire très vulnérable face à la fluctuation des prix du carburant et face à la disponibilité des hydrocarbures. Les dépenses des ménages de la collectivité liées aux déplacements et à la mobilité sont donc importantes, et le nombre de ménages en situation de vulnérabilité énergétique peut se retrouver très élevé sur le territoire.

II) DIAGNOSTIC STRUCTUREL : L'offre de mobilité en Dômes Sancy Artense

Retour sur la méthode utilisée

Le diagnostic structurel de la mobilité est le diagnostic de la structure à un moment donné de l'offre de mobilité. Tous les services existants sont analysés et évalués dans le but de comprendre leur fonctionnement et d'analyser leur pertinence.

- Prise de connaissance des lignes (bibliographie)
- Enquête des usagers
- Prise des bus
- Historique des fréquentations
- Observation terrain aux arrêts de bus
- Observation terrain à la gare de Laqueuille
- Evaluation de la qualité des arrêts de bus

Détail de la méthode utilisée

Bibliographie
- Recherche d'information sur les lignes
- Documents Région AURA
- Documents CC DSA

Enquêtes
- Elaboration d'une grille d'entretien
- Recherche d'usagers via le réseau de connaissance
- Entretiens téléphoniques

Terrain
- Tableaux d'observation terrain
- Journées terrain sur les arrêts de bus et prise des bus, de mai à juillet 2022

Fréquentations
- Récolte de données de fréquentation auprès des gestionnaires (CCDSA, Région)
- Analyse des données et bilan des fréquentations

Evaluation
- Elaboration d'une grille d'évaluation pour les arrêts de bus
- Evaluation de chaque arrêt de bus du territoire

A) Un territoire désenclavé par la route

- **Autoroute A89 :** en direction de Bordeaux ou de Paris/Lyon.
- Présence de **l'échangeur de St Julien Puy Lavèze** : porte d'entrée sur le territoire et sur la Région Auvergne Rhône Alpes depuis l'Ouest.
- **Deux routes départementales de type « grandes liaisons » : la D922 et la D2089** qui traversent le territoire et le desservent facilement.

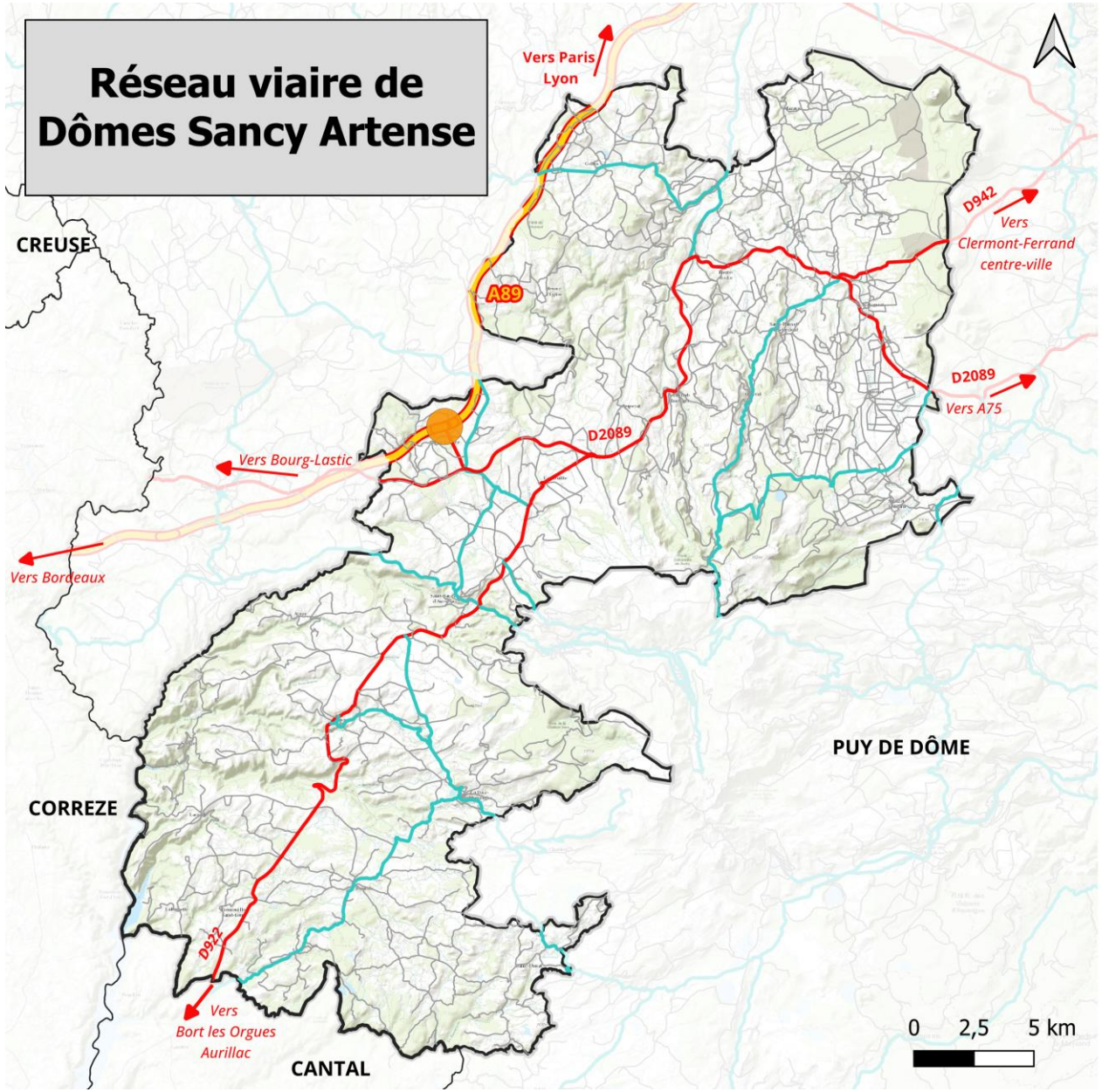

communauté de communes Dômes Sancy Artense

Réseau Viaire

- Autoroute
- Routes départementales "grandes liaisons"
- Autres routes départementales
- Routes communales
- Echangeur de St Julien Puy Lavèze

Source : CC Dômes Sancy Artense, Janvier 2024
Réalisation : CC Dômes Sancy Artense, 2024

B) Les lignes de transport tout public de la Région Auvergne Rhône Alpes

- **La ligne P52**, qui relie Bourg Lastic à Clermont-Ferrand avec 1 aller-retour par jour
- **La ligne P46**, qui relie Ussel et le Mont Dore à Clermont-Ferrand avec 8 à 10 allers-retours par jour
- **La ligne P47**, qui relie Mauriac à Clermont-Ferrand avec 2 à 4 allers-retours journaliers

Les lignes P46 et P47 sont des anciennes lignes SNCF reprises en 2023 par la Région

Pour ces lignes de bus il existe 3 tarifs différents :

- Titre unité : 3€ / 1 voyage.
- Abonnement mensuel : 45€ / mois.
- Carnet de 10 voyages à 25€.

Plusieurs milliers de voyages ont été effectués entre septembre 2022 et septembre 2023 :

- **17 561** voyages pour la ligne P46
- **21 847** voyages pour la ligne P47
- **2 278** voyages pour la ligne P52

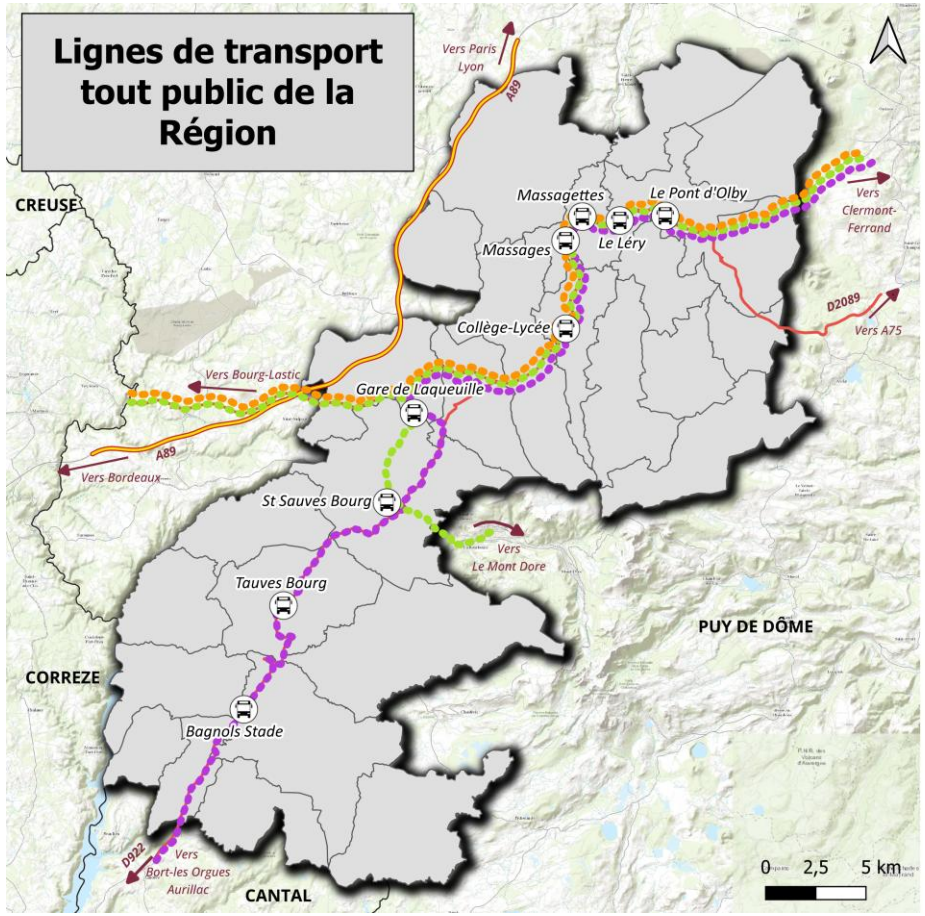

communauté de communes Dômes Sancy Artense

Autoroute A89
Routes Départementales
Ligne P52
Ligne P46
Ligne P47
Arrêts de bus
CC Dômes Sancy Artense
Limites départementales

Source : CC Dômes Sancy Artense, Octobre 2024
Réalisation : CC Dômes Sancy Artense, 2024

Ces trois lignes de bus peuvent répondre aux **besoins des actifs du territoire**, avec plusieurs horaires disponibles pour se rendre sur la métropole le matin et revenir sur le territoire le soir. Les lignes P46 et P47 sont organisées en priorité pour correspondre aux trains Clermont-Paris, elles correspondent donc également **aux familles et grands voyageurs**.

Suite à une enquête auprès des usagers de la ligne P52 (*questionnaire disponible en annexe*) et afin de répondre au mieux aux besoins des populations, plusieurs **axes d'amélioration** peuvent être relevés concernant ces lignes de bus :

- **Les horaires** peuvent être aménagés afin de correspondre au mieux à la demande : par exemple pour la ligne de bus P52, l'horaire du matin est un peu tôt pour permettre aux actifs du territoire d'utiliser ce service (arrivée à 7h30 en gare routière). Un éventuel deuxième horaire un peu plus tard (8h-8h30) serait plus stratégique.
- **Les arrêts** disponibles sur la Communauté de communes peuvent également jouer un rôle dans la fréquentation de ces bus. Pour les lignes P46 et P47, l'arrêt de Rochefort-Montagne est le dernier arrêt avant la métropole Clermontoise, ce qui freine la frange Nord-Est du territoire à l'utilisation de ces lignes. L'ajout d'un arrêt aux 4 routes de Nébouzat, où toutes les lignes de bus pourraient s'arrêter serait très stratégique, ce carrefour avec beaucoup de passage est un potentiel futur lieu d'intermodalité pour la Communauté de communes.

Une évaluation de chaque arrêt de bus a été effectuée afin de faire ressortir les arrêts les plus pertinents, et ceux ayant encore des aménagements nécessaires. L'évaluation a été basée sur plusieurs critères tels que : les services et les équipements à proximité, l'intermodalité, l'accessibilité et la visibilité de l'arrêt, et la sécurité.

Globalement, les arrêts les plus pertinents sont celui de Rochefort-Montagne et celui de la Gare de Laqueuille, car ils permettent une correspondance avec les autres lignes de bus régionales. A l'inverse, les arrêts du Léry et du Pont d'Olby apparaissent comme moins pertinents car ils ne permettent pas de prendre d'autres bus au même endroit, ils manquent de stationnement ou de sécurité, et de liaison avec le centre bourg du village, tout comme l'arrêt de Bagnols Stade, qui n'a aucune liaison avec le centre bourg. (*Détail de l'ensemble des évaluations et de l'observation terrain des arrêts en annexe*).

Finalement, les lignes de bus existantes restent des services organisés autour des **routes départementales D922 et D2089, véritable colonne vertébrale structurante des déplacements**. La question du raccordement à ces services pour les autres parties du territoire se pose donc.

En lien avec cette évaluation aux arrêts de bus, deux **lieux d'intermodalité à fort enjeux** ont été recensés :

- **L'arrêt actuel de la Gare de Laqueuille** : à ce jour, ce lieu est un lieu de correspondance entre plusieurs lignes de bus (P46, P47) et donc plusieurs destinations. La proximité avec l'A89, l'usage du parking de la gare comme aire de covoiturage informelle, et la présence de la voie ferrée et de l'ancienne gare forment un potentiel important en termes d'intermodalité.

- **Le carrefour des 4 routes de Nébouzat** : à ce jour, aucun arrêt de bus n'existe sur ce carrefour. Mais un fort potentiel est identifié : la présence d'une aire de covoiturage informelle, le rabattement de plusieurs communes possible sur ce carrefour, l'accès à la métropole clermontoise via le col de la Moréno ou de la Ventouse montre le fort potentiel de ce lieu comme lieu d'intermodalité.

La gare de Laqueuille : lieu d'intermodalité

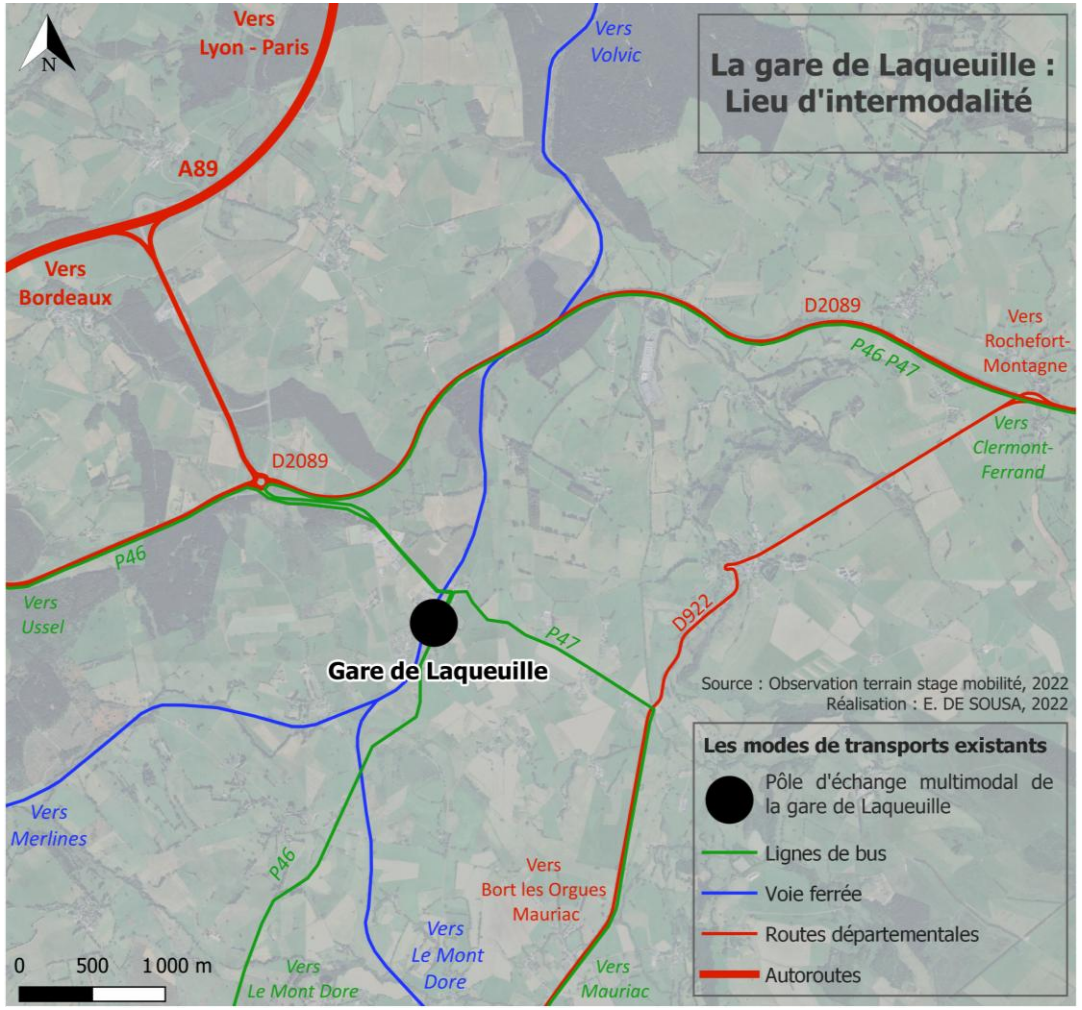

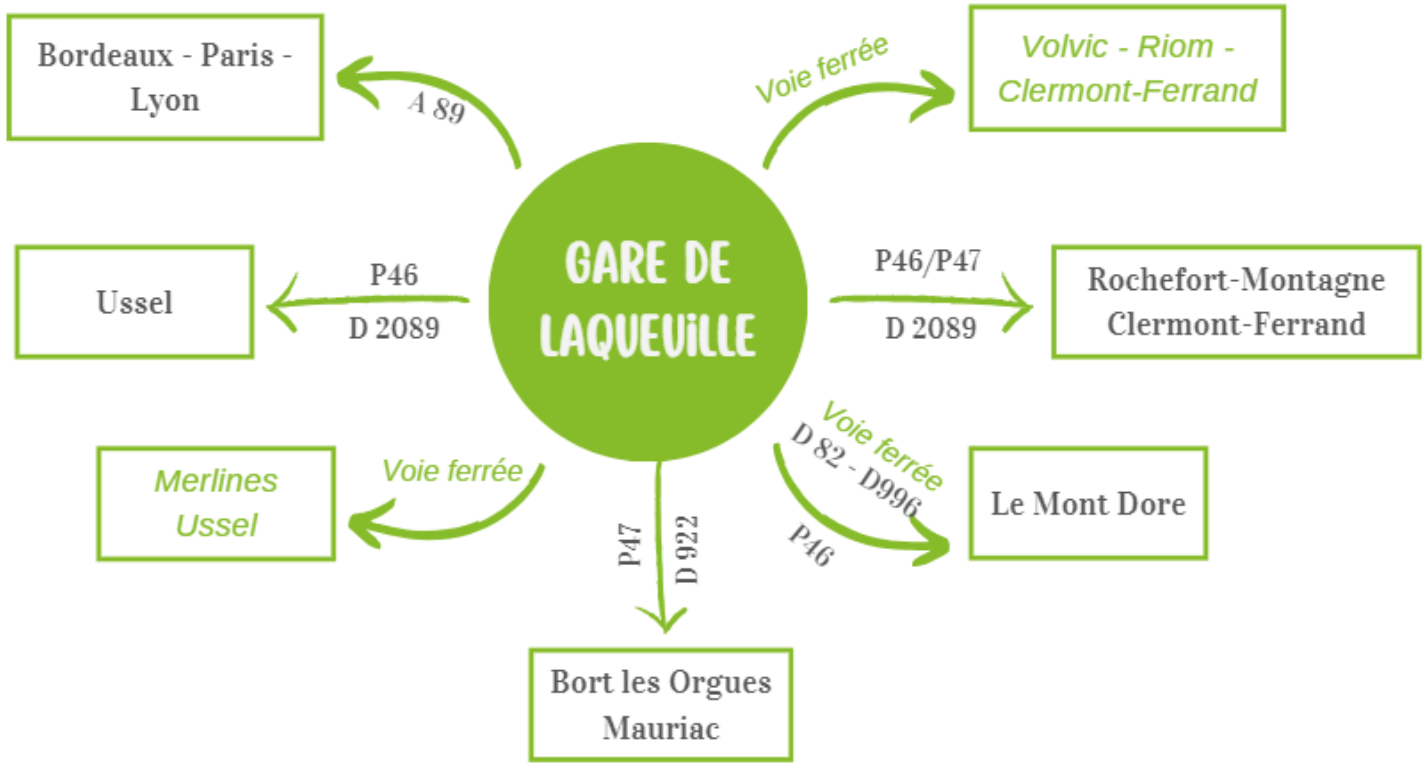

A ce jour, en gare de Laqueuille, la voie ferrée n'est plus utilisée que pour du fret, elle ne sert plus au transport de voyageurs. La voie reste néanmoins existante avec plusieurs collectifs qui militent pour le maintien du fret et la réouverture du transport de voyageurs. (voir page 36).

C) Le transport scolaire

Le transport scolaire sur la communauté de communes Dômes Sancy Artense est géré par la Région Auvergne Rhône Alpes, que ce soit pour le transport scolaire au sein des écoles primaires et élémentaires, le transport scolaire vers les collèges ou lycées. Sur le territoire, il y a donc plusieurs lignes de bus organisées et mises en place pour transporter les jeunes vers leurs lieux d'étude.

- **Pour les transports scolaires vers les écoles primaires et élémentaires** du territoire, 27 lignes existent et fonctionnent quotidiennement pour les écoliers (Région AURA, 2022). Globalement, c'est un service qui fonctionne bien et qui répond aux besoins des familles de Dômes Sancy Artense. La Région passe principalement ses marchés avec les prestataires du secteur.

- **Pour les transports scolaires vers les collèges**, 30 lignes existent et fonctionnent quotidiennement pour les collégiens (Région AURA, 2022). Les collégiens du territoire se rendent principalement dans les collèges de Rochefort-Montagne et La Tour d'Auvergne ; Pontgibaud ; Bourg Lastic ; Murat le Quaire et Besse.
  Le collège de La Tour d'Auvergne rencontrait une problématique concernant le transport des élèves internes. En effet, le collège proposant des parcours spécifiques (classe à horaires aménagés théâtre et parcours jeunes sapeurs pompiers), attire des élèves d'en dehors de son secteur de recrutement, élèves qui doivent donc être internes. Mais aucun transport n'existe à ce jour pour ces internes, les familles rencontrent donc des difficultés pour transporter leurs enfants chaque semaine jusqu'à La Tour d'Auvergne. Le collège voit donc des élèves quitter l'établissement en cours d'année ou renoncer à l'inscription à cause du manque de transport. A partir de la rentrée de septembre 2024, la Région Auvergne Rhône Alpes a prolongé la ligne scolaire des internes du lycée de Rochefort-Montagne, qui circule depuis la métropole Clermontoise, jusqu'à La Tour d'Auvergne. Ce qui permet au collège de bénéficier d'un service pour ses élèves internes.

- **Pour les transports scolaires vers les lycées** 10 lignes de transports collectifs existent et fonctionnent sur le territoire (Région AURA, 2022). Ces lignes fonctionnent pour la majorité le lundi matin et le vendredi soir pour transporter des internes. La ligne quotidienne LS711 en direction du lycée de Chamalières a été créée en 2023 par la Région AURA. Depuis plusieurs années, nombreuses familles ont fait remonter le besoin de transport scolaire entre le territoire et le lycée de Chamalières, situé à une vingtaine de kilomètres du territoire et où une grande partie de lycéens se rendent tous les jours. Suite à un recensement et une enquête effectuée auprès des familles et à plusieurs réunions de concertation avec la Région AURA, un service de transport scolaire a été créé pour la rentrée de septembre 2023, avec 3 arrêts sur le territoire : les centres-bourgs de Nébouzat, Olby et Ceyssat.

D) Le transport à la demande : bus des montagnes

Le bus des montagnes est un **dispositif créé et proposé par le département du Puy de Dôme** mis en place sur la communauté de communes Dômes Sancy Artense. Historiquement, ce service de transport à la demande existait sur les deux anciennes intercommunalités avant la fusion de 2017. Mis en place en 2002 sur le territoire Sancy Artense, il se développe en 2009 sur l'ancienne communauté de communes de Rochefort-Montagne.
En 2017, en lien avec la fusion des intercommunalités, le service fusionne aussi, mais il reste néanmoins distinct sur les 2 anciens territoires. En effet, la réorganisation de ce service a posé la question de l'ouverture du service à tous et sur tout le territoire. La communauté de communes pourrait-elle suivre financièrement si des usagers habitant à l'extrémité nord du territoire souhaiteraient par exemple se rendre au marché de Tauves toutes les semaines ? Faut-il communiquer sur ce service au risque de ne pas pouvoir y répondre ? La communauté de communes a décidé de maintenir les 2 anciens services en l'état, avec les deux destinations du marché de Tauves et du centre-ville de Clermont-Ferrand.

Une convention initiale est signée avec le conseil départemental, et le dispositif du bus des montagnes se reconduit chaque année. En signant cette convention, les communautés de communes s'engagent, et doivent organiser les déplacements sur les territoires, organiser la communication, les inscriptions, contacter les transporteurs. Un bilan annuel est également à transmettre au département. Ce service de transport à la demande étant déficitaire, l'intercommunalité doit prendre en charge 75% du déficit engendré, le conseil départemental prend en charge quant à lui 25% de ce déficit. Le déficit représente le coût du transporteur auquel on soustrait les paiements des usagers.
Le département a pris en charge 25% du déficit jusqu'en 2022, à ce jour il ne devrait plus financer ce service car il n'est plus compétent en matière de mobilité.

Les destinations :

En Dômes Sancy Artense, à la suite de la fusion des 2 anciennes intercommunalités, le service fusionne également, mais conserve les 2 anciennes destinations :

- Le marché de Tauves tous les jeudis de 9h00 (heure de départ approximative du domicile des usagers) à 11h30 (heure de départ du marché)
- Le centre ville de Clermont-Ferrand tous les deuxièmes jeudis de chaque mois de 13h00 (heure de départ du domicile des usagers) à 17h30 (heure de départ de Clermont-Ferrand)

Le fonctionnement :

Les usagers réservent leur trajet la veille avant 12h auprès de la communauté de communes.
Les usagers sont récupérés par le transporteur directement à leur domicile ou à un lieu de rendez-vous central et arrangeant.
La communauté de communes fait généralement appel aux transporteurs du territoire ou à proximité.

Les tarifs :

Le paiement des trajets se fait sur place directement au transporteur.
- Pour un trajet en direction de Clermont-Ferrand les tarifs sont de 8€ pour un trajet Aller - Retour et de 4.50€ pour un trajet Aller OU Retour
- Pour un trajet en direction de Tauves, les tarifs sont de 5€ pour un trajet Aller-Retour et de 3€ pour un trajet Aller OU Retour

Les fréquentations :

Pour chaque trajet réalisé, les fréquentations vont de 3 à 6 personnes, que ce soit pour les trajets en direction du marché de Tauves, ou en direction du centre ville de Clermont-Ferrand. Des fréquentations assez stables depuis la création des services, qui ont une légère tendance à diminuer depuis quelques années. En effet, les usagers habitués du service sont majoritairement des personnes âgées (60-80 ans), qui finissent par ne plus pouvoir utiliser ce service. Cette diminution des fréquentations peut également être expliquée par une baisse de la communication suite à la fusion des 2 anciens services, les trajets sont seulement diffusés dans l'agenda du site internet de la communauté de communes, alors qu'ils étaient régulièrement publiés dans la presse locale auparavant. Les élus de la communauté de communes font néanmoins le choix de maintenir ce service, qui permet de désenclaver et de rompre l'isolement des populations précaires et seules (sans permis, sans véhicule, etc.), en leur donnant accès à des lieux de consommation et de santé (marchés locaux, centre ville de la métropole).

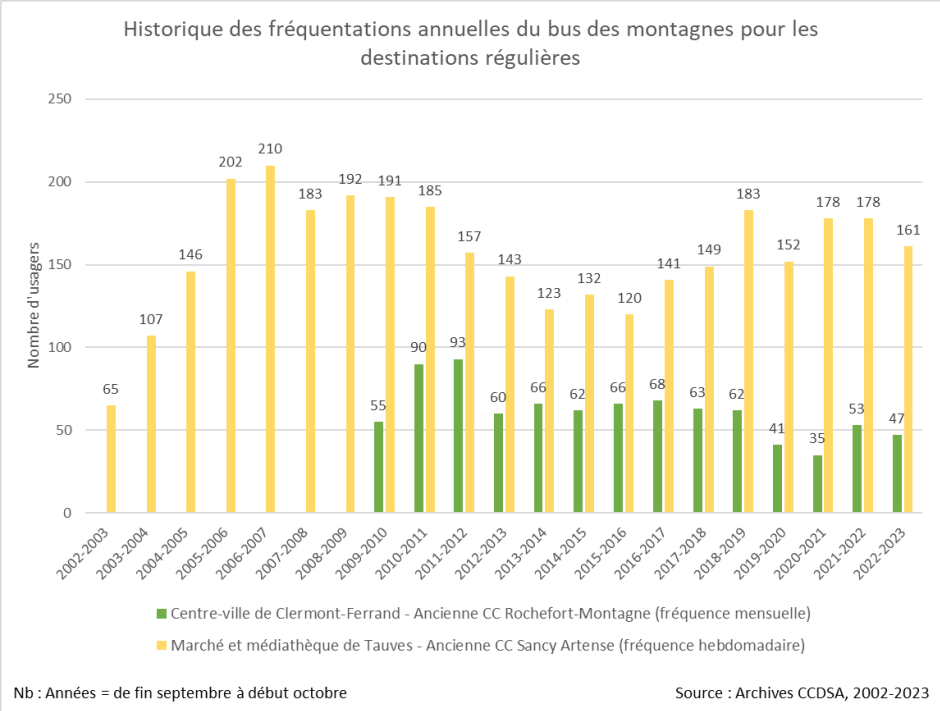

Bus des montagnes évènementiel :

Le conseil départemental propose un service de bus des montagnes pour se rendre sur des évènements et manifestations d'envergure départementale (Le sommet de l'élevage; Le marché de noël). Les trajets concernant ces évènements se font à la journée (départ le matin, retour le soir).

Les tarifs sont très intéressants, avec un tarif proposé par le département à 3€ l'Aller-Retour, ce billet prend également en compte l'entrée sur les évènements. Ce service est très attractif et fonctionne assez bien, avec des fréquentations pouvant atteindre plus de 200 usagers à l'année.

Ce service a néanmoins subi les contraintes sanitaires de la crise du covid-19, avec aucun évènement organisé sur l'année 2020, et des difficultés à remobiliser les anciens usagers qui ont de nombreuses réticences.

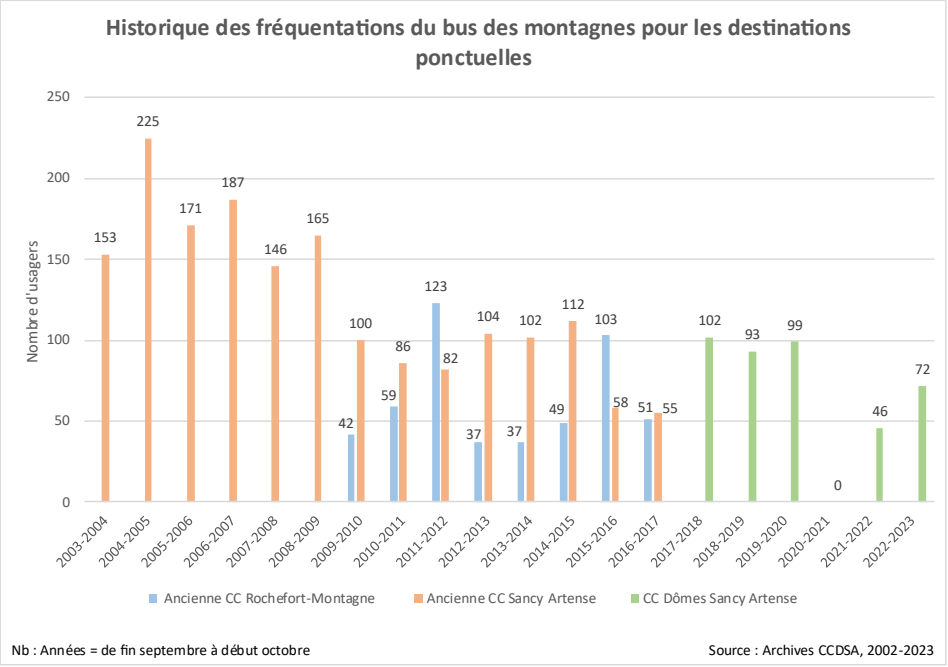

Bilan global du bus des montagnes :

Des entretiens téléphoniques ont été organisés avec des usagers du bus des montagnes, afin de recenser leurs ressentis, leurs éventuels besoins d'évolution ou de changement, etc. (*cf. questionnaire des usagers du bus des montagnes en annexe*).

- **Globalement les retours sont assez positifs sur la praticité et la convivialité du service :** *« Ce service est très agréable, et très tranquille, je suis avec les mêmes personnes à chaque fois, c'est très convivial »* Mme A, 74 ans, Gelles. *« Ce service est indispensable pour moi. Ça me rend de gros services, ça me permet de voir du monde, d'être autonome et mobile. Je ne dépends pas des voisins ou de ma famille »* Mme L, 72 ans, La Tour d'Auvergne.

- **Quelques éléments montrent tout de même que le service doit évoluer :** *« Si un service similaire existait, j'aimerais bien aller sur la Bourboule de temps en temps »* Mme R, 75 ans, Rochefort-Montagne. *« Je pense que les gens ne connaissent pas le service, il n'y a peut-être pas trop de pub de faite »* Mme L, 72 ans, La Tour d'Auvergne. *« C'est long une demie journée pour le marché de Tauves, de 9h30 jusqu'à 12h, surtout quand il fait mauvais temps »* Mme C, 79 ans, La Tour d'Auvergne.

Les destinations ne sont peut être pas toujours adaptées à la demande des usagers. Les usagers utilisant le service sont principalement des personnes empêchées de mobilité et des personnes âgées de plus de 70 ans. D'autres personnes empêchées de mobilité pourraient utiliser un service de mobilité solidaire, plus adapté et mieux connu.

E) Le covoiturage en Dômes Sancy Artense

Retour sur l'expérimentation Covoit'ici :

De 2016 à 2018, le Syndicat mixte du PNR des Volcans d'Auvergne en partenariat avec le Syndicat Mixte des Transports en Communs de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC) et l'association Covoiturage Auvergne portent une réflexion sur les modes de déplacements alternatifs. En 2019, suite au concours et à l'appel à projet AuverMoov, une expérimentation prévue sur trois ans s'est mise en place : la ligne Covoit'Ici, entre Rochefort-Montagne et Clermont-Ferrand.

Principe et objectifs : La ligne Covoit'Ici est un système de covoiturage instantané avec des arrêts identifiés et équipés de bornes de paiement et de panneaux d'alerte en amont, couplé d'une application. L'objectif de cette ligne est de proposer aux habitants une alternative à l'usage individuel de la voiture pour les déplacements du quotidien.

Tarifs et fréquentations : Le tarif d'un ticket unique était fixé à 1,60€, ce ticket était valable à la journée à la fois pour le covoiturage et pour les transports en communs sur la métropole (tram, toutes lignes de bus, etc.). Malgré un tarif très attractif, les fréquentations ne sont pas très élevées. Au début de l'expérimentation, il y avait environ 1 000 inscrits dont 98% de conducteurs, ce qui représente un chiffre assez important, mais avec pas assez de passagers. Sur 2 ans, seulement 40 personnes utilisent le service en tant que passager, ces personnes font plusieurs trajets mais cela ne suffit pas. Entre mai 2019 et mars 2020, seulement 1 trajet par jour environ est effectué, et à la suite de la crise sanitaire (de juin 2020 à janvier 2021) ce ne sont plus que 3 trajets par mois réalisés.

En 2021, comme cela était prévu l'expérimentation se termine. Les territoires ont une absence de volonté de reprendre l'outil, expliquée notamment par le manque de correspondance avec les besoins (le problème de l'instantané du dispositif), la faible fréquentation, le dysfonctionnement du matériel qui ne favorise pas le développement du système, ainsi que le coût annoncé par la société exploitante pour la reprise.

Les aires de covoiturage du territoire :

Sur le territoire de la communauté de communes Dômes Sancy Artense, nous comptons **7 aires de covoiturage formelles**, ces aires sont labellisées dans le schéma départemental des aires de covoiturage, elles sont identifiées comme des lieux de covoiturage matérialisés et sécurisés (marquage au sol, signalétique, etc. En plus de ces 9 aires labellisées, le territoire compte également **14 aires de covoiturage informelles**, identifiées suite au stage réalisé en 2022. Ces aires ne sont pas labellisées et pas recensées en tant que telles, ce sont des lieux de stationnement que les usagers s'approprient pour covoiturer. Ces aires informelles font donc ressortir les besoins des covoiteurs, et sont très intéressantes pour la mise en place de futurs projets. *Des fiches mobilité analysant chaque aire de covoiturage, réalisées lors d'un stage de fin d'étude en 2022, sont disponibles en annexe.*

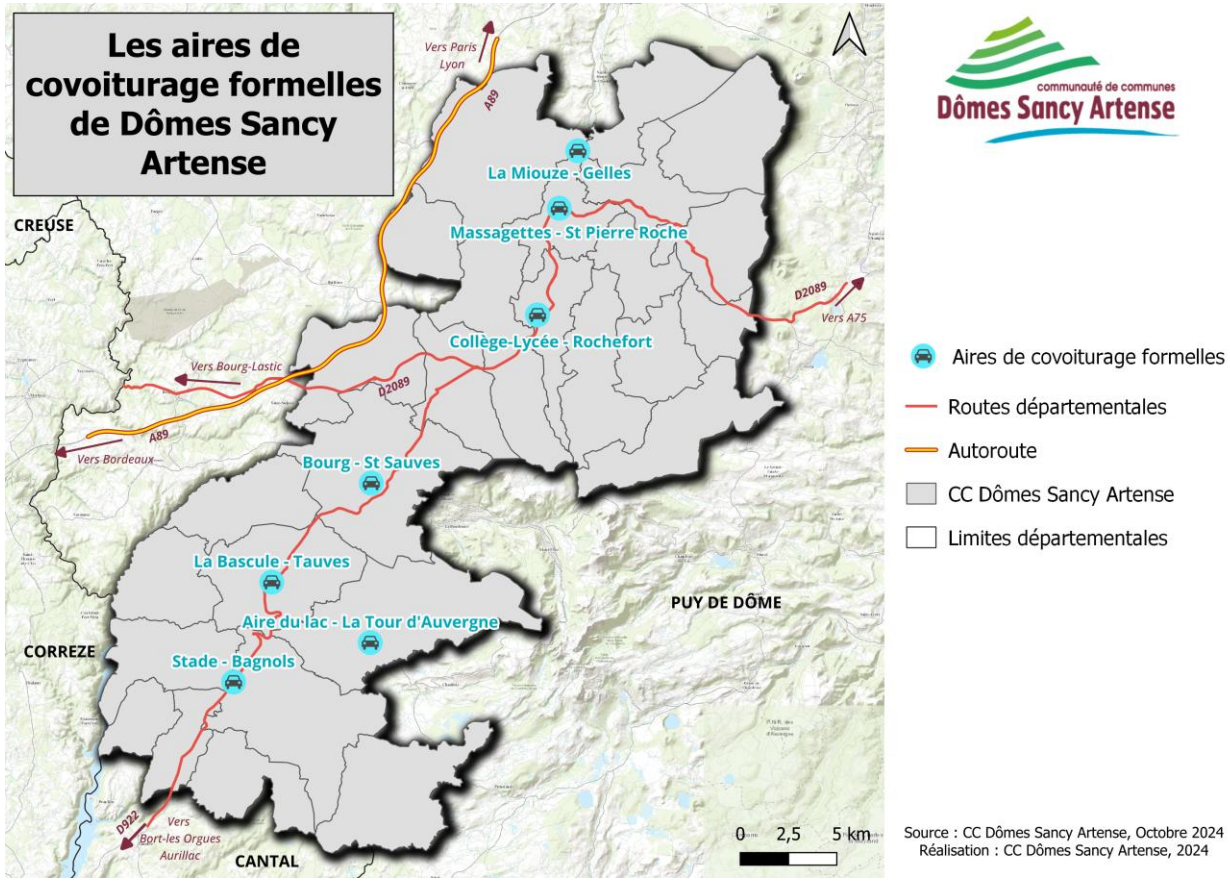

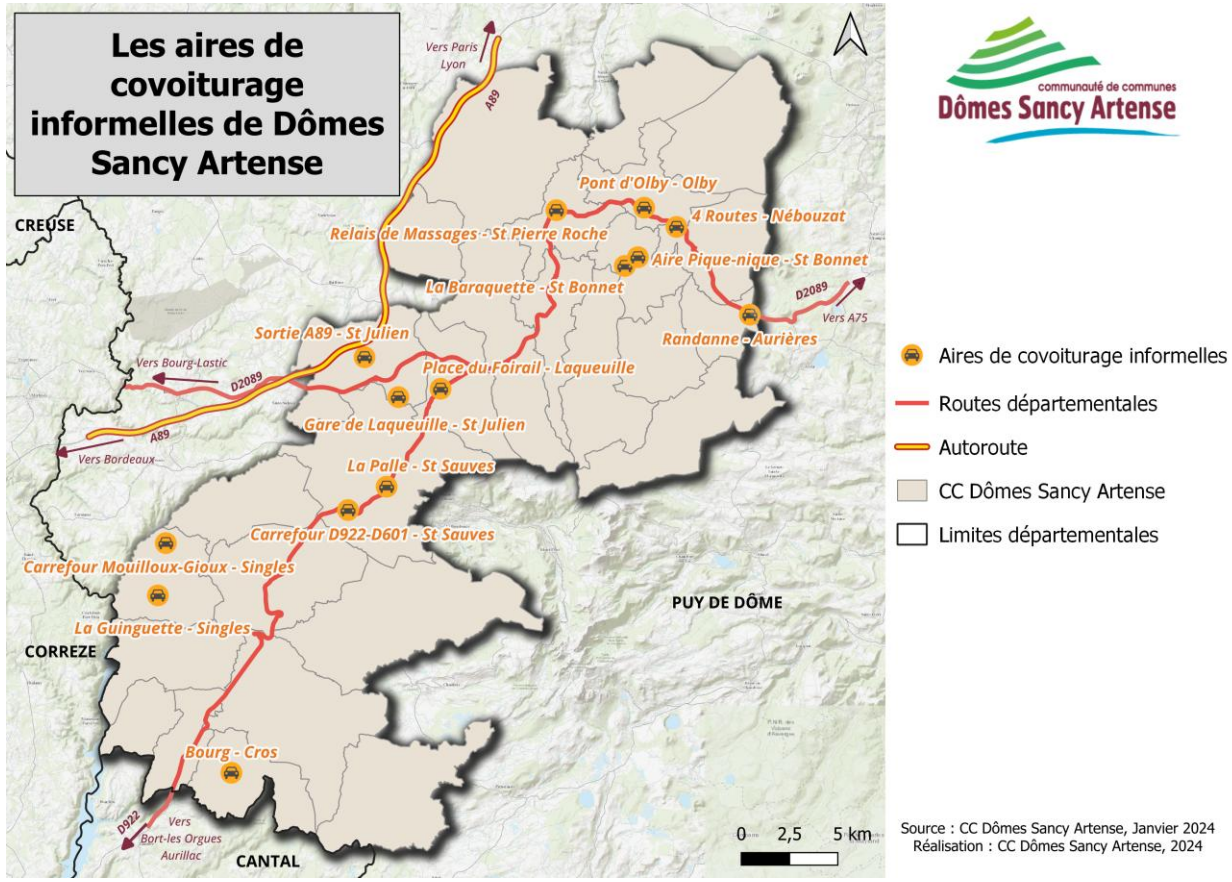

Plusieurs initiatives et outils pour faciliter le covoiturage :

Sur le territoire, même si des expérimentations sur le covoiturage n'ont pas abouti, ce mode de déplacement reste néanmoins un système utilisé et convoité. En effet il est très compliqué d'évaluer l'utilisation de ce mode de déplacement, de nombreux utilisateurs pratiquent le covoiturage de manière informelle au sein de leur réseau de connaissance (entre collègues de boulot, entre pratiquants d'un même sport, etc.). Ce mode de déplacement reste malgré tout économique, flexible et générateur de lien social. D'autant plus que dans un contexte d'augmentation des prix du carburant, ce mode est voué à se développer de plus en plus.

Plusieurs initiatives locales se développent afin de favoriser et de faciliter le covoiturage. Sur la commune de St Bonnet près Orcival, l'association « le lien » portée sur l'économie sociale et solidaire est à l'initiative de **l'action « autolien »** ayant pour objectif de mettre en relation des habitants de la commune pour covoiturer. Via cette mise en relation, des covoitureurs ont pu se rencontrer et covoiturent aujourd'hui de manière régulière. Le groupe d'acteur « d'autolien » utilise l'outil Mov'ici pour favoriser la mise en relation des covoitureurs et pour favoriser leur visibilité. Une communauté de covoitureurs « autolien » a donc été créée sur cette plateforme de covoiturage.

Mov'ici est une plateforme de covoiturage permettant de mettre en relation des covoitureurs. Plateforme mise en place par la Région Auvergne Rhône Alpes avec l'opérateur Mobicoop. L'outil Mov'ici permet également de développer des communautés de covoitureurs. Ces communautés servent à regrouper des acteurs ayant les mêmes centres d'intérêts, lieux de déplacements, etc., afin de favoriser leur mise en relation. Par exemple plusieurs communautés sont créées au sein des entreprises ou zones d'activités (agents de l'agglomération de Riom Limagne et Volcans et de la ville de Riom ; Auvergne Habitat ; Banque de France Chamalières, etc.) au sein des associations (Autolien ; etc.) ou pour se déplacer sur un territoire donné (Eco-voir Les Gravanches ; Espace covoiturage Massif du Sancy ; API Covoit', etc.).
Mov'ici propose également un volet évènement, qui permet de réunir toutes les personnes participant au même évènement, pour leur permettre de covoiturer pour l'occasion. Par exemple, nous pouvons citer la course « La Mirabelle » ; les « API Rando » de l'agglomération du Pays d'Issoire ; le Festival de Piano à Riom.

La prime covoiturage mise en place en 2023 par l'Etat permet également d'inciter au covoiturage. En effet, les conducteurs peuvent bénéficier d'une prime de 100€ s'ils réalisent au moins 10 trajets en moins de 3 mois. Mov'ici est un opérateur de covoiturage qui permet de bénéficier de cette prime.

Aujourd'hui, d'autres offres de covoiturage privées existent également : entreprise Michelin avec Karos, etc.

F) Ligne ferroviaire Volvic – Le Mont Dore

Dômes Sancy Artense voit son territoire sillonné par une ligne de chemin de fer, avec 3 gares situées sur les communes de St Sauves d'Auvergne, St Julien Puy Lavèze et Gelles. Cette ligne ferroviaire relie les communes de Volvic, Le Mont Dore et Ussel. Plusieurs correspondances sont également possibles à partir des gares de Volvic et de Merlines (Vers Clermont, Riom, Ussel, etc.).

Historiquement, cette ligne ferroviaire était ouverte au transport de voyageur. Mais la section Volvic – Le Mont Dore n'est plus utilisée depuis 2016 que par des trains de fret de la société ALMA située au Mont Dore. La ligne sur cette section est classée voie unique à trafic restreint (VUTR), avec seulement 2 trains par semaine qui circulent (le mercredi et le vendredi). Cet usage limité rend très probable la fermeture à moyen terme de cette portion de ligne.

De ce fait, au vu de la fragilité de la ligne ferroviaire, plusieurs collectifs se sont créés afin de défendre l'intérêt de cette ligne, à la fois pour le fret, mais également pour le retour des voyageurs.
« **L'association des élus et citoyens pour la défense de la ligne ferroviaire Volvic – Le Mont Dore** » (AECD) réunit des élus, habitants et collectivités pour défendre les intérêts de cette ligne ferroviaire. La communauté de communes adhère à cette association.

« **L'association du retour du train des volcans** » (RTV) quant à elle milite pour réouvrir la ligne ferroviaire au transport de voyageurs.

« **La fédération Agir pour la ligne Clermont Ferrand - Le Mont Dore - Ussel – Tulle** » créée en 2024, elle réunit l'ensemble des acteurs et des associations déjà existantes concernant la défense de cette ligne, pour fédérer et avoir un impact plus important.

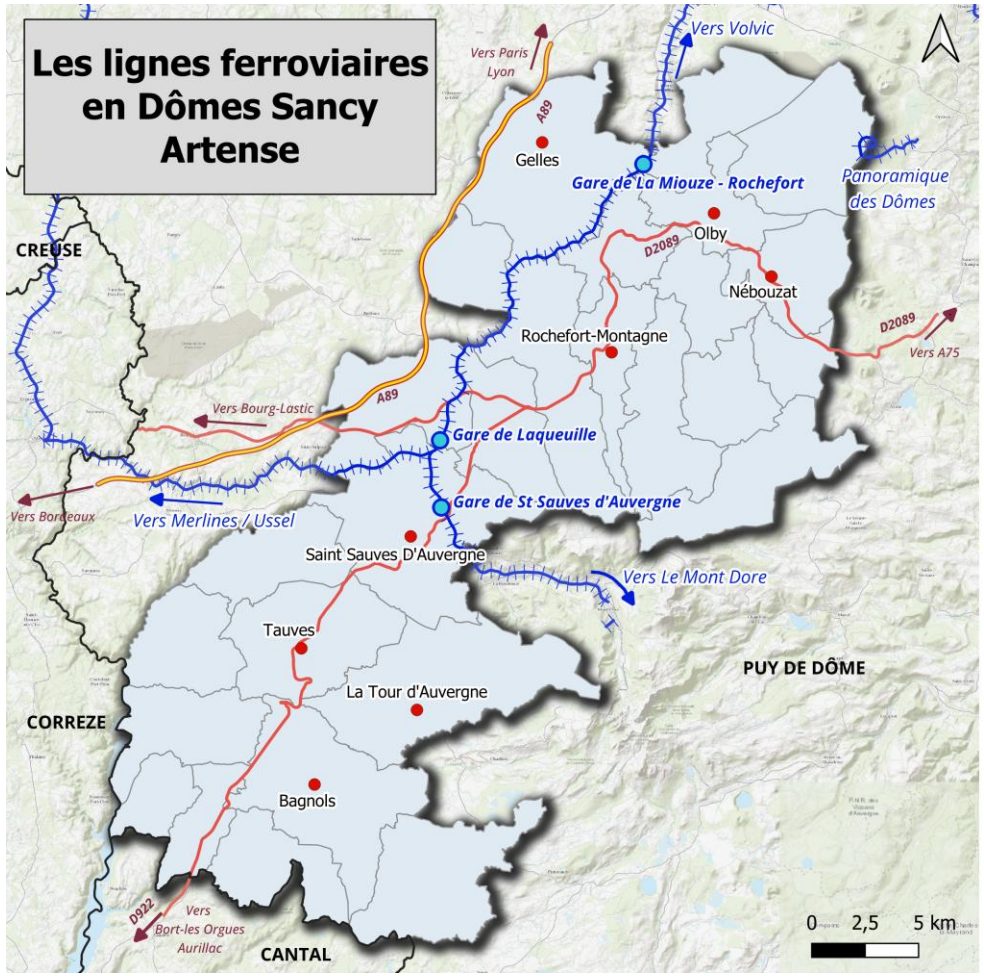

communauté de communes Dômes Sancy Artense

- Anciennes gares voyageurs
- Voie ferrée
- Routes départementales
- Autoroute
- Pôles de proximité Dômes Sancy Artense
- CC Dômes Sancy Artense
- Limites départementales

Source : CC Dômes Sancy Artense, Janvier 2024
Réalisation : CC Dômes Sancy Artense, 2024

G) Mobilités électriques

Suite à la promulgation de la loi d'orientation des mobilités, plusieurs obligations et impératifs voient le jour pour les territoires. Ils doivent notamment mettre en place un **Schéma Directeur de Développement des Infrastructures de Recharge pour les Véhicules électriques et hybrides rechargeable (SDIRVE)**. Pour ce qui concerne la communauté de communes Dômes Sancy Artense et le département du Puy de Dôme, c'est "Territoire d'Énergie", syndicat mixte départemental spécialisé dans les énergies, qui gère et met en place ce SDIRVE. Le territoire de Dômes Sancy Artense a un parc de véhicule électrique assez faible (0.2% du parc total soit environ 17 véhicules) (CRTE Dômes Sancy Artense, 2021).

Territoire d'Énergie s'est tourné vers les intercommunalités du département afin de recenser les besoins et les lieux les plus appropriés à l'installation de bornes de recharges électriques sur les territoires. Les communautés de communes ont fait remonter au SDIRVE les bornes en projet d'installation et celles qui leur semblent les plus pertinentes pour être inscrites au SDIRVE. En termes de financement, le SDIRVE finance l'investissement pour l'installation de ces équipements, les communes doivent quant à elles financer l'entretien et le fonctionnement de ces outils.

Quelles bornes de recharge électriques pour Dômes Sancy Artense ?

Les bornes déjà installées :

- Place du Foirail à Tauves (Borne Publique)
- A la gare de Laqueuille à St Julien Puy L'Avèze (2 bornes publiques)
- Dans le bourg de Rochefort-Montagne (borne publique)
- A l'entrée de bourg de La Tour d'Auvergne (borne publique)
- Autres bornes de recharge privées, au sein de garages ou d'auberges par exemple

Les bornes signalées pour être au SDIRVE :

- La communauté de communes a fait remonter en 2022 l'installation de bornes dans les centres-bourgs du territoire en lien avec les commerces, et dans les lieux de forte fréquentation, notamment touristique :
  - Bourgs de Rochefort-Montagne, Orcival, Gelles, Laqueuille, St Sauves, Bagnols et La Tour d'Auvergne
  - Col de Ceyssat et aux 4 routes de Nébouzat

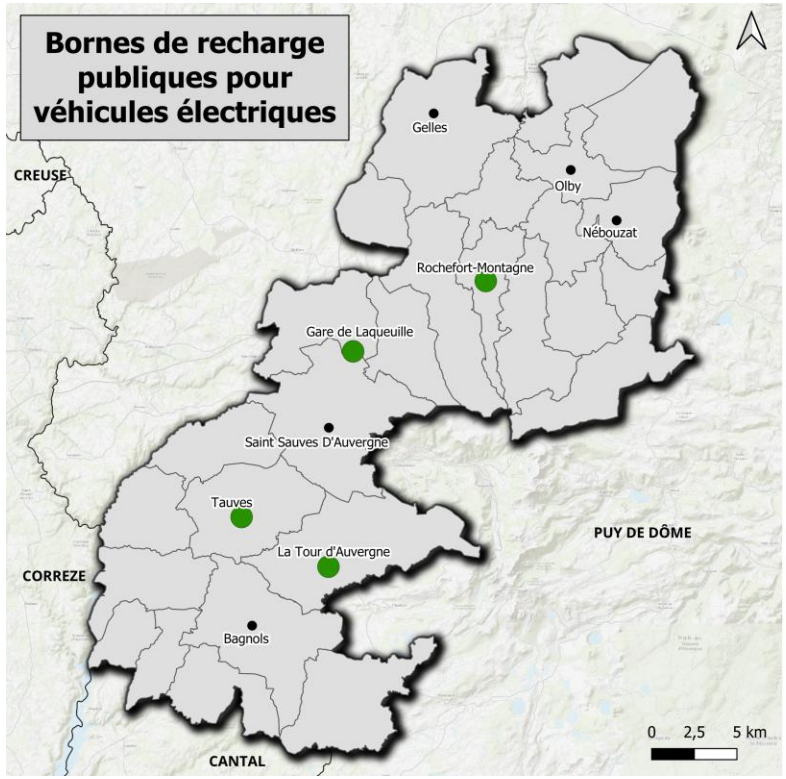

communauté de communes Dômes Sancy Artense

Bornes de recharge publiques
Pôles de proximité

Source : CC Dômes Sancy Artense, Janvier 2024
Réalisation : CC Dômes Sancy Artense,

H) L'offre cyclable

- **Dômes Sancy Artense est traversé par la GTMC à VTT (Grande traversée du Massif Central à VTT)**

La Grande Traversée du Massif central à VTT (GTMC) est un parcours sur chemins et sentiers de près de 1400 km. D'Avallon au Cap d'Agde, elle permet de découvrir le Massif Central : les monts et grands lacs du Morvan, les volcans d'Auvergne, le Parc National des Cévennes, les immenses plateaux des Grands Causses avant de rejoindre les plages de la Méditerranée. C'est une offre cyclable à destination des VTT (ou VTT-AE), principalement sur chemins et sentiers. Elle traverse Dômes Sancy Artense au départ de Nébouzat, puis passe par St Bonnet près Orcival, le Lac Servières et quitte le territoire par Saulzet le froid en direction de Murol.

- **Un maillage de chemin très important sur le territoire**

Chemins principalement à usage agricole, mais également à usage de loisirs (randonnée, vélo, etc.) qui peuvent être identifiés comme un moyen de développement de l'offre cyclable du territoire (itinéraires sécurisés, cheminements vélos, etc.)

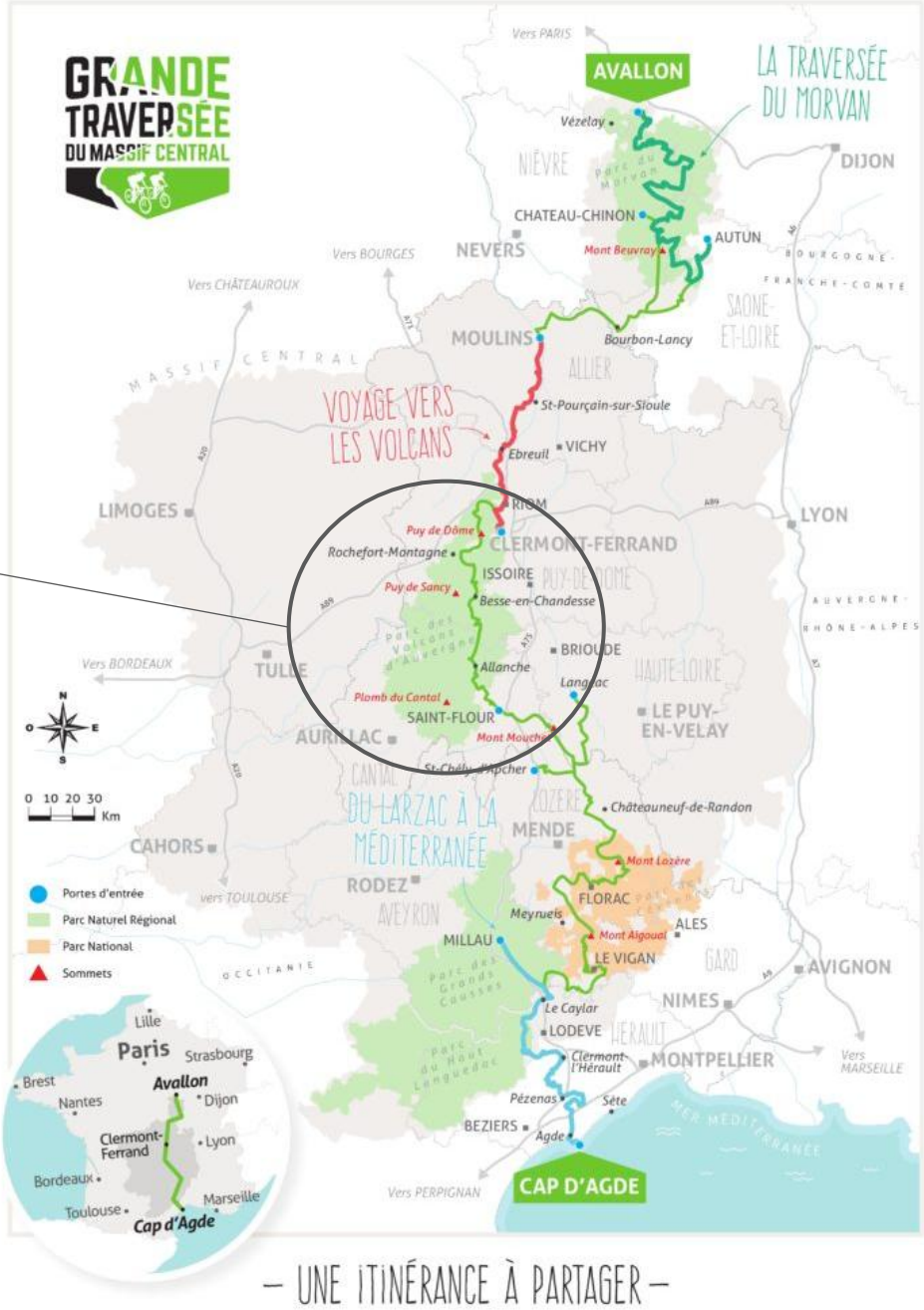

Source : Plus de 20 ans après sa création, la Grande Traversée du Massif Central revient sur le devant de la scène ; Vélo et Territoires ; 2018

- **Aménagement de bourgs de certaines communes pour faciliter les déplacements piétons et cyclistes**

Certaines communes ont prévu ou ont déjà réalisé des aménagements, notamment pour accéder aux centres bourgs, aux commerces et services, aux écoles, etc. Comme par exemple à Nébouzat où un aménagement du centre bourg a été réalisé pour faciliter les cheminements piétons, ainsi que le stationnement à proximité des commerces, de l'école et des services de santé.

Plans aménagement de bourg commune de Nébouzat - 2020

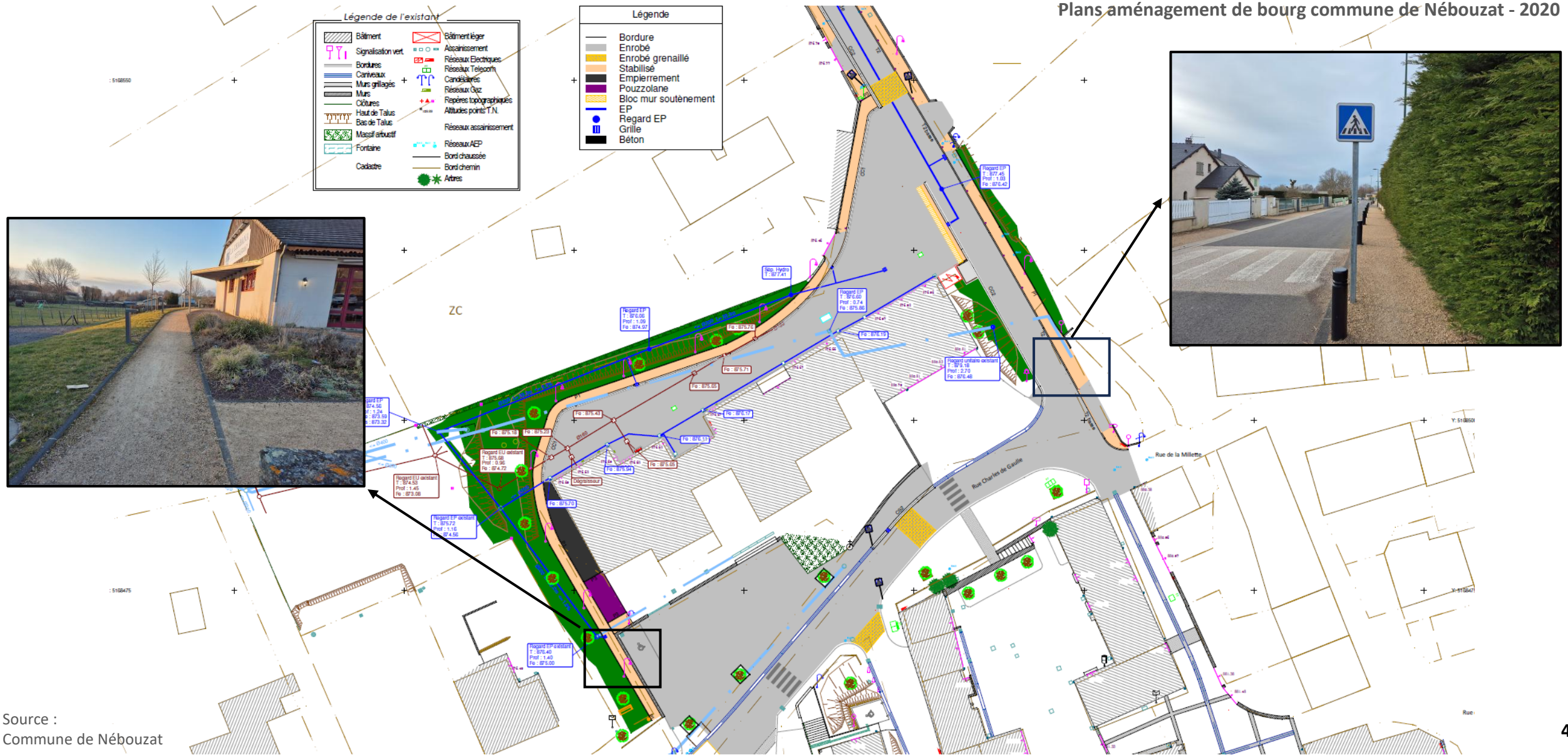

Source :
Commune de Nébouzat

- **Services de mise à disposition de vélo sur les communes**

➢ **Location courte durée de vélos à assistance électrique sur la commune de Larodde :**

En 2024, la commune de Larodde a acheté 6 vélos à assistance électrique avec le soutient financier d'EDF, en lien avec les parcours disponibles aux alentours du barrage de Bort-les-Orgues, dans le cadre du projet d'aménagement de la zone des Plattas.

Ces vélos sont disponibles à la location pour les habitants du territoire mais également pour les touristes et visiteurs, à la demi-journée ou à la journée :

Type de vélo	Durée de location	Tarifs	Caution
VAE Enfant	Demi-journée	20€	1 000€ par vélo
	Journée	30€	
VAE Adulte	Demi journée	30€	1 000€ par vélo
	Journée	50€	

➢ **Mise à disposition de bornes de recharge pour vélos électriques et location VAE sur la saison estivale à Cros :**

La commune de Cros a déployé 2 bornes de recharge pour vélos électriques à proximité du point d'information touristique.

Des vélos à assistance électriques ont été loués à la Poste et mis à disposition d'un professionnel pour la gestion de la location au tout public sur la saison estivale de 2024.

- A noter que **dans l'enquête EMC² du SMTC réalisée en 2022**, concernant les données sur Dômes Sancy Artense, **50% des déplacements font moins de 5 km**, ce qui représente un gros enjeu de développement des mobilités douces et actives.

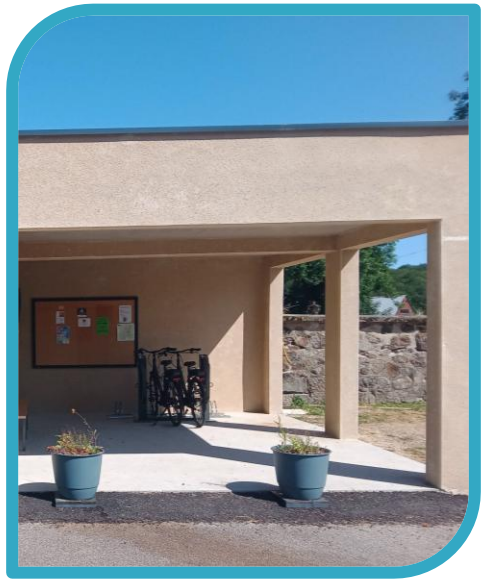

- **Recensement des services de réparation et de location de vélo sur Dômes Sancy Artense ou à proximité :**

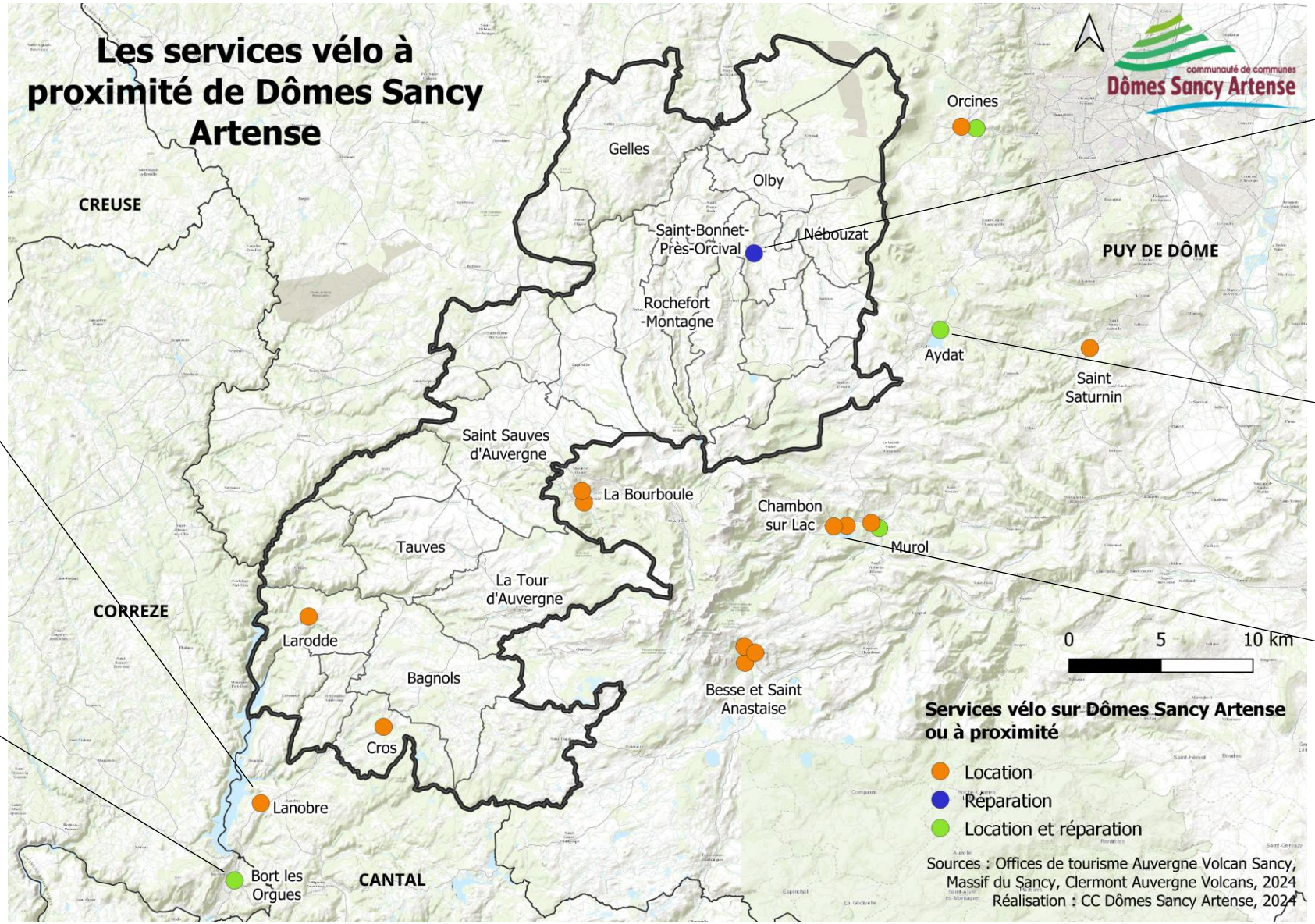

I) L'offre solidaire

- **Accompagnement personnalisé avec la Plateforme Mobilité du Puy de Dôme et l'association API :** accompagnement mobilité de personnes en difficulté, sous prescription (de travailleurs sociaux). Permanences de l'association API à Rochefort-Montagne au sein de la Maison des Solidarités.

Fonctionnement de l'accompagnement personnalisé de la Plateforme Mobilité du Puy de Dôme

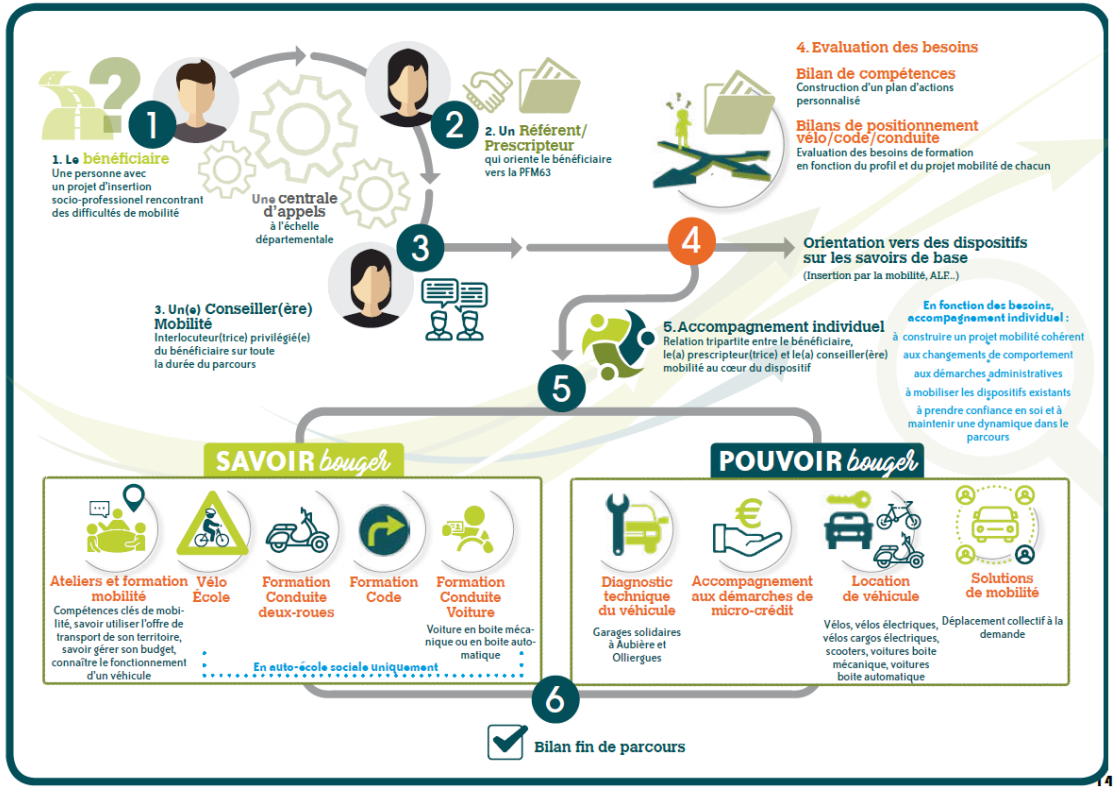

Source : Plateforme Mobilité du Puy de Dôme

- **Développement d'un transport d'utilité sociale sur le territoire :**

En 2024 un TUS a été mis en place : le service Tous Mobiles, à l'image de ce qui existe sur le territoire de Chavanon Combrailles et Volcans. Des conducteurs bénévoles transportent des bénéficiaires empêchés de mobilité. Pour tout type de déplacement (courses, accès aux soins, rendez-vous administratifs, etc.). Un partenariat est identifié avec Laser Emploi de Rochefort-Montagne pour garantir la réalisation de trajets dits « garantis » : rendez-vous médicaux, d'insertion ou administratifs. Les bénévoles sont indemnisés en fonction du nombre de km qu'ils réalisent, et il est demandé une participation financière aux bénéficiaires.

Le service compte, fin 2024, une dizaine de bénévoles pour une dizaine de bénéficiaires, les premiers trajets ont lieu en décembre 2024.

Fonctionnement du service Tous Mobiles, le réseau solidaire

Source : Plateforme Mobilité du Puy de Dôme

III) DIAGNOSTIC COMPORTEMENTAL DE LA MOBILITE EN DOMES SANCY ARTENSE

Pourquoi un diagnostic comportemental ?

Après avoir réalisé un diagnostic structurel (de la structure actuelle de l'offre de mobilité du territoire), il est important de réaliser un diagnostic comportemental, pour compléter l'état des lieux sur la mobilité. Le diagnostic comportemental est basé sur les **comportements actuels** des acteurs du territoire, que ce soit les résidents, les acteurs associatifs, les acteurs professionnels, les entreprises locales, ou même les élus locaux. Il permet de mieux cerner les comportements des usagers du territoire concernant leurs modes et habitudes de déplacement, et ainsi d'avoir des solutions plus adaptées aux besoins des populations.

Les objectifs de ce diagnostic comportemental sont de :

- Connaitre les habitudes de déplacement des habitants de la communauté de communes
- Impliquer les acteurs professionnels et institutionnels du territoire dans les réflexions autour de la mobilité
- Concerter un maximum d'acteurs pour donner du sens au plan de mobilité simplifié

Plusieurs étapes dans la réalisation de ce diagnostic comportemental :

L'enquête EMC² du SMTC

- Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise a organisé une enquête mobilité certifiée CEREMA en 2023 à laquelle la Communauté de communes Dômes Sancy Artense a participé.

L'enquête Grand Public de l'EPCI

- En juin 2022, la Communauté de communes Dômes Sancy Artense a organisé une enquête mobilité à destination de tous les ménages de son territoire, pour avoir des données plus précises et plus adaptées au territoire.

L'enquête des élus locaux

- Les élus locaux ont également été enquêtés afin d'obtenir leur retour d'expérience sur les projets mobilités des communes, et sur les besoins de leurs administrés. Cela a également permis de classer les actions prioritaires pour le territoire.

Concertation avec les acteurs professionnels

- Enfin, des entretiens ou ateliers avec des acteurs professionnels du territoire ont également été organisés, afin d'impliquer le maximum d'acteurs à la démarche de plan de mobilité, et de comprendre au mieux les besoins de la population.

A) L'enquête EMC² du SMTC

Pourquoi avoir participé à l'enquête EMC² du SMTC ?

L'enquête EMC² (Enquête Mobilité Certifiée CEREMA) est une enquête mobilité mise en place par le CEREMA à la demande des territoires, afin d'obtenir des données clés sur les caractéristiques des ménages et de la population, ainsi que sur les déplacements. La Communauté de communes Dômes Sancy Artense a souhaité participer à cette enquête afin d'obtenir des données fiables et officielles de mobilité sur son territoire, le tout pour approfondir le diagnostic mobilité dans le cadre de la mise en place du PDMS. La comparaison avec d'autres territoires est également très intéressante pour co-construire des projets communs.

La méthode en deux mots :

- Le périmètre d'enquête concerne **11 EPCI** dont 6 sont AOM ; soit 285 communes ; **560 000 habitants**

- L'enquête est composée de 3 volets :
  - **L'enquête cœur** : questions mobilité sur l'ensemble des déplacements d'un ménage : enquête réalisée par téléphone pour Dômes Sancy Artense
  - **L'enquête « week-end »** : connaissance de la mobilité des résidents du territoire le samedi et le dimanche (déplacements commerciaux et de loisirs notamment) : enquête réalisée par téléphone pour Dômes Sancy Artense et sur la base du volontariat
  - **L'enquête Web** : enrichir le recueil de l'enquête cœur et week-end avec des questions locales : questions sur les opinions, les services de mobilité et des questions spécifiques selon les territoires, avec un complément sur le coût résidentiel (dépenses des ménages combinant le logement et le transport)

- Au total, sur tout le périmètre, **9 370 personnes ont été enquêtées**

Le périmètre de l'enquête :

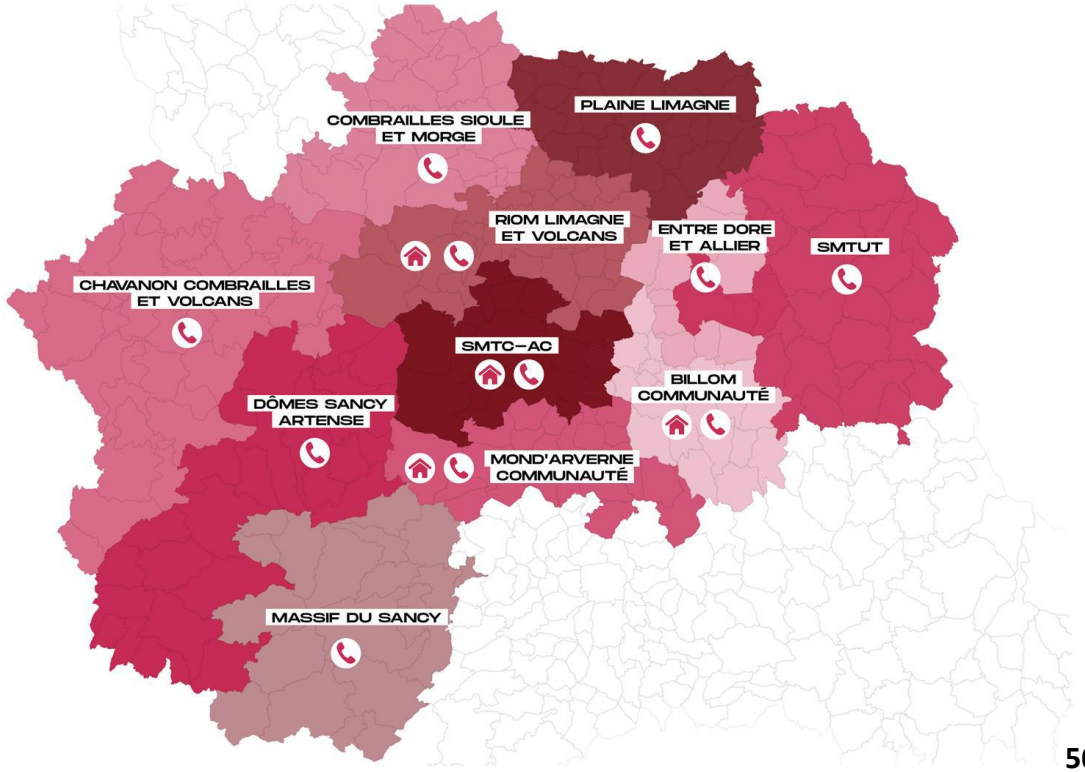

Les principaux résultats pour Dômes Sancy Artense :

- Les déplacements des habitants de la CC Dômes Sancy Artense : **38 674 déplacements réalisés un jour moyen de semaine par les habitants**, et à 95% au sein du périmètre d'enquête. *NB : Un déplacement = Un motif. Par exemple quand un habitant, va au boulot, faire ses courses et à la salle de sport : il fait 3 déplacements.*

- En moyenne sur Dômes Sancy Artense, on effectue **3,3 déplacements par personne par jour**.

- **77% des déplacements ont un lien avec le domicile** (ex : domicile-travail, domicile-école, domicile-visites, etc.). Dômes Sancy Artense est un EPCI avec le plus de **déplacements secondaires** (déplacements qui n'ont pas de lien avec le domicile, comme les déplacements du lieu de travail aux magasins, etc.).

- **50% des déplacements font moins de 5 km**, ce qui représente un gros enjeu de développement des mobilités douces et actives

- Le **motif « travail » représente plus d'un tiers des destinations (34%)**, et ce notamment en lien avec la grande proportion d'actifs sur le territoire.

- Dômes Sancy Artense est un des EPCI ayant le temps consacré aux déplacements le plus important, avec en moyenne **59 minutes passées à se déplacer par jour et par personne.**

- Dômes Sancy Artense est l'EPCI avec la distance moyenne consacrée aux déplacements la plus importante du périmètre d'enquête : **34,3km en moyenne par jour et par habitant**.

- **62% de ces déplacements sont effectués en voiture conducteur** (le répondant conduit sa voiture). Ce qui représente **78% des kilomètres parcourus**.

→ *Premiers résultats sur Dômes Sancy Artense disponibles en annexe*

Temps consacré aux déplacements par jour par personne de 5 ans et plus

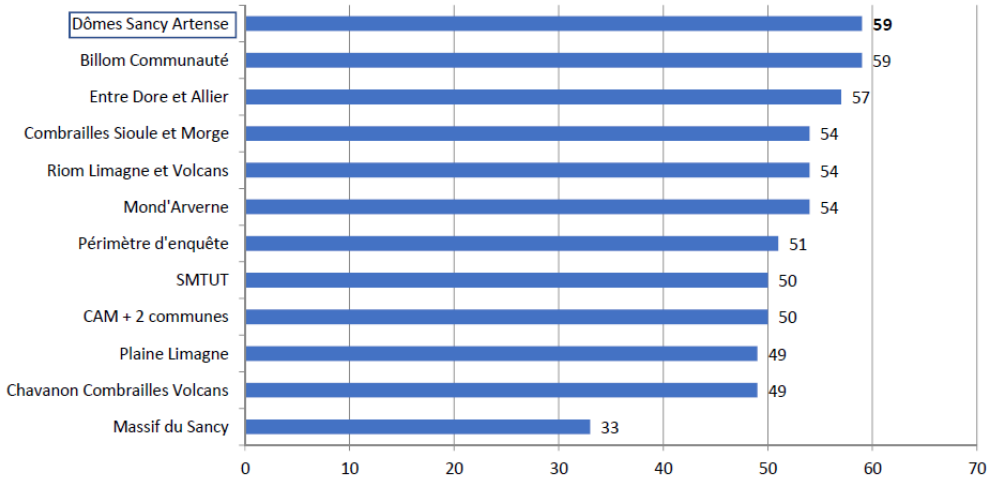

Distance moyenne consacrée aux déplacements (en km par jour par personne de 5 ans et plus)

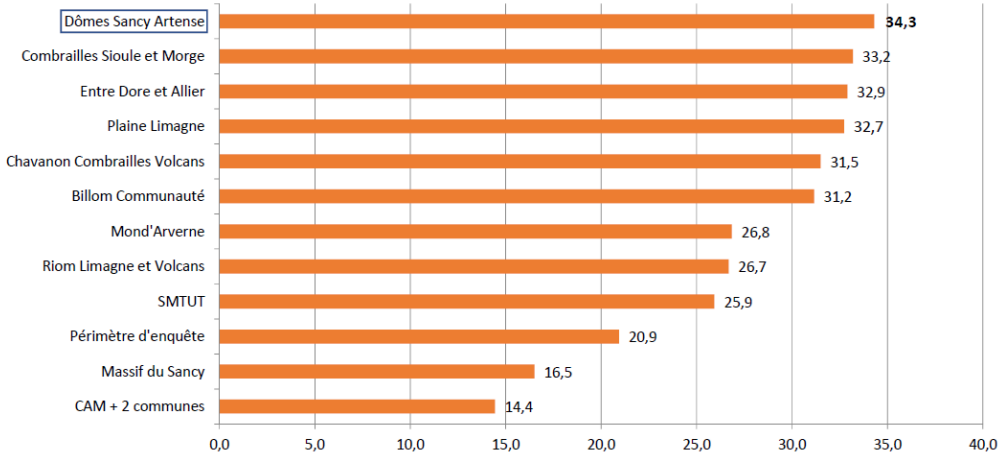

B) Retours sur l'enquête Mobilité Grand Public Dômes Sancy Artense

Bilan de la méthode :

- Le public visé : l'ensemble des **ménages** du territoire

- Le questionnaire a été réfléchi et construit au format informatique (Google Forms) à travers **plusieurs thématiques**, dans l'objectif de recenser les habitudes de déplacement des ménages du territoire :
  - Le profil des personnes enquêtées
  - Leurs mobilités liées à leurs déplacements domicile- travail
  - Les mobilités des personnes à la recherche d'un emploi (s'il y en a dans le ménage)
  - Les déplacements liés aux consommations
  - Les déplacements liés aux loisirs
  - Les mobilités des enfants (lorsqu'il y en a dans le ménage)
  - L'offre de mobilité du territoire

  → *Cf. questionnaire disponible en annexe*

- Le questionnaire a été diffusé pendant **1 mois via plusieurs canaux** :
  - ✓ En s'appuyant sur les acteurs du territoire : diffusion dans les mairies, espaces France Services, aux agents intercommunaux, aux élus, aux associations pour diffusion à leurs membres, aux écoles et collèges pour diffusion aux parents d'élèves
  - ✓ En réalisant un flyer avec QR Code : Flyer distribué dans les commerces, dans les mairies et la communauté de communes, et diffusion du flyer dans la presse locale (La Montagne et Le Semeur).
    Cf. Flyer disponible en annexe
  - ✓ Diffusion du questionnaire au format papier dans les mairies

L'échantillonnage :

- Il a été décidé de mettre en place un **échantillon proportionnel** pour l'enquête grand public. Une technique d'échantillonnage nous permet d'obtenir des résultats les plus proches de la réalité du terrain. L'échantillon permet de sélectionner une partie de la population qui représente son ensemble.

- Au début de cette enquête, nous avions prévu de réaliser un échantillon basé sur le type de ménages par communes. **L'objectif était d'atteindre 5% des ménages du territoire, soit 281 réponses.**

- Un échantillon proportionnel a donc été réalisé en prenant 5% de chaque type de ménage par commune, en fonction de la typologie des ménages de l'INSEE : 5% des ménages d'une personne par commune ; 5% des couples sans enfants par commune, etc.

- Après 1 mois de diffusion de l'enquête, nous obtenons de nombreux retours (**357 retours soit 7% des ménages**), mais qui ne respectent pas notre échantillon de base (trop de réponses sur certaines communes, et pas assez sur d'autres, beaucoup de réponses des couples avec enfant et peu de réponses des ménages d'une personne).

- Nous **rectifions donc l'échantillon** de base, en laissant de côté l'analyse par type de ménage. Nous obtenons donc un nouvel échantillon ayant pour objectif de recueillir des réponses de **5% des ménages de chaque commune**, sans distinction en fonction du type de ménage.

- Avec ce nouvel échantillon nous avons moins de distinctions entre communes.

→ Au total nous récoltons 235 réponses des ménages, ce qui représente 4% des ménages du territoire.

Profil des répondants :

- La typologie des ménages ayant répondu : Une sur-représentation des couples avec enfants : quasiment 50% des répondants ; les couples sans enfants sont assez bien représentés : un quart des répondants ; une sous représentation des ménages d'une personne, des familles monoparentales et des colocations.
- Une moindre représentation des personnes à la recherche d'un emploi : 13 personnes concernées sur 12 ménages.
- Des actifs très mobilisés : 186 ménages ayant des actifs, soit 371 actifs concernés par l'enquête.
- **En bref : malgré quelques disparités, un échantillon globalement représentatif des réalités territoriales**.

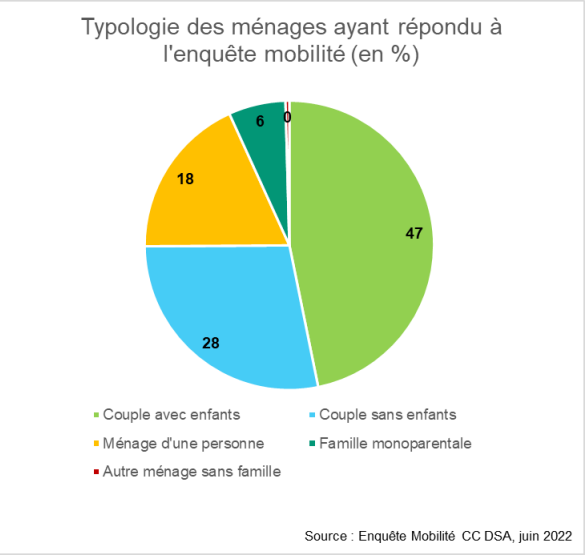

Des répondants ultra motorisés très orientés vers l'autosolisme :

- Les ménages de la communauté de communes Dômes Sancy Artense sont **ultra motorisés**. Les caractéristiques géographiques du territoire : territoire rural et de moyenne montagne, jouent un rôle important dans cette motorisation de la population. Le manque d'offre de mobilité et le manque de sensibilisation à d'autres modes de déplacements viennent également influencer les pratiques de déplacements des habitants.
- Plus de 70% des ménages possèdent au minimum 2 voitures thermiques au sein du foyer, et plus de 90% au moins 1 véhicule. Plus de 90% des ménages ne possèdent pas de véhicule électrique, encore très peu développé sur le territoire.
- ¾ des personnes au sein des ménages possèdent le permis de conduire. Et plus de ¾ des ménages ne possèdent pas d'abonnement aux transports collectifs.

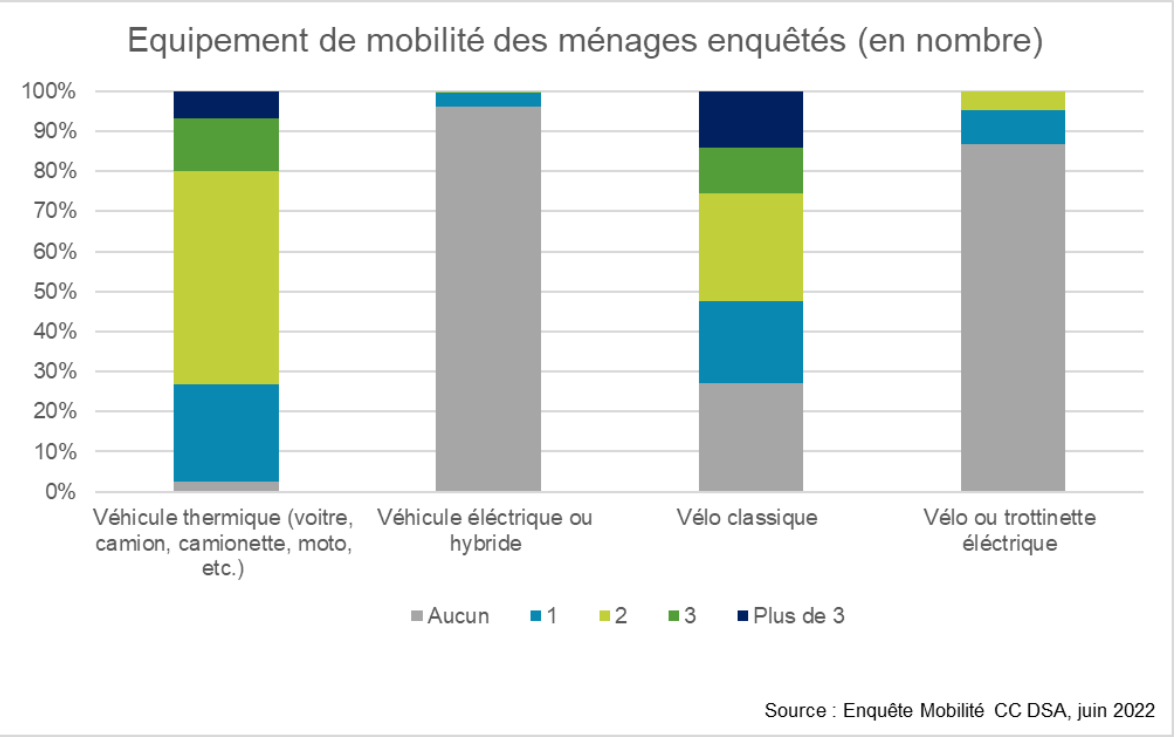

Les modes de déplacement utilisés au quotidien par les ménages de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense sont essentiellement tournés vers la voiture individuelle. Que ce soit pour se rendre au travail, rechercher un emploi, se rendre sur les lieux de consommation ou sur les lieux de loisirs.

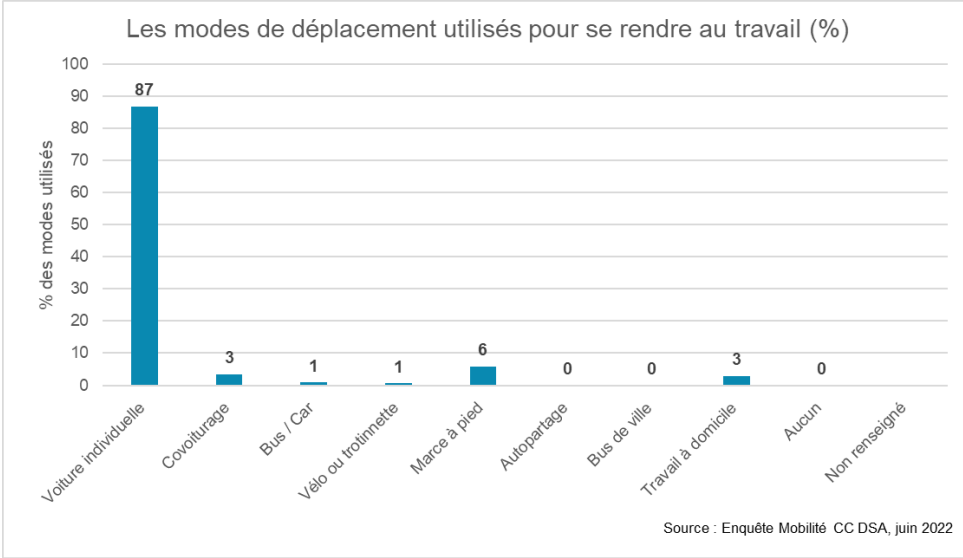

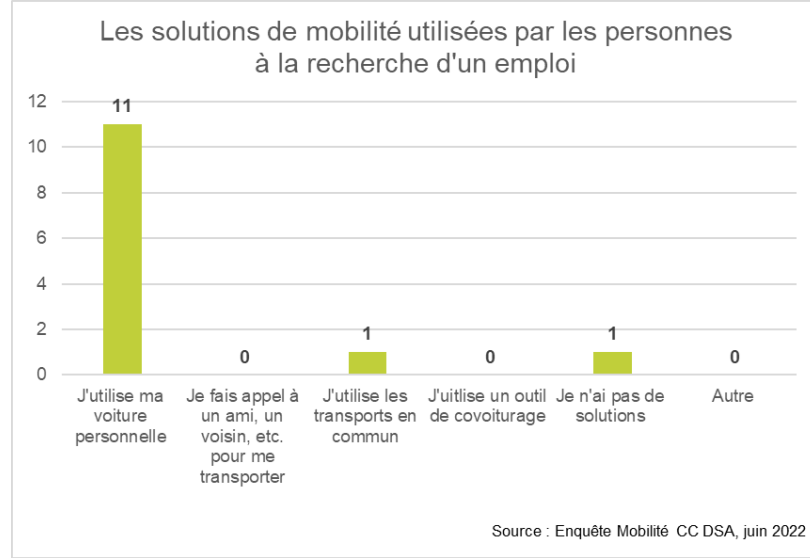

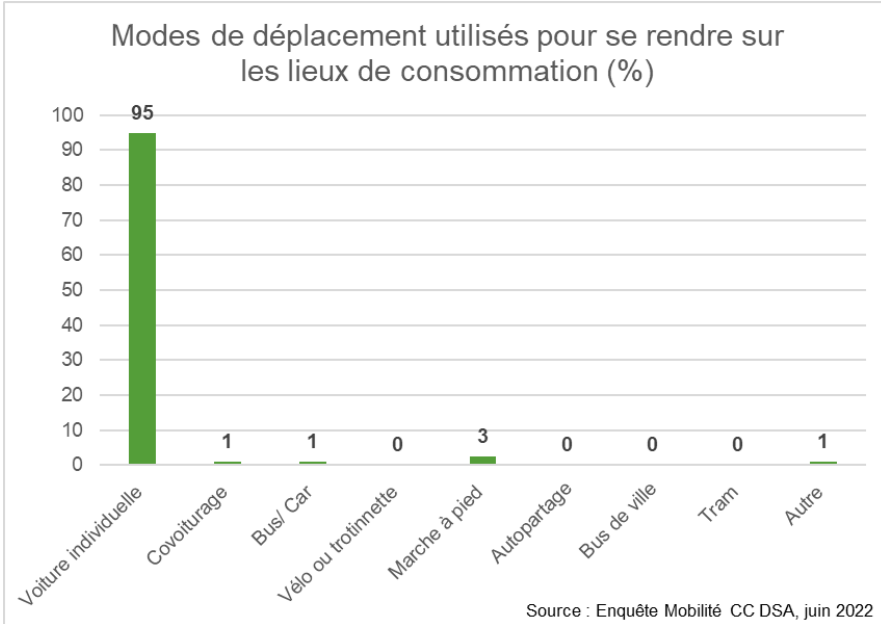

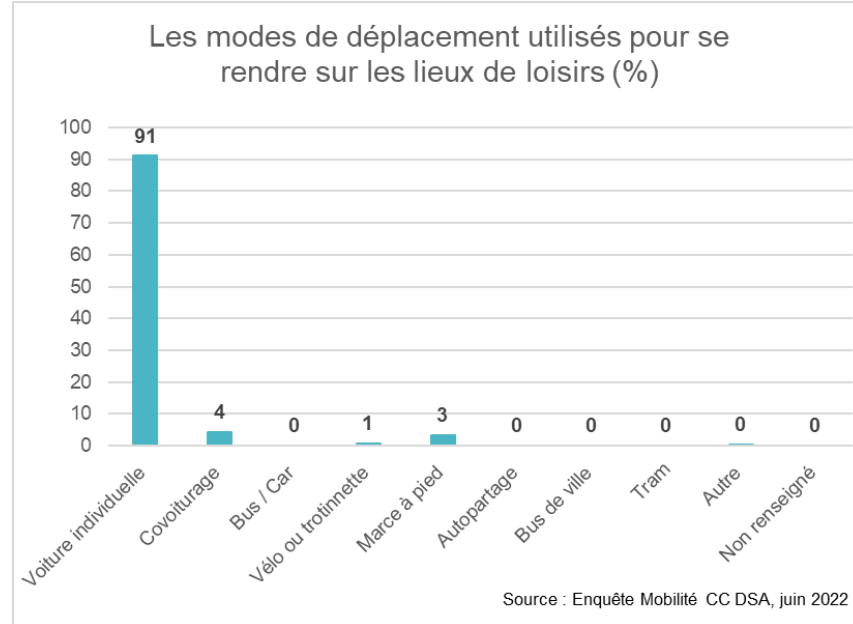

Des déplacements attirés par les principaux pôles urbains :

- **Les mobilités domicile-travail diffuses mais dominées par la métropole Clermontoise** : La majorité des déplacements domicile-travail sont orientés vers la métropole (Centre-ville, Cournon, Chamalières, Gerzat, etc.). D'autres zones d'emploi sont localisées, comme à Rochefort-Montagne ou dans la vallée du Mont-Dore et de la Bourboule.

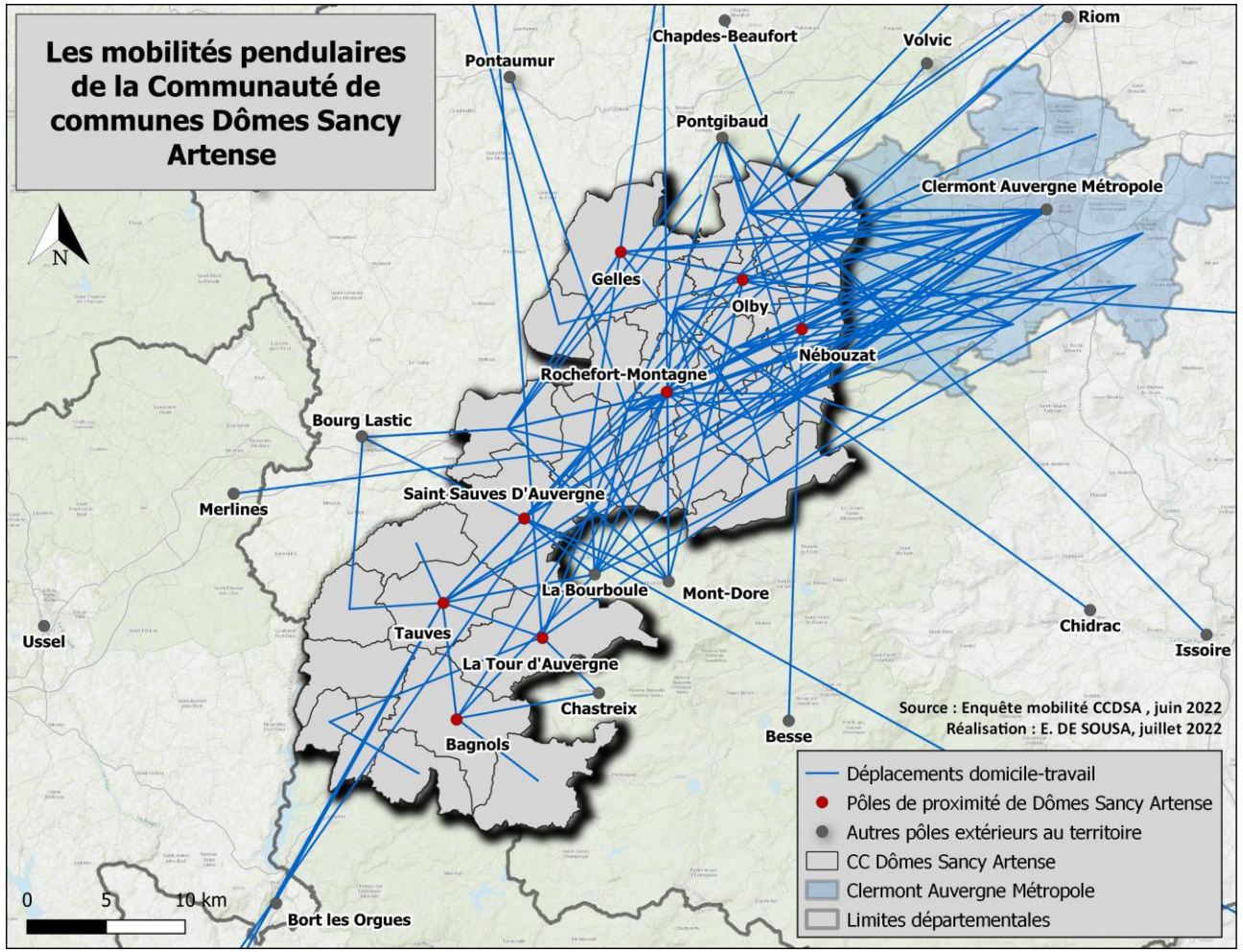

- **Ces déplacements domicile-travail sont réguliers et chronophages** : en moyenne, sur la communauté de communes les actifs vont au travail 5 jours par semaine, le télétravail est très peu pratiqué. Ces mobilités pendulaires sont chronophages : la moitié des actifs parcourent entre 16 et 60km pour se rendre au travail, pour un temps de trajet allant du quart d'heure à l'heure.

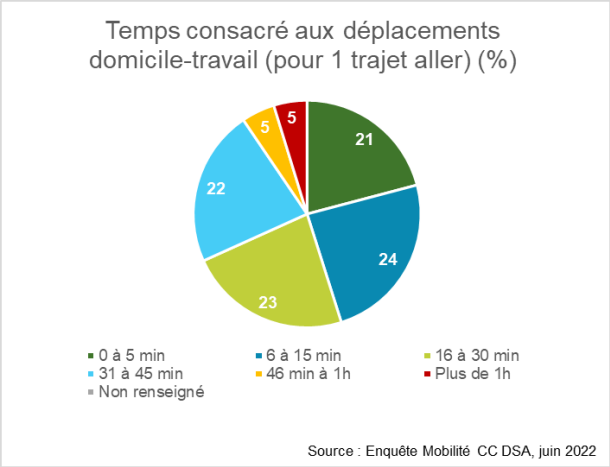

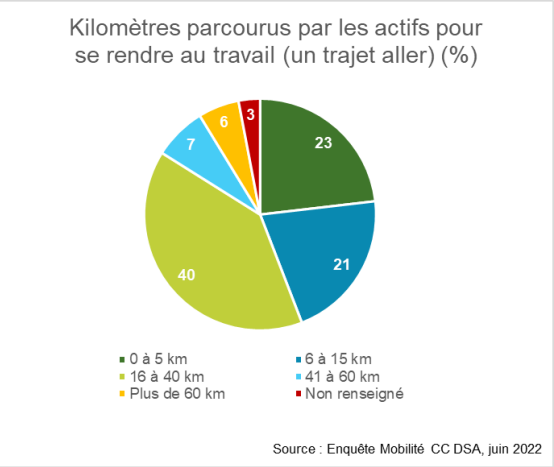

- Au niveau du stationnement sur le lieu de travail, il ne semble pas problématique pour les actifs, qui se stationnement majoritairement sur un parking réservé à l'entreprise.

- **La mobilité comme frein à la recherche d'un emploi :** Les principaux déplacements effectués par les personnes à la recherche d'un emploi de Dômes Sancy Artense se dirigent principalement vers le pôle emploi de Chamalières. Même si beaucoup d'entre eux ne se déplacent pas du tout pour leurs démarches administratives. La mobilité peut également freiner les personnes à la recherche d'un emploi, notamment à cause des coûts du carburant ou de l'éloignement des services de recherche d'emploi.

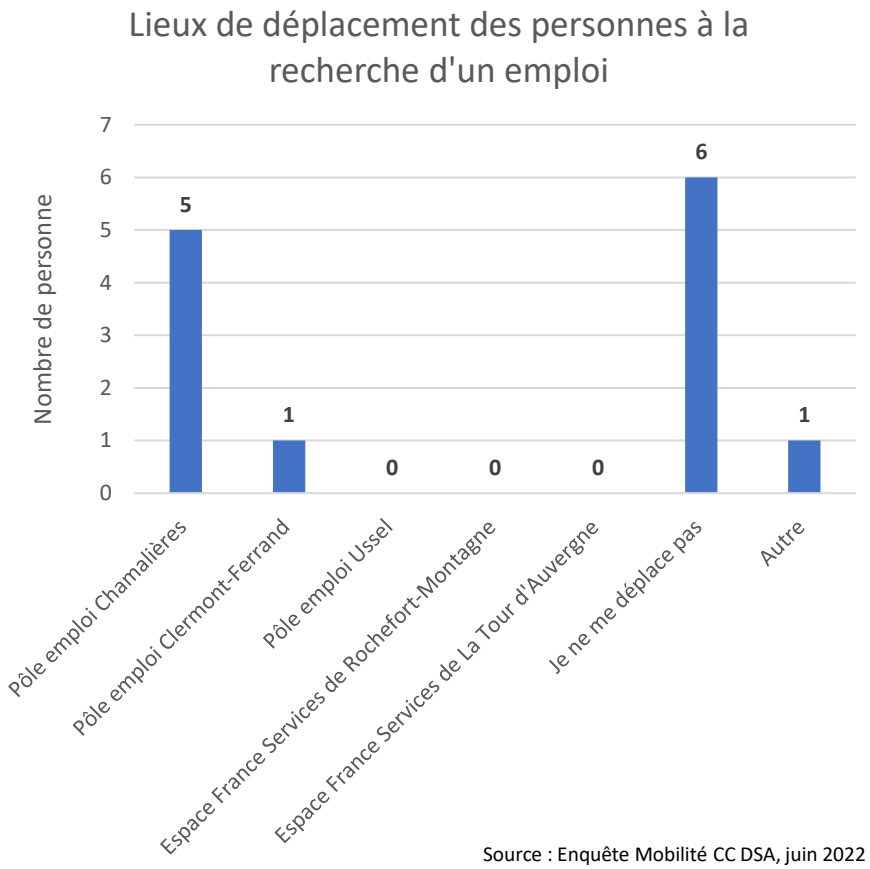

Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

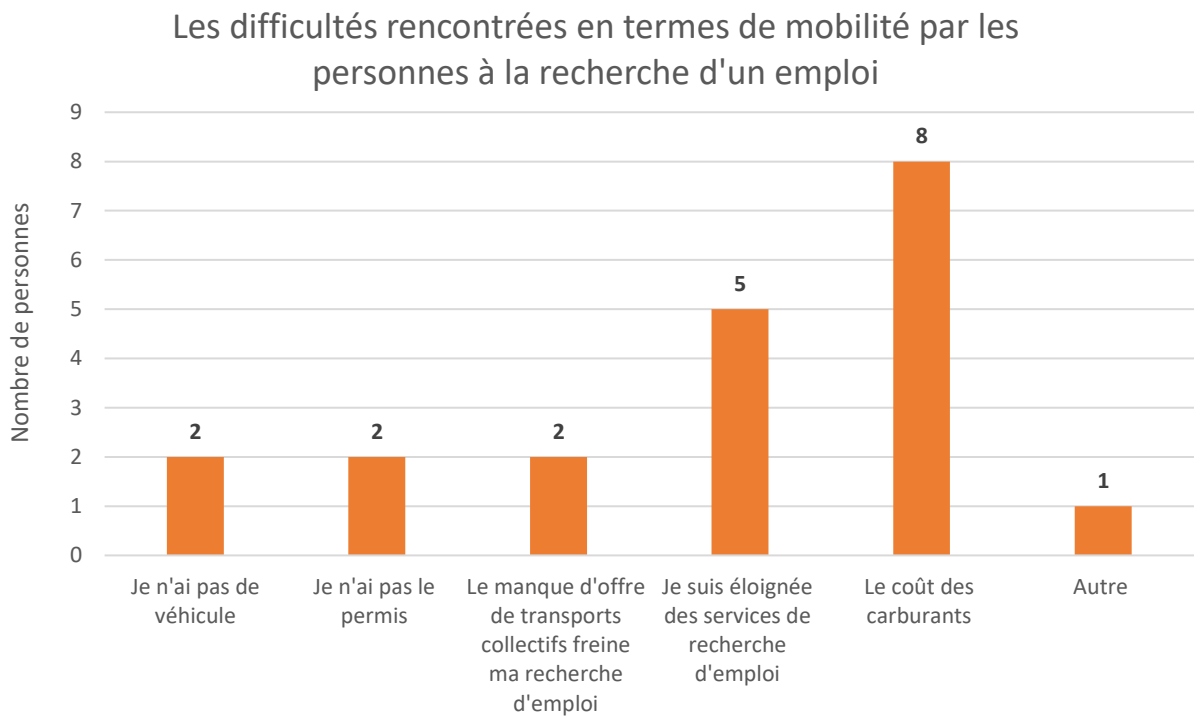

Certains répondants ont plusieurs difficultés cumulées

Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

- **Les déplacements liés aux consommations principalement tournés vers la Métropole Clermontoise :**

- Des consommations alimentaires très tournées vers l'extérieur du territoire. Mais les 8 bourgs de proximité de Dômes Sancy Artense restent très fréquentés.
- La Métropole Clermontoise monopolise l'accès aux soins et à la santé (présence de nombreux spécialistes, hôpitaux, etc.).
- Pour les autres services (banques, administrations) Clermont-Ferrand, Rochefort-Montagne et la vallée de la Dordogne (La Bourboule, Le Mont Dore) sont les plus fréquentés.
- Pour les loisirs les habitants de Dômes Sancy Artense fréquentent à 53% les communes du territoire. Beaucoup de communes de Dômes Sancy Artense sont fréquentées pour les loisirs. Notamment Rochefort Montagne, Nébouzat, Saint Sauves d'Auvergne, Tauves et La Tour d'Auvergne. D'autres communes en dehors du territoire sont également très fréquentées : Métropole Clermontoise (à 23%) et Vallée de la Dordogne (à 15%).

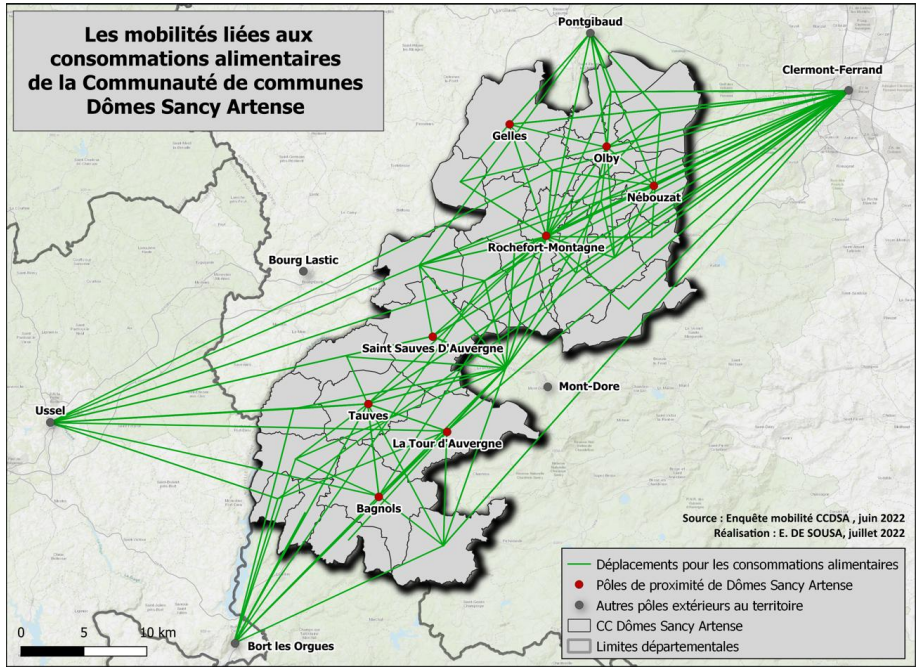

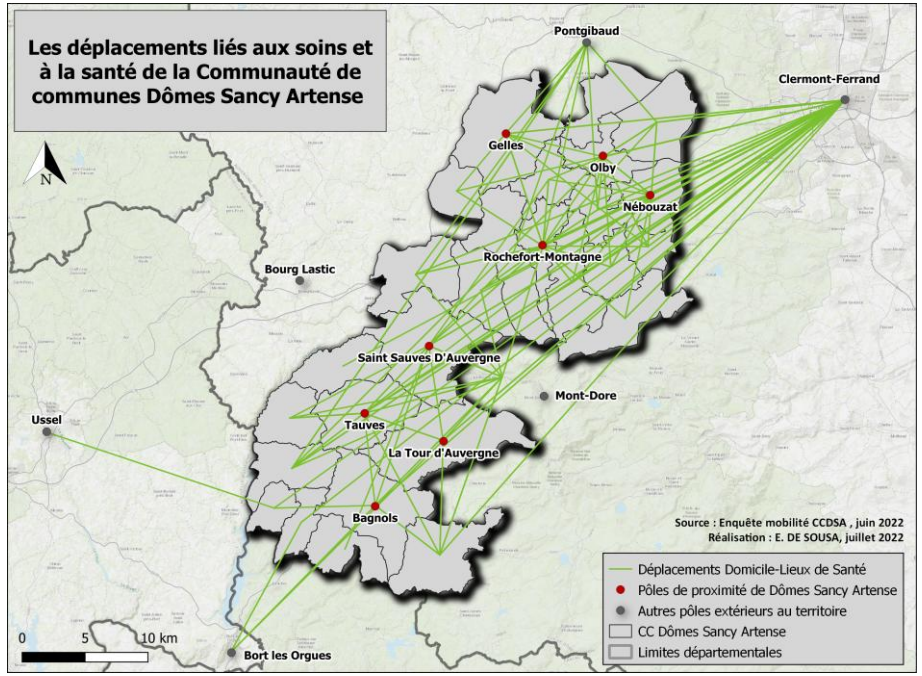

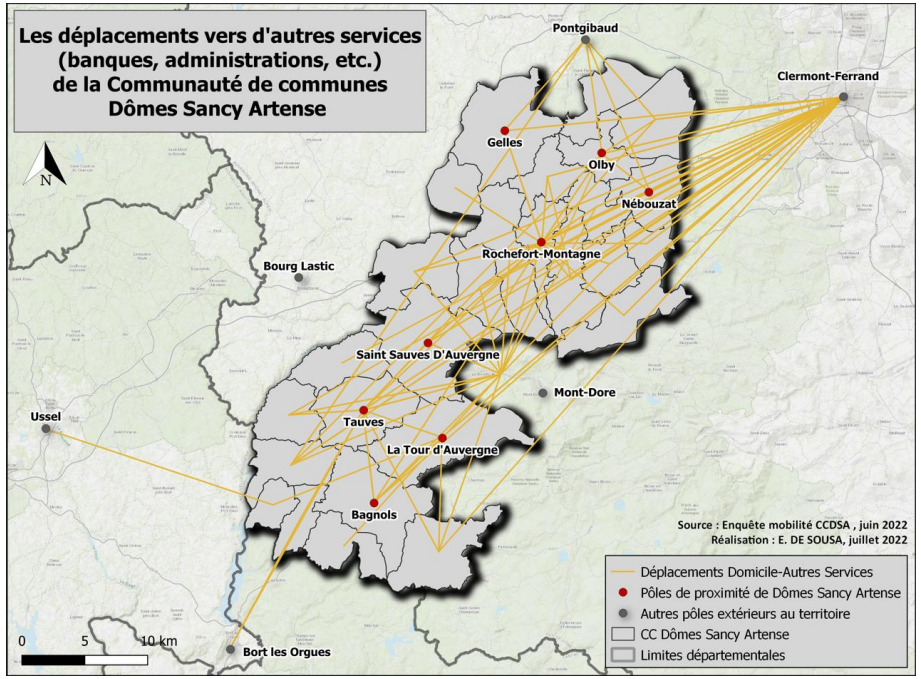

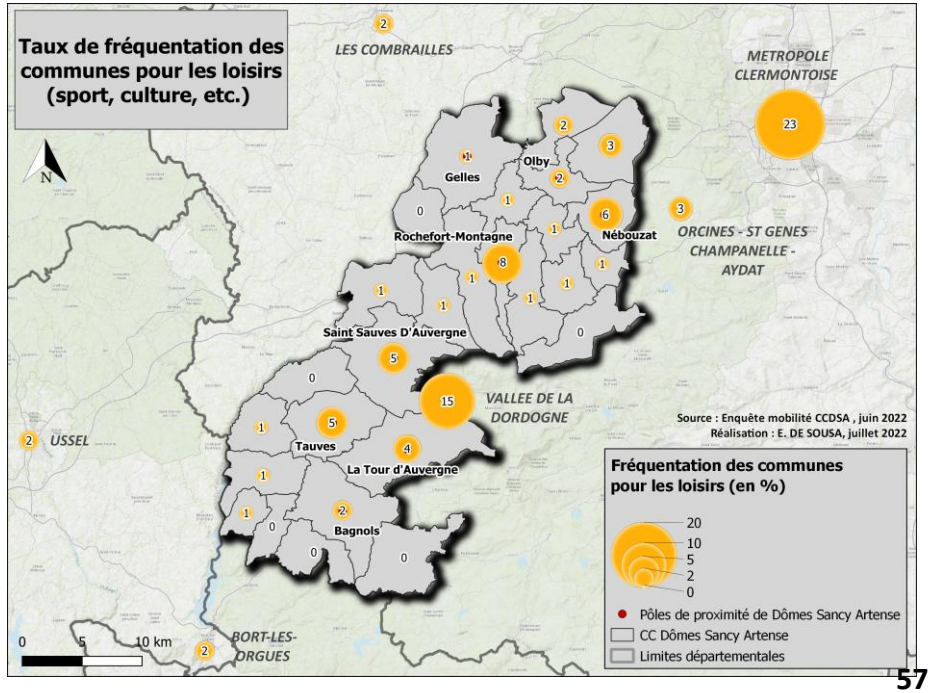

L'offre de mobilité du territoire peu connue et peu adaptée aux besoins de la population :

- **La ligne de bus interurbaine P52** : ligne mal connue et mal adaptée aux besoins : La ligne interurbaine n°52 est une ligne quotidienne reliant le territoire de Dômes Sancy Artense et la métropole clermontoise. Aujourd'hui cette ligne de bus est très peu fréquentée par les habitants de Dômes Sancy Artense (8% d'utilisation).

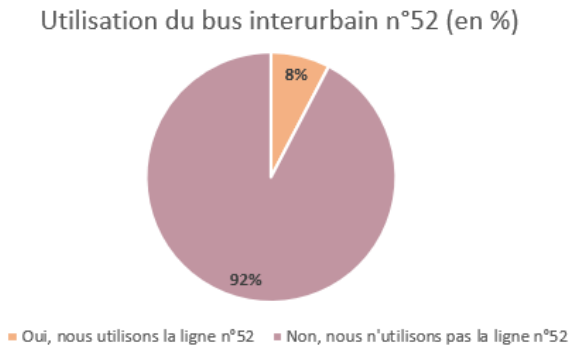

Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

Si cette ligne de bus est peu utilisée, c'est parce qu'elle est peu adaptée aux besoins de la population : les horaires, les destinations et les arrêts ne conviennent pas aux habitants. De plus, un manque de communication et de sensibilisation joue également un rôle dans cette faible fréquentation, en effet presque 40% des répondants ne connaissent pas cette ligne et ne sont pas habitués à prendre le bus.

- **L'ex ligne de bus TER SNCF (n°83), actuelle P46 P47** : ligne de bus permettant de relier Clermont-Ferrand, le Mont Dore, Mauriac et Ussel, est également très peu fréquentée par les habitants de Dômes Sancy Artense (seulement 9%). Les raisons de non utilisation de ce service sont semblables à celles du bus interurbain : le manque de connaissance de la ligne (problème de communication) et la manque de correspondance avec les besoins de la population.

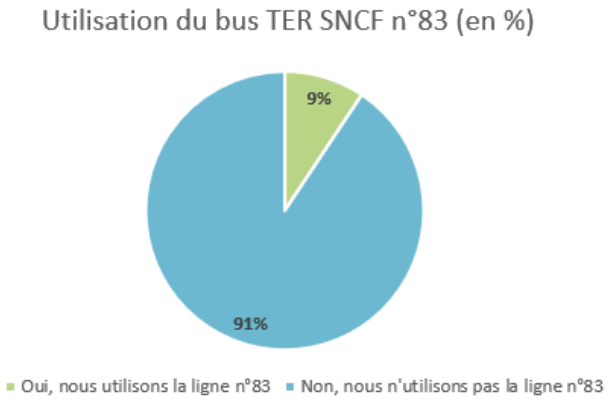

Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

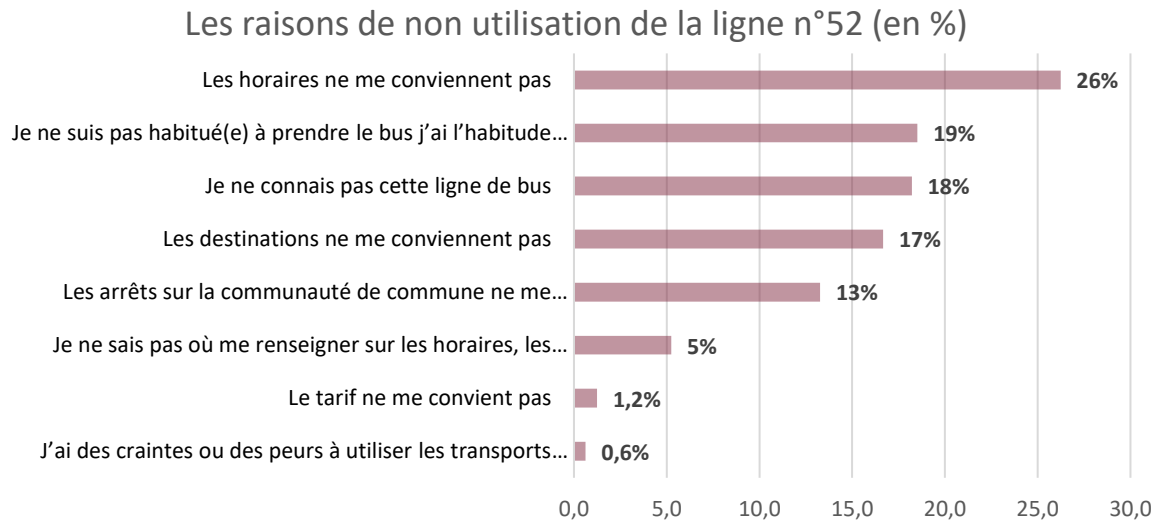

Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

Chaque répondant a pu citer plusieurs réponses

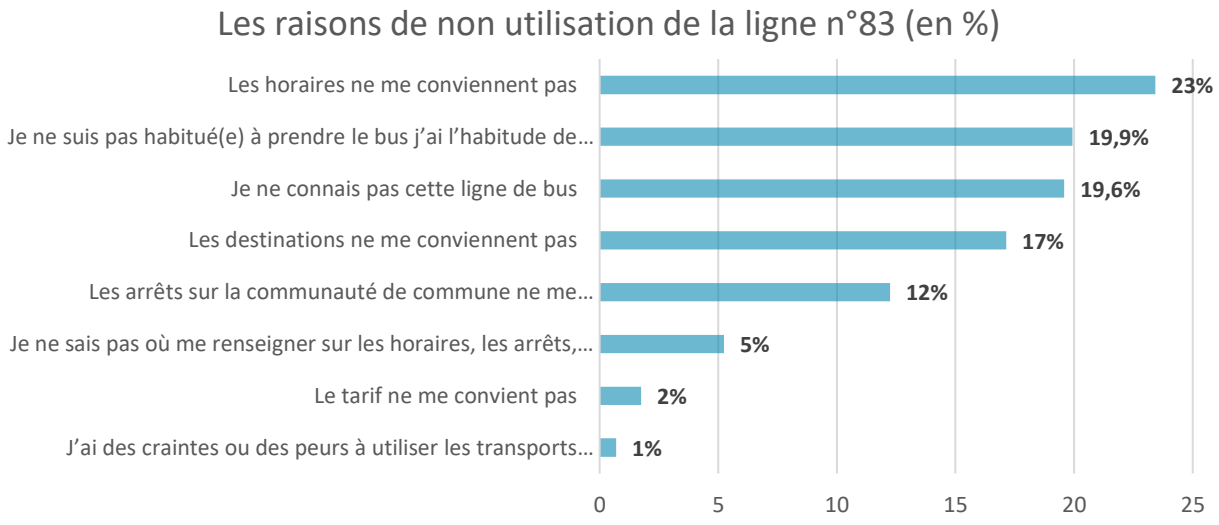

Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

Chaque répondant a pu citer plusieurs réponses

- **Des destinations et arrêts de bus plébiscités quasiment identiques à ceux qui existent aujourd'hui :**
  - Une forte demande pour se rendre sur la Métropole Clermontoise ;
  - Des arrêts nécessaires le long de la RD 2089 et la D922 ;
  - Des destinations et arrêts plébiscités déjà quasiment tous existants aujourd'hui

→ En bref : un manque de connaissance des services existants et un manque de communication

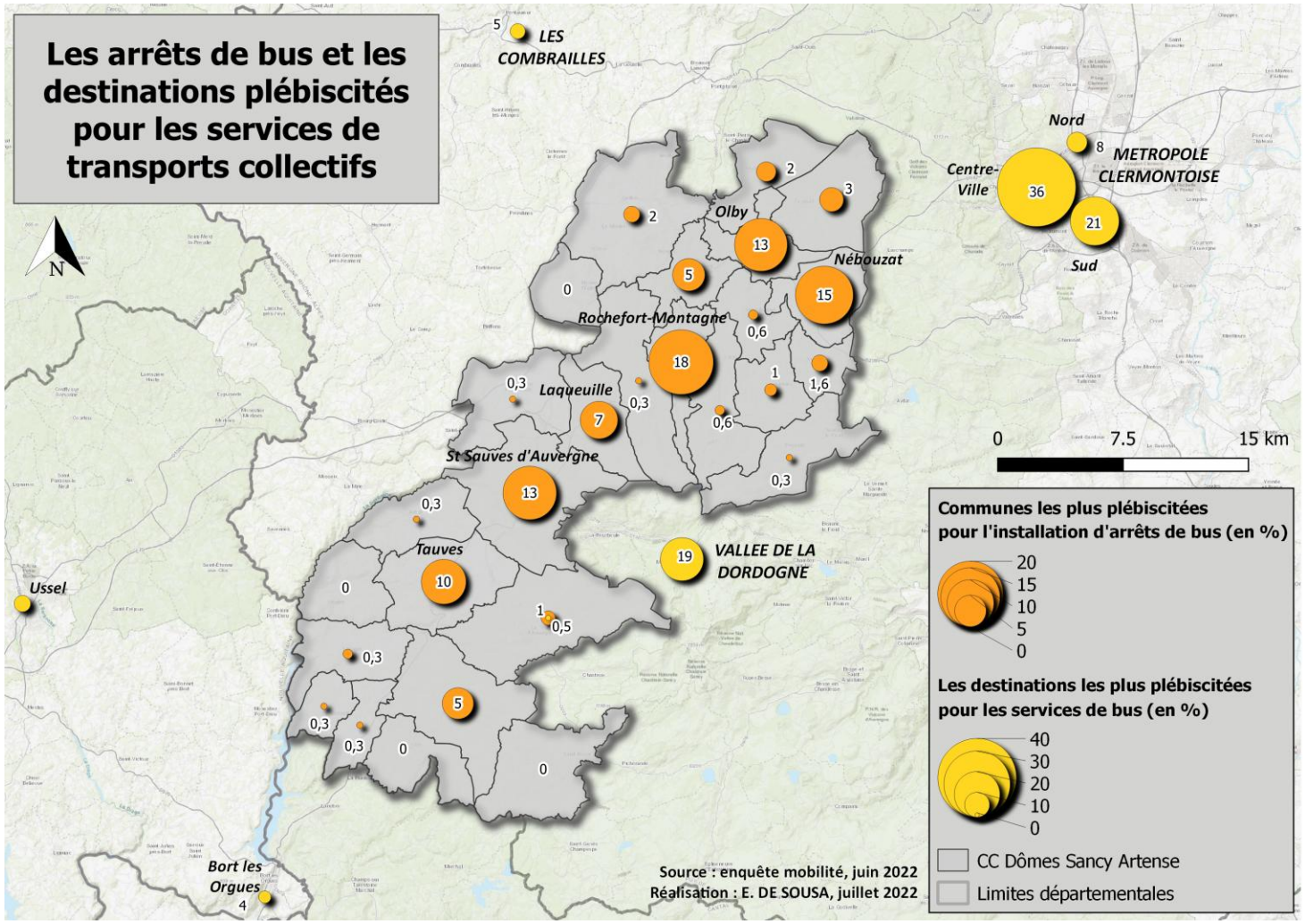

- **Le transport à la demande peu connu par les habitants :** Le transport à la demande permet de transporter des passagers au centre ville de Clermont-Ferrand ou au marché de Tauves.

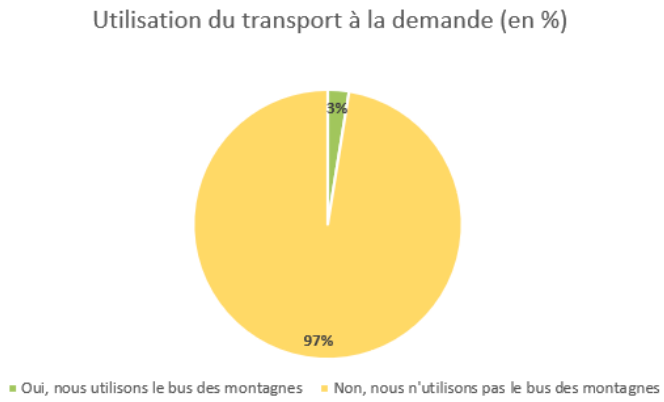

Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

Ce service, très avantageux financièrement, reste malgré tout très peu fréquenté par la population. La raison principale de non utilisation de ce service est le manque de communication, 27% des répondants ne connaissent pas ce service. Ce manque de communication peut être expliqué par le choix fait à la fusion, de maintenir le service, tout en ne sachant pas si la collectivité serait capable de répondre à toutes les demandes.

Afin de recenser au mieux les besoins de la population pour ce service, nous avons cherché à savoir quelles destinations seraient les plus intéressantes pour les usagers.
56% des ménages disent vouloir se rendre sur la métropole (30% au centre-ville, 15% au sud, 7% à l'ouest et 5% au nord), 20% veulent se rendre sur les lieux de vie du territoire. Le sud de la métropole et le Massif du Sancy attirent également beaucoup.
Ces destinations plébiscitées sont déjà existantes (tous les 2èmes jeudis de chaque mois en direction de la place des Salins à Clermont-Ferrand ; et tous les jeudis au marché de Tauves).
Ce qui nous montre qu'il y a un manque de connaissance ou un manque de cohérence avec les besoins (jours proposés et horaires pas adaptés à tout type de public).

Les raisons de non utilisation du transport à la demande (en %)

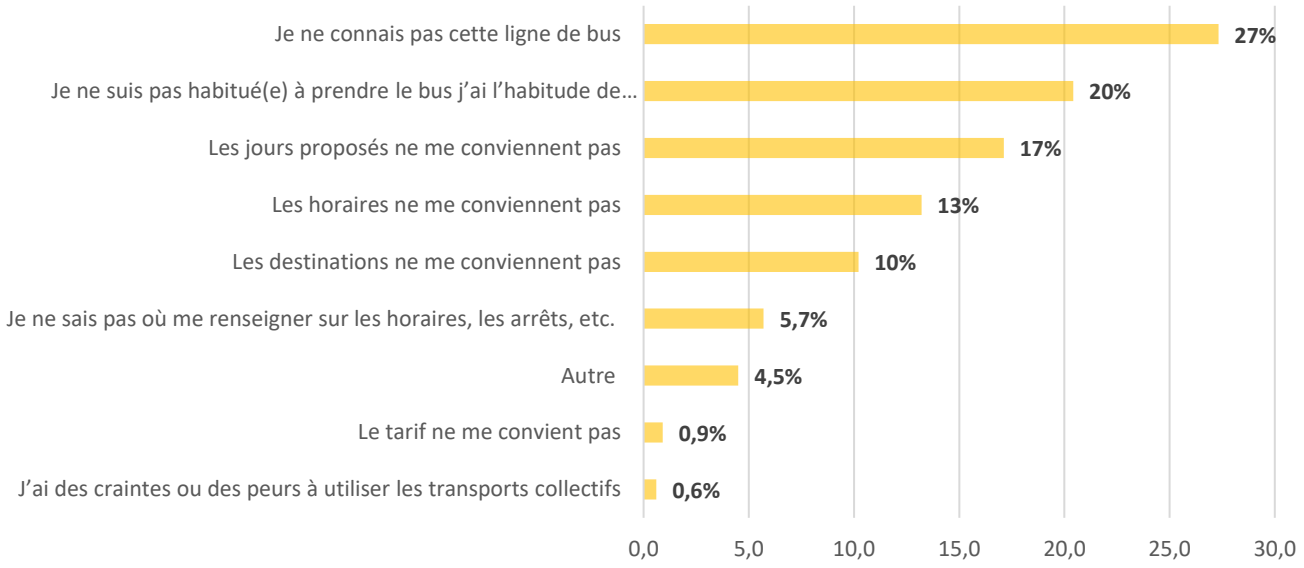

Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

Chaque répondant a pu citer plusieurs réponses

Les destinations plébiscitées pour le Transport à la Demande (en %)

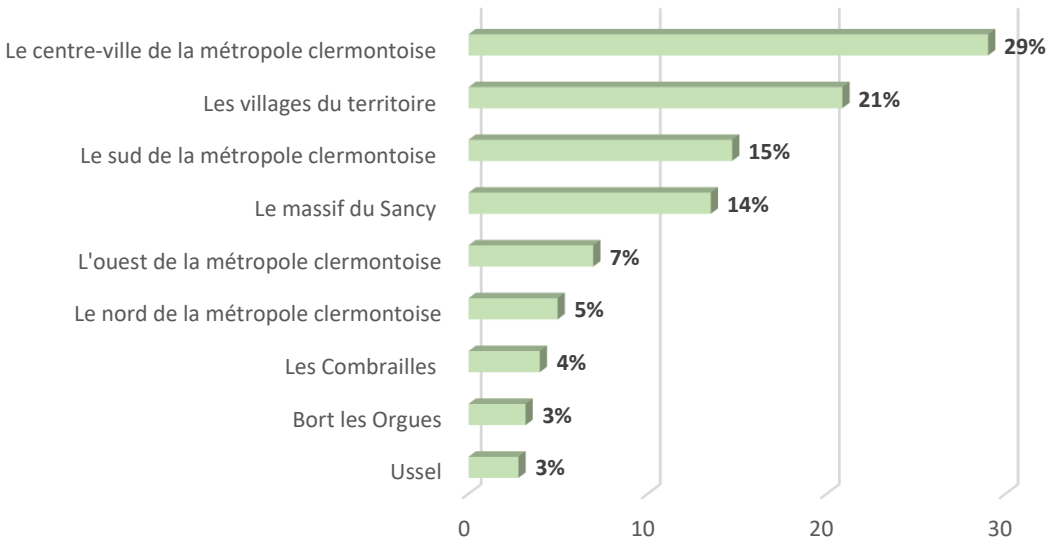

Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

Une analyse spécifique au covoiturage

- Parmi les ménages de Dômes Sancy Artense, **47% covoiturent de temps en temps (plusieurs fois par mois)** dont seulement **8% covoiturent de manière régulière** (plusieurs fois par semaine). Si l'on compare cela aux chiffres de l'Observatoire des Mobilités (30% des français ont recours au covoiturage), on observe que la collectivité se situe légèrement au-dessus de cette moyenne. Toutefois, il faut noter que seulement 8% covoiturent régulièrement. On peut donc dire que cette pratique n'est pas encore bien ancrée dans les mœurs à l'échelle de cet EPCI. Certes 47% des répondants covoiturent au moins de temps en temps , mais il faut s'intéresser de plus près aux motifs de ces covoiturages.

- Les ménages sont prêts à évoluer en matière de covoiturage. **54% des ménages se disent prêts à partager leur véhicule pour se rendre sur les lieux de courses et 69% des ménages se disent prêts à covoiturer pour se rendre au travail**. Ces deux valeurs sont intéressantes et montrent que les habitants sont prêts à faire des efforts sur le partage de leurs véhicules. . Le covoiturage a donc un fort potentiel de développement.

Pratique du covoiturage du Dômes Sancy Artense :
Réponse à la question : votre ménage covoiture-t-il ?

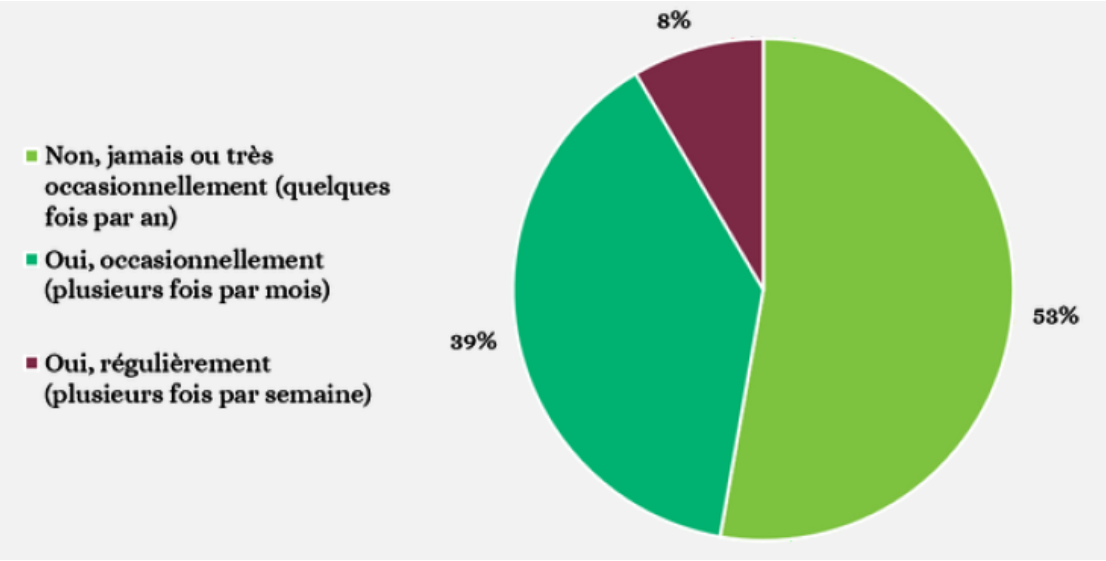

Source : Enquête mobilité, CC DSA, Juin 2022

- **Analyse spécifique des covoitureurs réguliers** :

Les covoitureurs réguliers covoiturent majoritairement pour leurs **mobilités domicile travail**. Les loisirs des enfants et les loisirs personnels sont également les motifs d'un covoiturage régulier. **75% des covoitureurs réguliers covoiturent à la fois en tant que conducteur ou que passager,** sans préférence. 10% des covoitureurs réguliers préfèrent être conducteurs tandis que 15% préfèrent être passagers. **86% des covoitureurs réguliers utilisent leur réseau privé** pour covoiturer (connaissances, amis, collègues de travail, etc.) sans passer par une application ou un autre outil de mise en relation. 14% des covoitureurs de Dômes Sancy Artense utilisent un outil tel que Blablacar Daily par exemple.
Les covoitureurs réguliers se retrouvent en grande majorité à leur domicile pour covoiturer. Quelques aires de covoiturage sont quand même utilisées, mais ceci dépend du lieu de résidence de chacun.

Les raisons de covoiturage des covoitureurs réguliers :

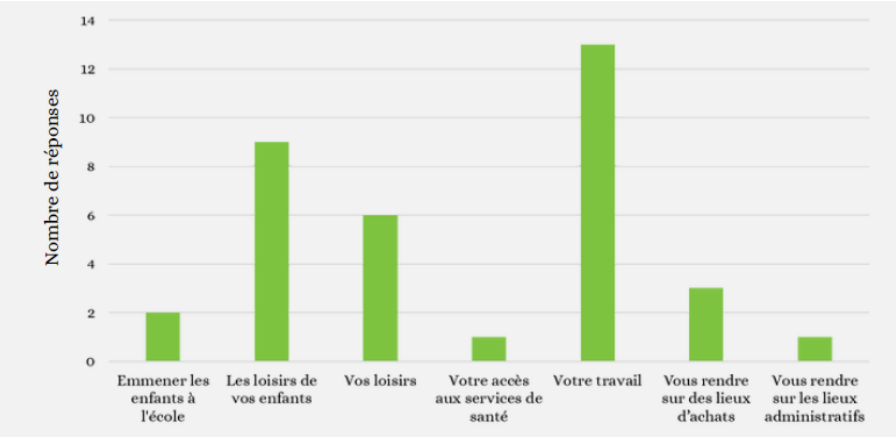

Source : Enquête mobilité, CC DSA, Juin 2022

Les covoitureurs réguliers covoiturent en tant que :

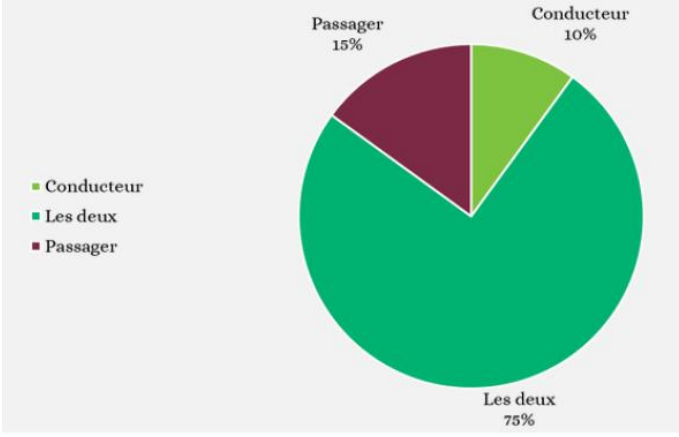

Source : Enquête mobilité, CC DSA, Juin 2022

Le système de covoiturage utilisé par les covoitureurs réguliers :

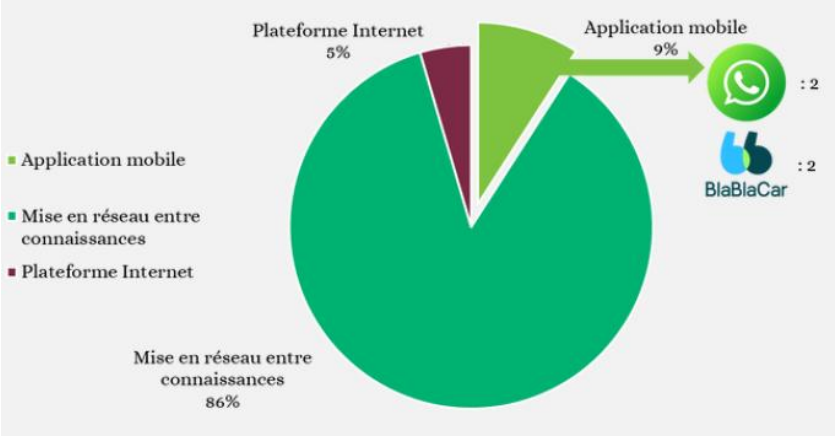

Source : Enquête mobilité, CC DSA, Juin 2022

- **Analyse spécifique des covoitureurs occasionnels** :

Les covoitureurs occasionnels utilisent le covoiturage principalement pour **les loisirs ou ceux de leurs enfants, mais également pour le travail**. Ils le pratiquent également sans importance entre conducteur ou passager (pour 64% des covoitureurs occasionnels). La **mise en réseau est également majoritaire** dans le système de covoiturage et de mise en relation (avec 76% des covoitureurs occasionnels), tout comme le fait que les covoitureurs se récupèrent majoritairement à domicile. Enfin, il était demandé aux covoitureurs occasionnels pour quelles raisons ils ne covoiturent pas plus. La raison principale est liée à des **contraintes professionnelles (contraintes horaires, déplacements professionnels, etc.).** Ce qui oriente les actions liées au covoiturage sur le travail avec les employeurs pour lever ces contraintes lorsque cela est possible.

Les raisons pour lesquelles les covoitureurs occasionnels ne covoiturent pas plus régulièrement :

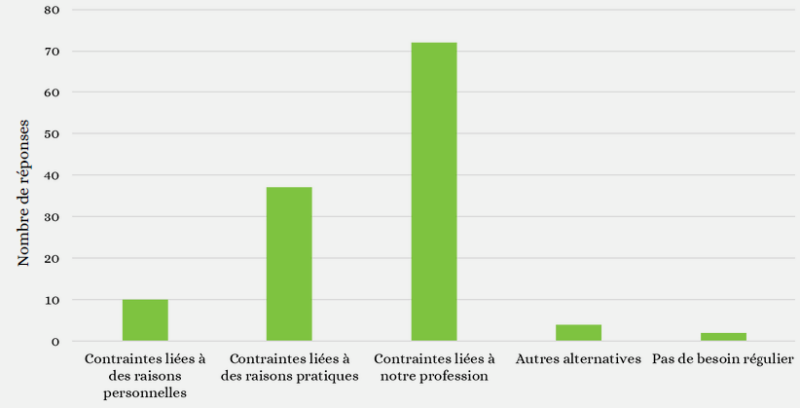

Source : Enquête mobilité, CC DSA, Juin 2022

- **Analyse spécifique des non covoitureurs** :

Les ménages de Dômes Sancy Artense qui ne covoiturent pas disent principalement qu'ils préfèrent être seuls en voiture. **31% des non covoitureurs préfèrent être seuls en voiture**, ce qui traduit un manque de sensibilisation. La deuxième raison pour laquelle les ménages ne covoiturent pas est **le manque de demande, le manque de covoitureurs**. Ces usagers sont des cibles très intéressantes car ils sont intéressés pour covoiturer, mais n'ont pas les moyens de le pratiquer. Que ce soit un manque d'information, de connaissance des outils ou tout autre chose, ces usagers sont réellement des cibles qu'il faut réussir à atteindre pour les aider à franchir le pas et à se lancer dans le covoiturage. Enfin les autres facteurs qui ressortent sont de l'ordre **de l'appréhension, comme la peur du retard, la peur de covoiturer avec des inconnus, la peur de laisser sa voiture, etc**. Ces facteurs traduisent un manque de connaissance du covoiturage et une forte appréhension, un travail de sensibilisation et de communication peut permettre de lever ces freins.

Il a également été demandé aux ménages qui ne covoiturent pas, qu'est ce qui serait susceptible de leur faire changer d'avis. Quelques tendances ressortent. La première concerne **le besoin d'offre et d'information** que traduit le graphique. En effet, avec deux critères ("Mise en place d'une offre de covoiturage par la collectivité" et "Meilleure information autour du covoiturage"), on observe une volonté de changer d'habitudes couplée à un besoin mais une méconnaissance.
Une autre tendance est légèrement plus contextuelle. Pour beaucoup, **l'augmentation des prix du carburant et le changement climatique** (induit derrière "Conscience écologique") montrent que les usagers s'inquiètent et aimeraient agir. La présence importante de "Augmentation du prix du carburant" est évidemment liée à l'autosolisme évoqué précédemment. Dans tous les cas, on assiste aujourd'hui à de nombreux changements malheureusement opportuns pour inciter les usagers à changer de mobilité.
Enfin une dernière tendance, liée à l'augmentation des prix, concerne la **présence de tarifs attractifs**. Cela révèle qu'il est très important de jouer sur le fait que le covoiturage coûte moins cher que l'autosolisme. Si la réduction des émissions de gaz à effets de serre est un motif valable pour changer de mobilité, l'aspect financier l'est tout autant voir plus. Ce facteur est plus concret car il touche directement les ménages. Ainsi, de la communication autour de ce que permet d'économiser le covoiturage permettrait de développer bien plus la pratique et de l'étendre à des personnes qui ne covoiturent pas.

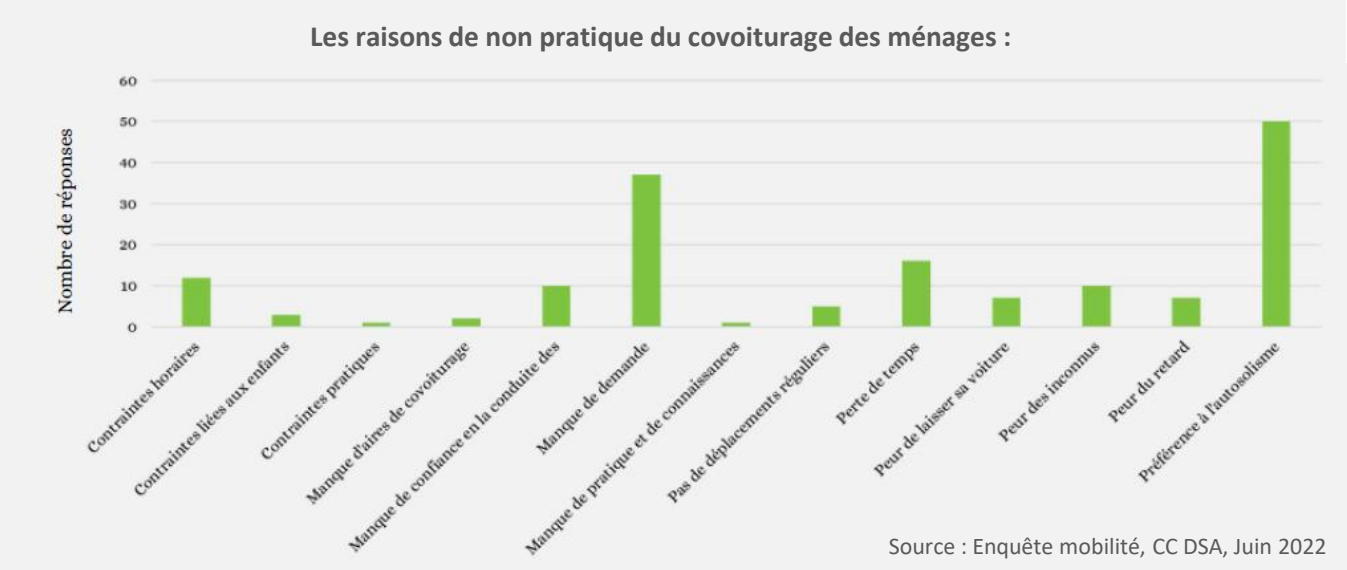

Source : Enquête mobilité, CC DSA, Juin 2022

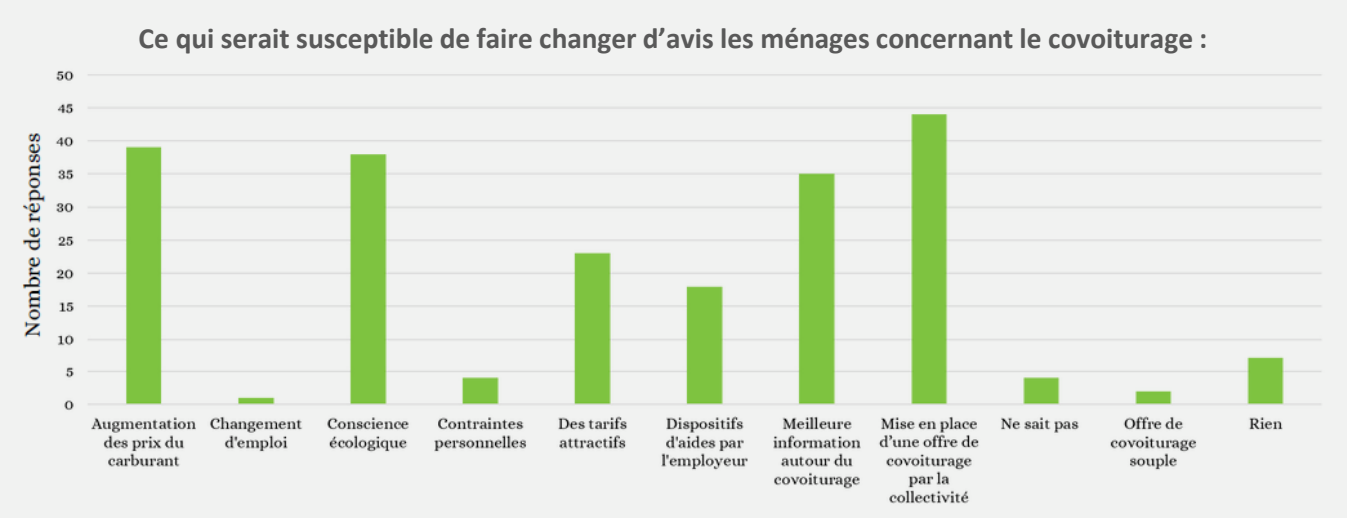

Source : Enquête mobilité, CC DSA, Juin 2022

Les mobilités durables peu ancrées sur le territoire et dans les comportements :

- **Les modes actifs peu présents chez les ménages :**

Les ménages de Dômes Sancy Artense utilisent peu les modes actifs (tous les modes de déplacement qui nécessitent un effort physique humain pour leur traction). Seulement 37% d'entre eux utilisent ces modes de déplacement et principalement la marche et le vélo, contre 63% qui n'en utilisent pas principalement par manque de temps. La situation géographique du territoire explique notamment ceci : territoire de moyenne montagne.

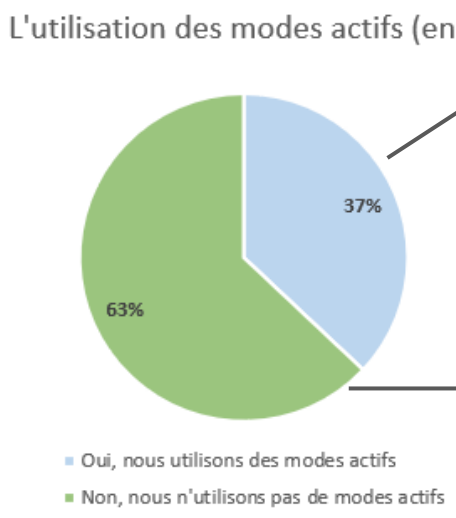

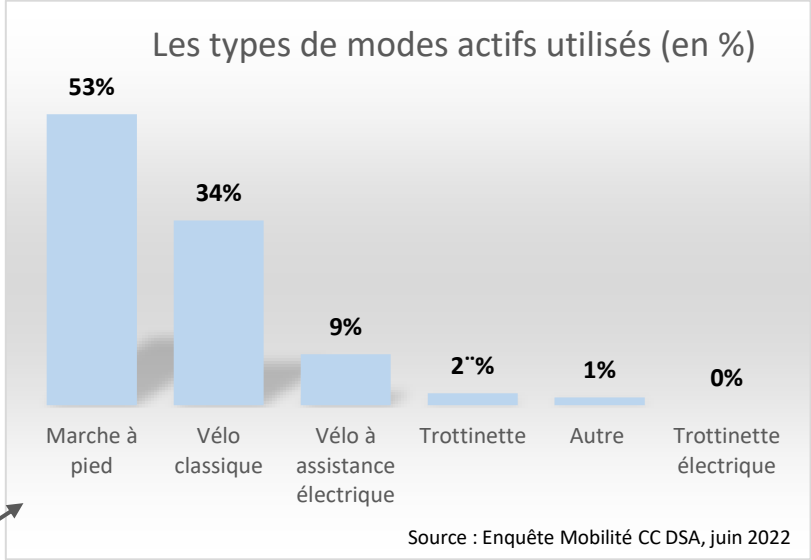

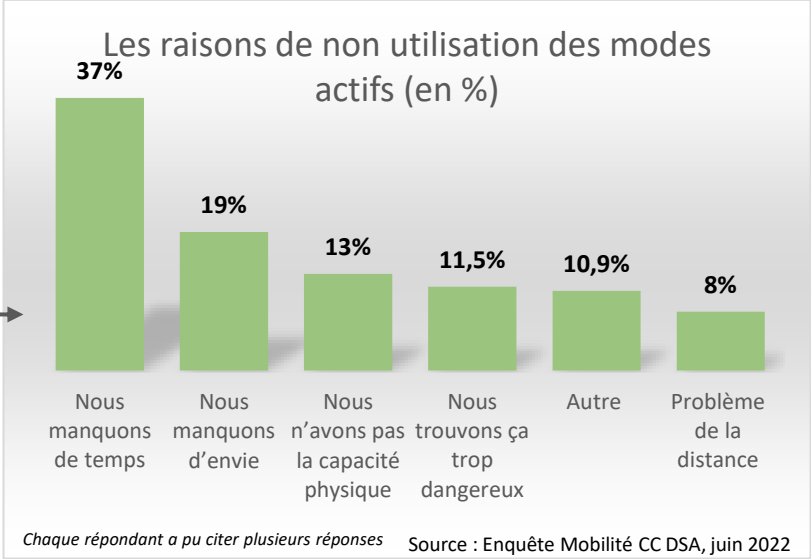

Les facteurs de changement d'habitudes de déplacement des ménages ne sont pas tournés vers la volonté environnementale. Ce qui ferait changer les habitudes de déplacement des ménages est dans un premier temps l'existence de transports collectifs plus adaptés aux besoins, la volonté environnementale arrive en 3ème position. Ici encore, nous retrouvons un enjeu de communication et de sensibilisation à l'utilisation de modes de déplacements plus durables et moins polluants.

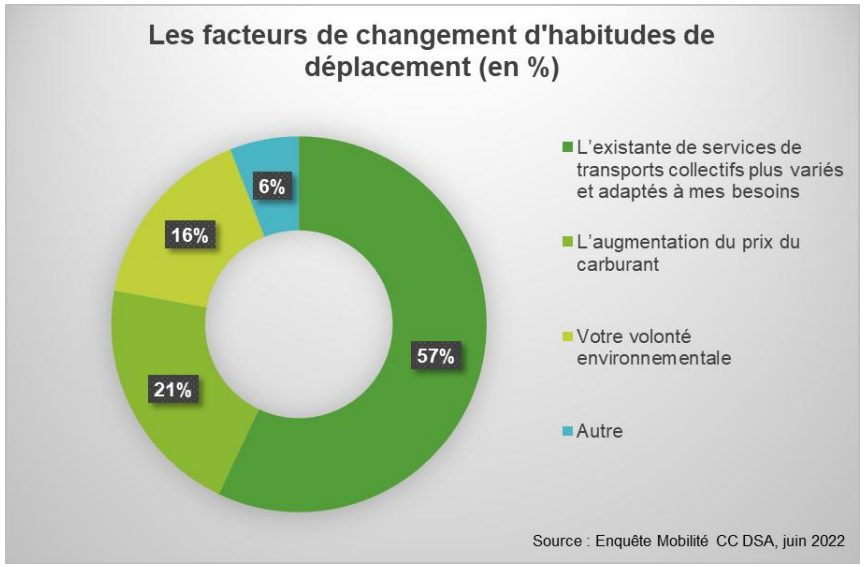

Quelles solutions face à ces habitudes et comportements de déplacement et de mobilité ?

L'enquête mobilité réalisée sur la communauté de communes avait également pour but de faire ressortir quelques solutions intéressantes et pratiques pour la population. Ce qui constituera une première piste de réflexion pour la mise en place d'une stratégie.

- **Le covoiturage comme solution de mobilité domicile-travail ?**

Comme vu précédemment, les déplacements domicile travail sont principalement dirigés vers la métropole clermontoise et ces déplacements sont quelque peu chronophages. Concernant les solutions pour les déplacements domicile travail, nous constatons que la solution la plus intéressante pour les ménages de Dômes Sancy Artense est le covoiturage. L'utilisation des transports collectifs et des espaces de coworking sont quant à eux beaucoup moins prisés par les actifs du territoire. Ces différentes solutions varient néanmoins en fonction de chaque commune. 65% des personnes prêtes à covoiturer habitent principalement les communes du nord du territoire (Nébouzat, Olby, St Bonnet, etc.).

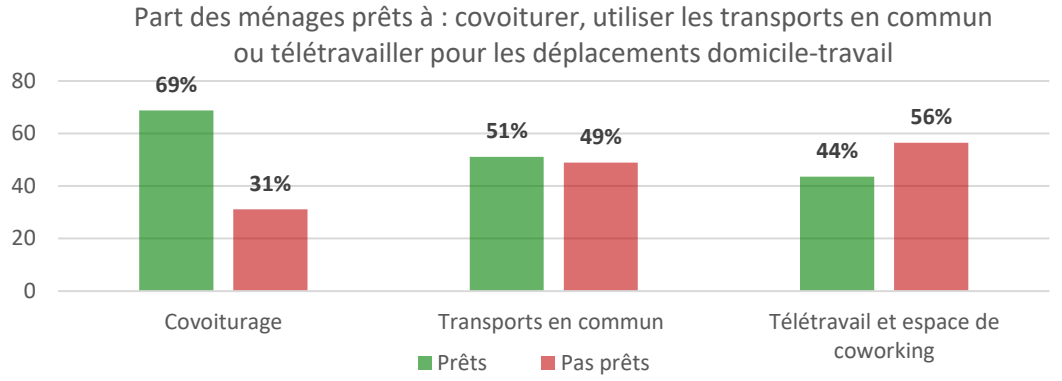

Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

- **Les besoins des personnes à la recherche d'un emploi orientés sur des aides au financement** (aides au financement de l'achat d'un véhicule, aide au financement du permis de conduire) **et sur la mise en place d'offre de transport** que ce soit du covoiturage, du transport collectif, ou des transports actifs.

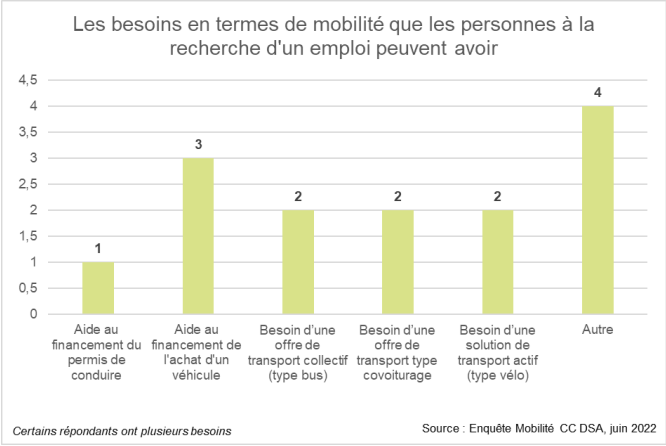

- **Quelles solutions de mobilité pour favoriser le développement des centres bourgs ?**

Afin de favoriser l'accès aux lieux de consommation du territoire, nous aurions aimé savoir quelles solutions seraient les plus adaptées pour se rendre dans les commerces et services des villages ? Les ménages semblent être prêts à utiliser les transports collectifs pour se rendre sur les lieux de consommation, 73% des ménages disent être prêts. L'utilisation du covoiturage ou d'aménagements cyclables ou piétons semblent également être intéressant pour les ménages du territoire.

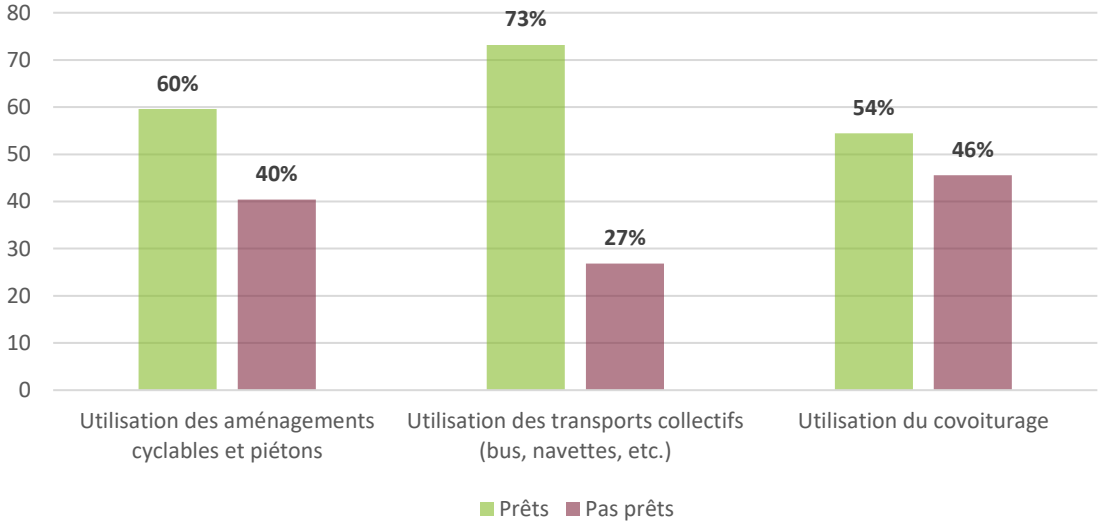

Source : Enquête Mobilité CC DSA, juin 2022

Les priorités d'action que devrait se donner la Communauté de communes selon les ménages enquêtés

- Une forte demande pour la mise en place de lignes de bus, quasiment 30% des répondants inscrivent cette action comme prioritaire
- La deuxième action prioritaire selon les ménages du territoire concerne les transports scolaires vers les lycées, 13% des répondants citent cette action comme prioritaire
- Les mobilités douces et le covoiturage intéressent également les ménages de Dômes Sancy Artense, 20% des ménages citent ces solutions comme intéressantes pour le territoire

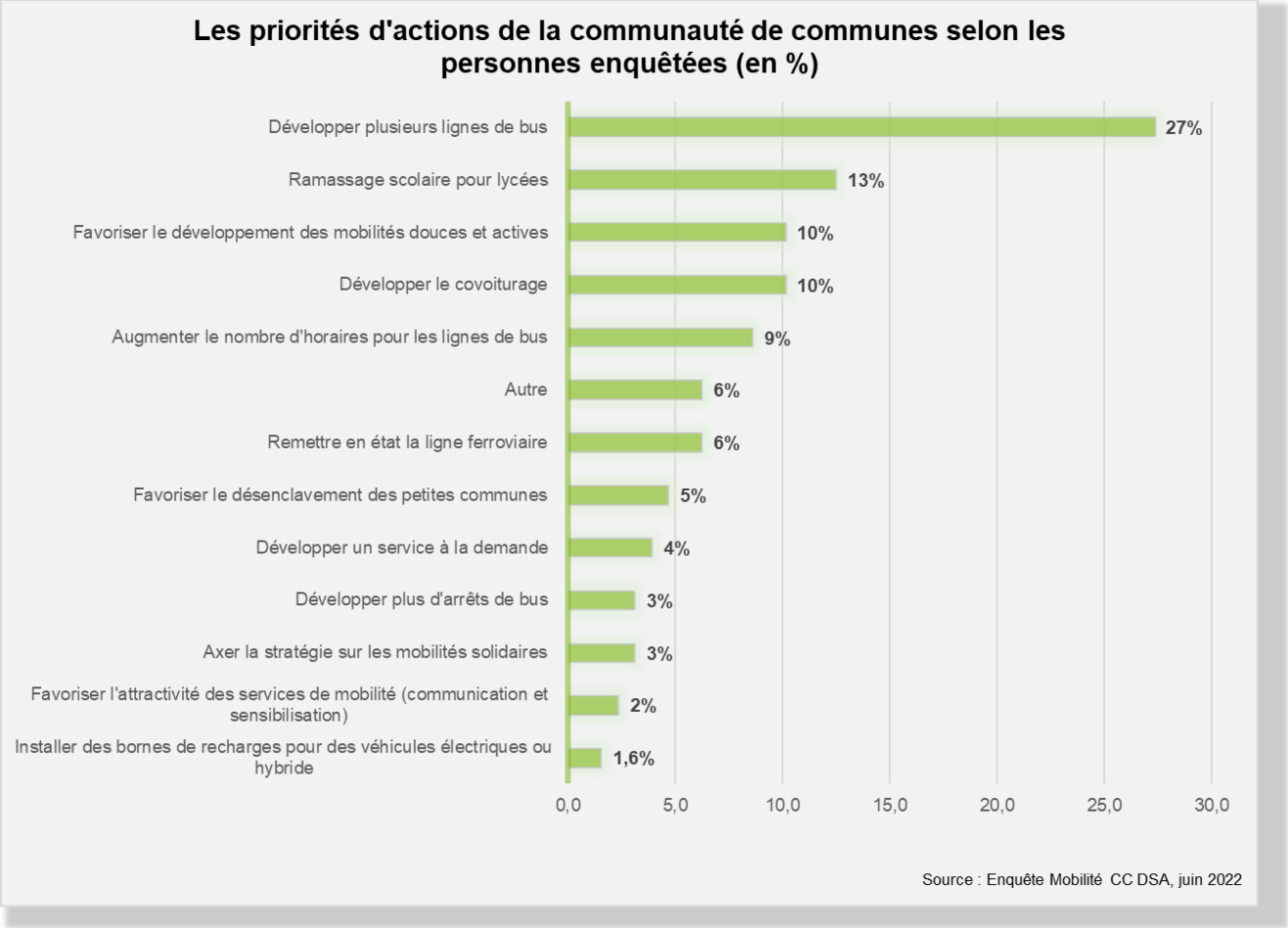

→ En bref : Plusieurs pistes d'actions sont identifiées grâce à cette enquête mobilité.

→ Nous remarquons également que cette thématique de la mobilité suscite l'intérêt des ménages.

C) Retours sur l'enquête des élus locaux

Objectifs et méthode :

- Le diagnostic comportemental est complété par une **enquête à destination des élus locaux** de Dômes Sancy Artense.
- Objectif : **connaitre les initiatives et les projets concernant la mobilité** sur les communes, **mobiliser les élus** et les investir dans la futur stratégie mobilité du territoire.
- Le questionnaire a été réalisé à travers **plusieurs thématiques** : sur les mobilités au niveau communal et intercommunal, sur les besoins des habitants, et sur les projets et la stratégie mobilité selon les élus.
- Le questionnaire a été diffusé à toutes les communes ainsi qu'à tous les maires du territoire. Sur les 27 maires mobilisés, **24 ont répondu au questionnaire**.
- *Questionnaire disponible en annexe*

Les services de mobilité existants : qu'en pensent les élus ?

- **La ligne interurbaine P52 :**

Pour les élus locaux, les tarifs sont très abordables et le service est assez rapide (autant de temps qu'en voiture). Néanmoins, les élus pensent également que les horaires ne sont pas adaptés aux besoins, que les points d'arrêt sont à revoir, qu'il y a un manque de communication et de coordination avec les autres lignes de bus, et que la ligne n'est pas accessible depuis tout le territoire.

- **L'ex ligne TER SNCF n°83, actuelle P46 et P47 :**

Les élus notent la pertinence de ces lignes car elles sont présentes sur la quasi-totalité du territoire, et elles sillonnent le territoire du sud au nord. Selon les élus, les arrêts, les horaires et la communication sont également à revoir pour correspondre au mieux à la demande et pour rendre le service plus attractif.

- **Le transport à la demande : Bus des montagnes :**

Les élus indiquent que les retours de la population sont positifs, mais que ce service manque de visibilité, il est peu connu de la population.

- **Le transport scolaire :**

Le fonctionnement est assez bien organisé pour les dessertes des écoles et collèges. Pour les lycées, les élus indiquent qu'il manque des lignes quotidiennes pour se rendre sur les lycées de la métropole.

Les initiatives mobilité et les demandes des administrés :

- **Plusieurs initiatives existent et émergent sur les communes :**

Des habitants organisent du covoiturage au sein de leur réseau de connaissance, que ce soit pour se rendre au travail, sur les lieux de loisir, etc. On peut prendre l'exemple de l'action Autolien.

- **Les demandes et besoins des administrés :**

- Les transports collectifs et les lignes de bus : Les administrés demandent plus d'horaires sur les lignes de bus actuelles afin qu'elles soient mieux adaptées aux différents types de ménages.
- Le covoiturage : Plusieurs communes nous disent que les habitants demandent l'aménagement d'aires de covoiturage.
- Le transport scolaire pour les lycéens : Cette thématique revient à plusieurs reprises, c'est une demande assez importante de la part des administrés. Des initiatives ont également été mises en place par les habitants pour le transport vers les lycées de la métropole (recensement, sondage, etc.).

Les réflexions mobilité dans les mairies :

- **La mobilité au sein des réflexions des conseils municipaux :**

Sur l'Artense, certaines communes réfléchissent à la desserte des sites nordiques ; d'autres communes ont aménagé leurs bourgs en faveur des mobilités piétonnes, et ont réduit la vitesse à 30km/h ; certains conseils municipaux réfléchissent à mettre en place des aménagements cyclables pour favoriser l'accès à leurs commerces et services (écoles) et des réflexions sur la mise à disposition de vélos à assistance électriques voient également le jour sur le territoire.

Les priorités d'action que devrait se donner la Communauté de communes selon les élus locaux

- Les élus indiquent en grande majorité les déplacements domicile-travail comme action prioritaire pour la Communauté de communes
- Les mobilités scolaires apparaissent comme 2ème action prioritaire pour la collectivité
- Enfin, la troisième action prioritaire selon les élus locaux est la mobilité solidaire

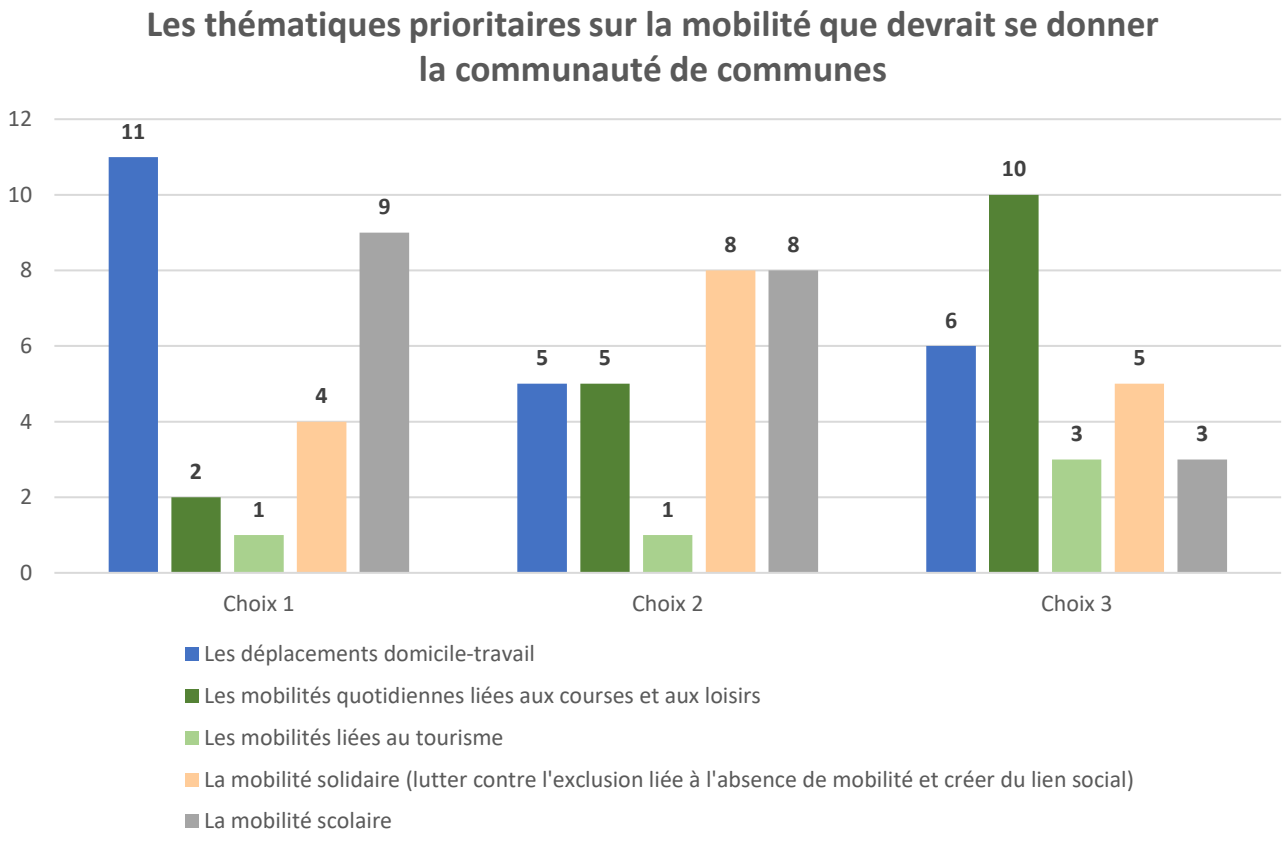

Source : Enquête élus locaux DSA, 2022

D) La concertation avec les acteurs professionnels

Objectifs et méthode :

- Le diagnostic comportemental est complété par une **concertation avec les acteurs professionnels du territoire**, dans l'objectif de recenser au mieux les problématiques et besoins du territoire en matière de mobilité.

- Des entretiens, réunions, ateliers participatifs ont été organisés. Avec pour but de **présenter l'offre actuelle de mobilité du territoire**, de **recenser les problèmes** et **réfléchir à quelques pistes d'amélioration**.

- **Plusieurs acteurs rencontrés dans cette concertation** :
  - ✓ Des entretiens ont été réalisés avec les **responsables de pôles de la Communauté de communes**. L'objectif était de s'appuyer sur leur connaissance du territoire chacun dans sa spécificité (économie, santé, social, jeunesse, culture, tourisme) en gardant l'axe commun de la mobilité. Ces entretiens ont permis de faire ressortir un état des lieux spécifique à chaque thématique en matière de mobilité et de lister quelques axes d'amélioration.

  - ✓ Des **réunions mobilité** avec la **maison des solidarités**, la **mission locale** et le **CLIC Sénior Montagne à Laqueuille**. L'objectif était de rencontrer les acteurs sociaux du territoire qui sont en contact direct avec la population. Les services de mobilité existants ont été présentés aux assistantes sociales pour qu'elles diffusent l'information auprès de leurs bénéficiaires. Une partie prospectives a également été abordée, pour recenser et envisager de nouvelles actions.

  - ✓ Une **réunion mobilités touristiques** a été organisé avec l'office de tourisme Auvergne Volcan Sancy. L'objectif était le même : recenser les problématiques et identifier des solutions.

- ✓ **Atelier mobilités solidaires** : Enfin, un atelier mobilités solidaire a été organisé avec la Plateforme Mobilité du Puy de Dôme. Tous les acteurs sociaux du territoire, ou qui ont un lien avec le territoire ont été conviés à cet atelier :
  - ➢ **Des acteurs de l'emploi** : Pôle Emploi, LASER Emploi, etc.
  - ➢ **Des acteurs de la Jeunesse** : Mission Locale, service enfance jeunesse de la Communauté de communes.
  - ➢ **Des acteurs de la santé** : CLIC, ADMR, MSA, CPTS, etc.
  - ➢ **Des acteurs du secteur social** : Département du Puy de Dôme, MSA, Maison des solidarités, Espaces France Services, etc.
  - ➢ **Des acteurs du secteur solidaire** : Secours Catholique, Restos du Cœur de Rochefort-Montagne.
  - ➢ **Des acteurs du handicap** : l'association des paralysés de France, l'association des malades et handicapés.
  - ➢ **Ainsi que des élus locaux**.

  Lors de cet atelier, le diagnostic mobilité ainsi que les services existants ont été présentés. La Plateforme Mobilité a présenté un outil de mobilité solidaire expérimenté sur la Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans. Et un atelier a été organisé en 4 groupes dans lesquels : plusieurs solutions de mobilité ont été proposées aux participants (autopartage, transport à la demande, location de vélos, transport d'utilité sociale, promotion des lignes de bus, etc.) ; et chaque groupe devait faire ressortir 3 actions les plus intéressantes selon eux et pour les publics qu'ils accompagnent.

- ✓ Les **EPCI voisins** : plusieurs entretiens ont été réalisés avec les territoires voisins afin de connaitre leurs stratégie mobilité et de pouvoir agir ensemble et de manière cohérente. Des entretiens et rencontres ont été organisés dans le cadre de la politique mobilité de tous les territoires et dans le cadre de l'élaboration des PDMS des territoires voisins.

- ✓ Rencontre du **Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne** : l'objectif était dans un premier temps de travailler sur les retombées du service Covoit'ici mis en place sur Dômes Sancy Artense (service supprimé). Et de voir quelles sont les perspectives mobilité.

- ✓ Travail avec **Covoiturage Auvergne** : pour voir quelles actions de covoiturage seraient intéressantes pour le territoire Dômes Sancy Artense, et quelle stratégie le territoire doit aborder.

- De plus, en lien avec la mise en place de la **Convention Territoriale Globale (CTG) sur Dômes Sancy Artense**, plusieurs participations à des groupes de travail ont permis de faire ressortir les enjeux de mobilité pour le territoire et certaines actions à mettre en place.

Bilan thématique de cette concertation :

Thématiques	Les problématiques identifiées	Les principaux besoins	Les préconisations, premières solutions identifiées	Entretiens de référence
Emploi	▪ Problème d'insertion professionnelle car manque de moyens financiers pour acheter ou entretenir un véhicule ou pour passer le permis de conduire (publics précaires, jeunes, etc.)	❖ Accéder aux entretiens d'embauche, aux espaces pôles emploi, etc. ❖ Obtenir des aides financières pour accéder à la mobilité pour s'insérer professionnellement	➢ Un transport à la demande très particulier, pour répondre à la demande au cas par cas, type transport d'utilité sociale, covoiturage solidaire ➢ Mise en place d'aides financières, ou de garages solidaires ➢ Solution d'autopartage ou de location/prêt de véhicule ➢ Développement et promotion des lignes de bus existantes pour inciter à leur utilisation (pour se rendre sur la Métropole Clermontoise ; de la communication et de la sensibilisation pour faire connaitre les services existants)	✓ Maison des solidarités de Rochefort-Montagne ✓ Mission locale de Rochefort-Montagne ✓ Ateliers Mobilités Solidaires ✓ Groupes de travail CTG
Santé	▪ Incapacité d'accéder aux soins pour les publics empêchés de mobilité (médecins généralistes mais aussi spécialistes) ▪ Isolement des personnes âgées, ce qui facilite l'installation de troubles cognitifs	❖ Accéder aux services de soins du territoire (surtout les médecins généralistes) ❖ Accéder aux services de soins de la Métropole Clermontoise (hôpitaux, centres de radiologie, etc.). Les spécialistes les plus plébiscités sont les ophtalmologues et les gynécologues. ❖ Besoin d'accompagnement pour les séniors	➢ Un Mobi Plus intercommunal (aide financière pour le déplacement des personnes âgées) ➢ Un transport à la demande très particulier, pour répondre à la demande au cas par cas, type transport d'utilité sociale / covoiturage solidaire	✓ Service action sociale de Dômes Sancy Artense ✓ CLIC Séniors Montagne de Laqueuille ✓ Maison des solidarités de Rochefort-Montagne ✓ Mission locale de Rochefort-Montagne ✓ Ateliers Mobilités Solidaires ✓ Groupes de travail CTG
Economie locale	▪ Problème d'accès aux lieux de consommation du territoire pour les personnes empêchées de mobilité (notamment les séniors) ▪ La question de la mobilité des salariés du territoire	❖ Accéder aux lieux de consommation de proximité (petits bourgs, marchés, etc.) ❖ Aider les entreprises du territoire à améliorer la mobilité de leurs salariés ❖ Maintenir les véhicules de tournées dans les bourgs	➢ Un service qui circule vers les lieux de consommation du territoire (service convivial et accessible pour des séniors) ➢ Contacter les employeurs locaux pour la mobilité des salariés ➢ Recenser et éventuellement contacter les entreprises qui réalisent des tournées au sein des villages (boulangers, bouchers, etc.) pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer	✓ Service économie, agriculture et forêt de Dômes Sancy Artense

Thématiques	Les problématiques identifiées	Les principaux besoins	Les préconisations, premières solutions identifiées	Entretiens de référence
Culture	▪ Problèmes d'accès aux loisirs et à la culture du territoire et de l'extérieur (Métropole Clermontoise), pour les jeunes, les séniors, ou les personnes empêchées de mobilité (saison culturelle, festival du court métrage, etc.) ▪ Problème d'accès à la salle de spectacle de La Bascule à Tauves ▪ La saison culturelle "Artenscène" bien qu'itinérante est difficilement accessible aux personnes qui n'ont aucun moyen de mobilité ▪ Inégalité d'accès à la culture à cause de la mobilité	❖ Accéder aux lieux de loisir, de culture et aux évènements du territoire et à l'extérieur du territoire	**Plusieurs préconisations :** *Pour les séniors :* ➢ Un ramassage pour se rendre sur les clubs du troisième âge ➢ La création de lieux de vie pour les séniors et d'un transport vers des évènements. Exemple de la Baraque à Frat à La Tour d'Auvergne *Pour les jeunes :* ➢ Un bus des ados : permettant aux jeunes du territoire de se rendre sur différents lieux de loisirs au sein du territoire ou en dehors (cinéma, parcs, lacs, etc.), et ce en lien avec le pôle ados de Dômes Sancy Artense *Pour le développement culturel du territoire :* ➢ Mise en place de transports tests en direction des évènements culturels du territoire (saison culturelle, fête du livre, etc.) ➢ Un transport à la demande très particulier, pour répondre à la demande au cas par cas (pour accéder aux médiathèques, bibliothèques, etc.) : transport d'utilité sociale ou covoiturage solidaire ➢ Développement et promotion des lignes de bus existantes pour inciter à leur utilisation	✓ Service culture de Dômes Sancy Artense ✓ Service enfance jeunesse de Dômes Sancy Artense ✓ Groupes de travail CTG
Tourisme	▪ Tourisme sans voiture : certains touristes cherchent à se rendre sur leur destination et à se déplacer sur le territoire sans voiture ▪ Engorgement des sites touristiques et nordiques du territoire à certaines périodes de l'année ▪ Manque de transport en commun le long des randonnées en itinérance ▪ Augmentation des demandes concernant le cyclo tourisme	❖ Offre de transport plus développée ❖ Désengorgement des parkings (attention à ne pas mettre en place des solutions qui finiront par attirer encore plus de monde sur ces sites, ce qui aurait des conséquences sur la préservation de ces espaces naturels) ❖ Recenser les besoins des partenaires touristiques	➢ Réflexion sur le désengorgement des sites nordiques ➢ Développement du vélo comme solution pouvant convenir au tourisme familial majoritaire sur le territoire, mais également aux habitants ➢ Une réflexion sur la collaboration des partenaires touristiques pour la mise en place de solutions de mobilités à destination des sites touristiques majeurs et des hébergements du territoire.	✓ Service tourisme de Dômes Sancy Artense ✓ Office de Tourisme Auvergne Volcan Sancy

Plusieurs idées communes ressortent de cette concertation :

→ La mise en place d'une **solution de transport adaptée au cas par cas** : type transport à la demande personnalisé, transport d'utilité sociale, covoiturage solidaire

→ Un fort besoin de se rendre sur la **Métropole Clermontoise** de la part de tous les publics et pour différents motifs

→ L'importance de la **communication et de la sensibilisation** pour promouvoir les services existants et « désacraliser » leur utilisation

→ La **mise à disposition de véhicule**, via de l'autopartage ou de la location, du prêt de véhicules

→ Les **aides financières** (chèques, garages solidaires, etc.)

→ **Approfondir la concertation des acteurs professionnels** notamment vers les acteurs économiques ou touristiques du territoire

IV) BILAN DU DIAGNOSTIC MOBILITE

A) Tableau des Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces de la Mobilité en Dômes Sancy Artense

Atouts

- Territoire désenclavé par la route : RD2089, RD922 et A89
- Présence de 8 centres bourgs qui polarisent le territoire
- Proximité de la Métropole Clermontoise pour une partie du territoire
- Présence de 3 lignes de bus régulières sur le territoire avec 10 arrêts de bus et d'un transport à la demande
- Un lieu de correspondance à fort potentiel : la gare de Laqueuille
- Présence de nombreuses aires de covoiturage
- Présence de quelques bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire
- Un transport scolaire plutôt bien organisé
- Une population mobilisée par la mobilité (fort taux de participation à l'enquête)
- Des communes également très intéressées par le sujet avec des projets mobilité qui émergent
- Tous les publics sont concernés

Faiblesses

- Un territoire rural de moyenne montagne : difficultés liées à la topographie
- Une proportion de personnes de plus de 80 ans vivant seule importante sur certaines communes
- Une proportion des ménages sans voiture importante sur certaines communes
- Une partie du territoire plus éloignée de la Métropole Clermontoise
- Une pratique de l'autosolisme très développée
- Une insuffisance de communication sur les services existants, qui engendre un manque de connaissance de la part de la population
- Des lignes de bus trop peu fréquentées, peu connues, et peu adaptées à la demande
- Des arrêts de bus souvent pas assez équipés et mal placés
- Pas d'offre de mobilité douce ou active sur le territoire
- Parc électrique très faible

Opportunités

- La communauté de communes est devenue AOM locale en 2021
- Travail avec la Région AURA pour l'amélioration des lignes de bus existantes
- Développement d'un pôle d'échange multimodal rural aux 4 routes de Nébouzat
- Présence d'aires de covoiturage pertinentes à créer
- Projets de mise en place de bornes de recharge électriques en lien avec le SDIRVE
- Une population qui semble prête à s'engager dans de nouveaux modes de déplacement
- Une concertation des acteurs importante pour la mise en place de solution
- Les résultats de l'enquête Mobilité du SMTC-AC
- Travail commun sur le covoiturage avec 2 autres EPCI : Chavanon Combrailles et Volcans et Riom Limagne et Volcans
- Réflexions sur la mise en place d'un transport d'utilité sociale
- Le projet du SERM Clermont Auvergne

Menaces

- Problématique des financements
- La mise en place d'actions ne prenant pas en compte les secteurs et communes éloignés des grands axes routiers
- Freins psychologiques de la population de changement de comportement dans l'utilisation de nouveaux modes (bus, covoiturage, etc.)

B) Bilan des enjeux

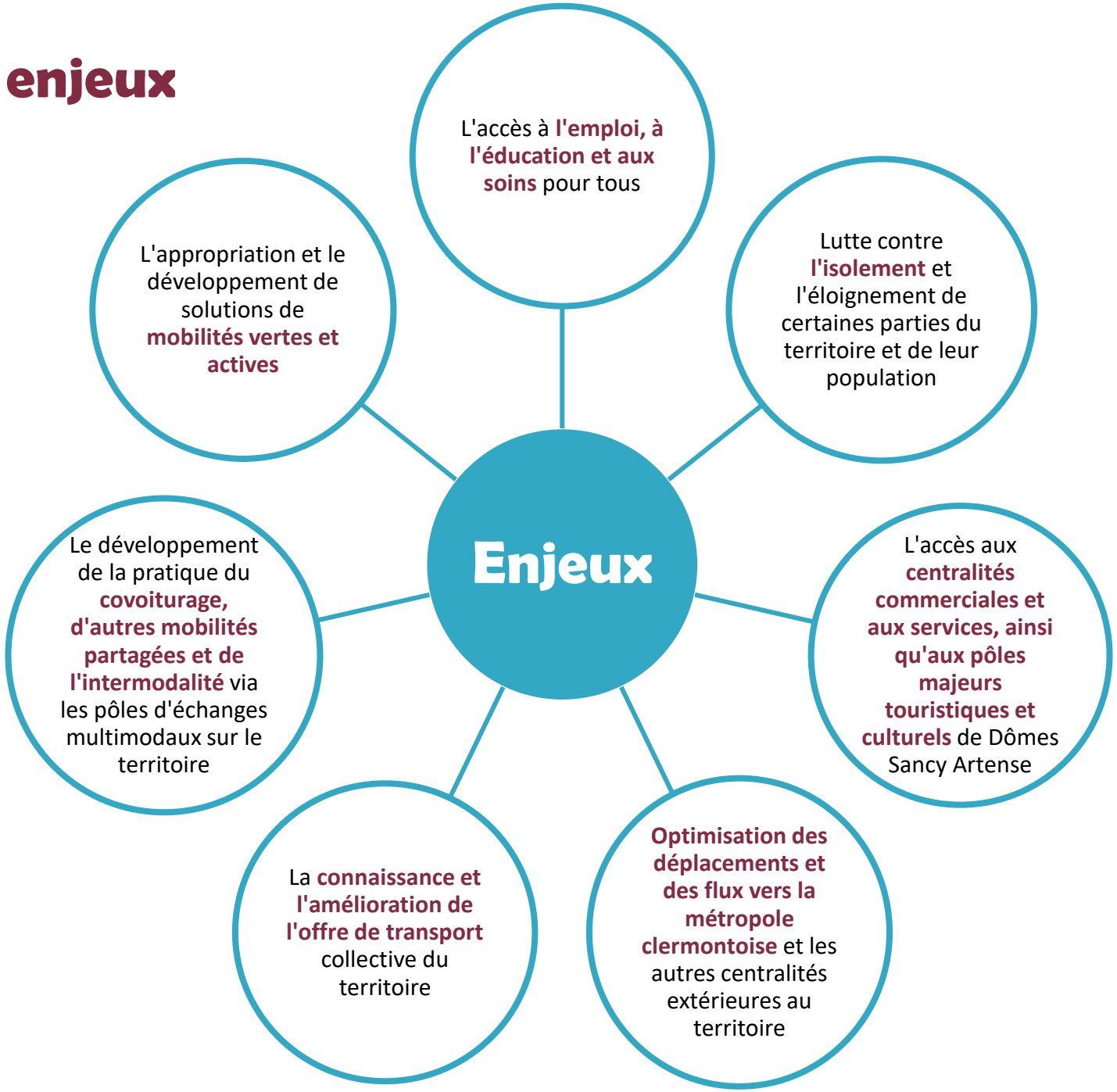

V) ANNEXES

Annexes diagnostic mobilité

Liste des annexes :

- **Annexe 1 :** Questionnaire à destination des usagers de la ligne P52, Stage mobilité, 2022
- **Annexe 2 :** Observation terrain et évaluation des arrêts de bus du territoire, Stage mobilité, 2022
- **Annexe 3 :** Questionnaire à destination des usagers du bus des montagnes, Stage mobilité, 2022
- **Annexe 4 :** Fiches technique des aires de covoiturage formelles et informelles du territoire, Stage covoiturage, 2022
- **Annexe 5 :** Premiers résultats de l'enquête mobilité certifiée CEREMA du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise, SMTC, 2023
- **Annexe 6 :** Questionnaire de l'enquête mobilité grand public, Stage mobilité, 2022
- **Annexe 7 :** Flyer de communication de l'enquête mobilité grand public, Stage mobilité, 2022
- **Annexe 8 :** Questionnaire mobilité à destination des élus locaux de la Communauté de communes, Stage mobilité, 2022

- Document avec l'ensemble des annexes disponible en pièce jointe -

Plan de mobilité simplifié

Diagnostic réalisé par les services de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense entre juin 2023 et février 2024

Stratégie et plan d'action disponibles dans le TOME 2